

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST



GAËTAN
SÉVERAC
cofondateur de Naïo
Technologies

DORDOGNE
Coopérative :
La Périgourdine en forme

LOT-ET-GARONNE
La Belle Absorbante :
changer les règles !

HAUTES-PYRÉNÉES
Maison des Cailloux,
le marbre fait carrière

Haute-Garonne
**Robotique :
le champ
des possibles**



4



20



26



14



36



À la une

4 Haute-Garonne :
Robotique : le champ des possibles

Dordogne

10 Ressources en eau :
création de Réseau 24

12 Coopérative : La Périgourdine en forme

14 Le magicien des espaces

16 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

18 CES Las Vegas :
jackpot pour les pépites du 31

20 Textile : Floatee
passe à la taille adulte

22 Toulouse : un nouvel
espace de « corpworking »

23 : Fonds Tourisme Occitanie :
80 millions d'euros investis

24 Brèves Haute-Garonne

Gironde

26 Une année record pour U'wine

Landes

30 Sophie Tragnan, la coach
qui murmurait à l'oreille des lycéens

32 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

34 ValOrizon, le succès
de la Brocante aux matériaux

36 La Belle Absorbante :
changer les règles !

38 Brèves Lot-et-Garonne :

Béarn

42 FSTL, l'agence de com' décentralisée

44 Bassin de Lacq, un consensus à bâtir

46 Brèves Béarn

Pays basque

48 Anglet, l'alliance des soins

49 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

50 Maison des Cailloux :
le marbre fait carrière

52 Bagnères-de-Bigorre :
Halle à Fish change de cap

54 Tarbes, le toqué du goût

56 Déco : Pyrénées Tendances
mène la danse

58 Brèves Hautes-Pyrénées

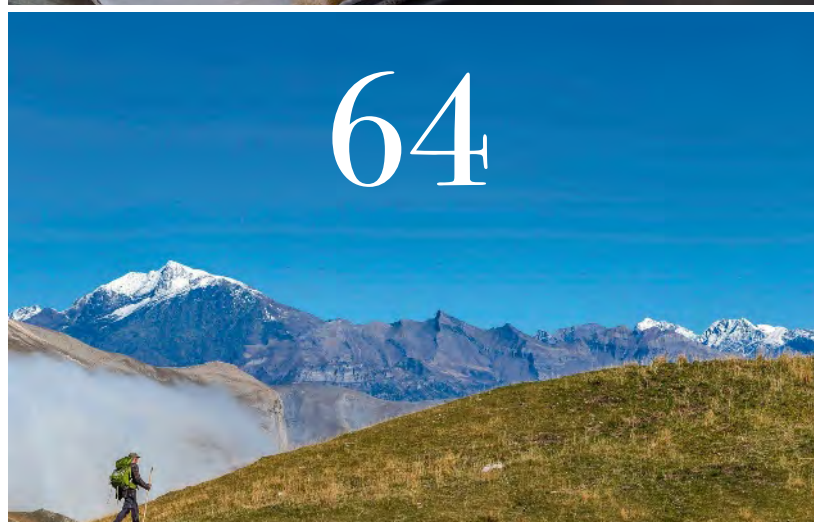
Tendances Business

60 Les défis économiques
de 2024 sous contraintes géopolitiques

62 Les collectivités,
cibles des cybercriminels

64 Cinéma

66 Annonces légales





**GAËTAN
SÉVERAC**
cofondateur de Naïo
Technologies

Haute-Garonne

Robotique :

le champ

des possibles

Pionnière de la robotique agricole, Naïo Technologies, la start-up fondée en 2011, a désormais tout d'une grande. Avec plus de 450 robots en circulation dans le monde, l'entreprise basée à Escalquens est aujourd'hui leader mondial sur son segment. Une place qu'elle compte bien conserver, en devenant une véritable PME industrielle.

Par Bérengère BOSI

Dix ans et déjà autonome. Oz, le robot de désherbage mécanique conçu et développé par la société Naïo Technologies a bien grandi depuis sa première commercialisation il y a une décennie : équipé aujourd'hui de systèmes technologiques de haut niveau (notamment un système de guidage avec balise de correction RTK), Oz a obtenu à l'automne dernier la certification CE permettant

aux utilisateurs de laisser le robot fonctionner en autonomie. Autrement dit, lorsqu'Oz est en train de désherber une parcelle, l'agriculteur peut le laisser travailler dans le champ et se consacrer à une autre tâche. Une petite révolution pour le monde agricole. « Naïo Technologies est le seul constructeur dans le secteur de la robotique agricole à avoir mis au point cette technologie d'autonomie augmentée et à avoir obtenu la certification légale garantissant que nos robots peuvent fonctionner seuls sans





“ En nombre de robots vendus, nous sommes le leader mondial sur le marché de la robotique agricole ”

danger », se félicite Gaëtan Séverac, cofondateur de l'entreprise créée en 2011 avec Aymeric Barthes.

40 MILLIONS D'EUROS LEVÉS

Actuellement, Naïo Technologies emploie 70 personnes, et a levé au total plus de 40 millions d'euros, dont 30 millions en décembre 2022. Des fonds qui ont permis à l'entreprise de perfectionner son premier robot et d'élargir la gamme. Aujourd'hui, Naïo Technologies propose quatre robots fabriqués par des prestataires français : Oz, le petit outil destiné aux maraîchers ; Ted (sorti en 2016), l'enjambeur destiné au désherbage des vignes ; Orio (sorti en 2021), l'enjambeur pour les cultures légumières en planches, betteraves sucrières et pommes de terre, et les producteurs de semences ; et Jo (sorti

fin 2021), un chenillard dédié aux vignobles à haute densité. « Nous proposons des outils pour les petites et les grandes exploitations, dont la mission principale est le désherbage mécanique, mais qui peuvent assurer d'autres missions comme le semis, la tonte ou encore l'épamprage (le fait de retirer les nouvelles branches d'une vigne, NDLR) », explique Gaëtan Séverac.

LA FÊTE DE L'ASPERGE

« L'idée de fabriquer des robots pour l'agriculture est née le 1^{er} mai 2010 à Pontonx-sur-l'Adour, dans les Landes », se souvient précisément Gaëtan Séverac. « Ce jour-là, je suis allé à la fête de l'asperge pour y retrouver une amie. J'ai discuté avec un producteur qui s'est plaint que les jeunes étaient des fainéants car ils ne voulaient plus venir travailler pour ramasser les asperges », relate-t-il. Celui qui est alors étudiant à l'Imerir (école de robotique et informatique de Perpignan) imagine fabriquer un robot pour effectuer cette tâche. « Rapidement, je me suis aperçu que le marché était insuffisant »,

raconte-t-il en souriant. « J'ai parlé de l'idée avec Aymeric – nous étions étudiants ensemble – et on s'est dit qu'un robot de désherbage pourrait être plus utile. » Une idée lumineuse qui répond à deux enjeux majeurs du moment : le monde agricole souffre d'une pénurie de main-d'œuvre, et l'agriculture entame sa transition écologique, avec l'objectif – sous l'impulsion des pouvoirs publics et de la société civile – de réduire l'usage des intrants, désherbants tels que le glyphosate en tête.

UN PROTOTYPE CONÇU DANS UN GARAGE

Les deux amis créent donc Naïo Technologies en novembre 2011. « On se retrouvait les week-ends chez les parents d'Aymeric pour construire notre premier prototype dans le garage ! À l'époque, j'étais en thèse et Aymeric travaillait. » Les deux associés démarrent sur leurs fonds propres, puis récoltent 8 000 euros en 2012 via une opération de crowdfunding sur la plateforme Ulule pour avancer sur leur projet. Un an plus tard, ils lèvent 50 000 euros auprès de leurs familles respectives et leurs proches grâce à une opération de love money. Ils vendent dans la foulée leur premier robot électrique

Aymeric Barthes
et Gaëtan Séverac,
cofondateurs de
Naïo Technologies



© Naïo Technologies

de désherbage mécanique, baptisé Oz, à un maraîcher bio installé à Belberaud, en Haute-Garonne. « La commercialisation de ce premier robot nous a permis de valider la technologie et nous a ouverts à d'autres financements. » En 2014, Naïo Technologies accueille en effet ses premiers actionnaires : l'entreprise lève 700 000 euros pour fabriquer ses cinq premiers robots et réaliser ses premiers recrutements. La jeune start-up, véritable pionnière de la robotique

agricole pour les cultures végétales, compte alors cinq collaborateurs. Le chemin parcouru depuis est éloquent.

POUR UNE AGRICULTURE PLUS VERTUEUSE

« Nous travaillons actuellement avec certains fournisseurs partenaires pour intégrer de nouvelles solutions, notamment de pulvérisation de précision. » Avec ces nouvelles fonctionnalités, les robots pourraient accompagner les agriculteurs dans le verdissement de leurs pratiques. La pulvérisation de précision permettrait par exemple d'avoir recours aux produits phytosanitaires de façon raisonnée et d'éviter d'épandre à outrance. Les robots permettent même déjà dans certains cas de supprimer l'usage des herbicides. « La plupart de nos clients n'utilisent plus de produits de désherbage sur les parcelles parcourues par nos robots », se félicite le cofondateur. Électriques, les robots sont par ailleurs plus vertueux que les tracteurs. « 62 tonnes d'équivalent CO₂ sont économisées sur 5 ans en désherbant un vignoble avec Ted plutôt qu'avec un tracteur à moteur thermique », affirme-t-on chez Naïo Technologies.



© Naïo Technologies



DISTRIBUÉS DANS 30 PAYS

Aujourd'hui 450 robots Naïo Technologies ont été commercialisés dans le monde, principalement en Europe et en Amérique du Nord, par 30 distributeurs installés dans 20 pays. L'entreprise haut-garonnaise a même ouvert une antenne aux États-Unis, en Californie, pour mieux cibler le marché américain. « En nombre de robots vendus, nous sommes le leader mondial sur le marché de la robotique agricole », affirme Gaëtan Séverac. Une position que l'entreprise souhaite conserver, désormais challengée par des concurrents français ou danois arrivés plus tardivement sur le marché. « La concurrence a des avantages, confie l'entrepreneur. Longtemps on a dû convaincre de la pertinence de la robotique pour le monde agricole. Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux acteurs conforte les agriculteurs qui croient désormais au potentiel de la robotique. La concurrence est également un moteur qui nous pousse à

progresser sans cesse et à améliorer nos solutions pour garder notre place. » Naïo Technologies a ainsi annoncé en septembre dernier devenir le premier constructeur en robotique agricole à garantir l'ensemble de sa flotte pendant 5 ans.

UN NOUVEAU DG

Pour conserver son statut de leader, Naïo Technologies veut passer du statut de start-up à celui de véritable PME industrielle. « Nous avons besoin dans ce contexte d'être accompagné par un expert. » C'est pourquoi les cofondateurs viennent de nommer un nouveau directeur général à sa



“ Nous espérons avoir
vendu au total plus de 1 000 robots
dans le monde avant 2030 ”



tête, en la personne de Philippe Perrin. À 51 ans, il a accompagné, en tant que dirigeant, plusieurs entreprises, PME et ETI dans les étapes-clés de leur développement. Il a notamment été directeur général de l'industriel français du pain Novepam et a travaillé près de 10 ans pour le groupe agro-industriel Unilever (2000-2009). « L'arrivée de Philippe Perrin à nos côtés doit nous aider à nous structurer pour mieux grandir », précise Gaëtan Séverac. Car Naïo Technologies a encore de grandes ambitions : « Nous espérons avoir vendu au total plus de 1 000 robots dans le monde avant 2030 », conclut le dirigeant. ■

Robotique agricole Toulouse, capitale mondiale

La 8^e édition du Forum international de la robotique agricole (FIRA) réunira aux portes de Toulouse du 6 au 8 février plusieurs dizaines de constructeurs de robots agricoles. L'événement, créé en 2016 à l'initiative de Naïo Technologies, est devenu une référence dans le monde agricole.

Par Bérengère BOSI

Créé en 2016 à l'initiative de Naïo Technologies, le Forum international de la robotique agricole (FIRA) tiendra sa huitième édition du 6 au 8 février à l'Agrobiopôle d'Auzeville-Tolosane (31). Plusieurs dizaines de constructeurs de robots agricoles venus du monde entier présenteront leurs dernières innovations, notamment Yanmar, Agrobot, Bluewhite, Sitia, Continental, Afara ou encore Stout. Une zone de démonstration de deux hectares permettra aux visiteurs (agriculteurs, chambres d'agriculture, distributeurs, concessionnaire, investisseurs...) de voir les robots en fonctionnement.

1^{RES} ASSISES INTERNATIONALES DE L'AUTONOMIE AGRICOLE

Parmi les nouveautés de cette édition, les 1^{res} Assises internationales de l'autonomie agricole : un temps d'échange et de réflexion pour comprendre les enjeux de l'autonomie en robotique agricole, alors que Naïo Technologies vient d'obtenir la norme CE permettant aux agriculteurs de laisser travailler leur robot sans surveillance au champ (voir article précédent). Trois prix seront par ailleurs décernés à l'occasion des World FIRA Awards 2024, le 8 février, à travers 3 catégories : le « Ag Robot of the year », la « best start-up » et le « Best world Fira Robot ».

UNE SOLUTION D'AVENIR

Porté par l'association GOFAR présidée par Aymeric Barthes,

cofondateur de Naïo Technologies, le FIRA a réuni 2 000 visiteurs en 2023, quand il comptait quelques dizaines de participants lors de sa première édition. « Nous avons lancé le premier FIRA en 2016 dans le but de faire connaître la robotique agricole et de réunir les acteurs de la filière, qui émergeaient à ce moment-là, afin de nous entraider et de montrer tous ensemble que les robots agricoles pouvaient constituer une solution d'avenir », se souvient Gaëtan Séverac, également cofondateur de Naïo Technologies. Un pari gagnant : aujourd'hui, plus de 600 robots dédiés aux cultures végétales sont en circulation en France (contre 100 en 2018), répartis en 25 modèles, et le marché mondial des robots agricoles devrait atteindre les 40 milliards d'euros en 2028. ■





Ressource en eau

Création de

Rés'eau 24

Les épisodes de sécheresse des dernières années font de la ressource en eau une préoccupation majeure des particuliers comme des professionnels. Bilan et perspectives en Dordogne.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Dressant le bilan de l'été, les services de la préfecture inscrivent 2023 dans le trio de tête des années les plus sèches avec 2022 et 2019. La faible pluviométrie hivernale avait entraîné une recharge déficitaire d'environ 20 %, situation plus marquée qu'en 2022 (-13 %). La tendance de fond d'aggravation des tensions sur cette ressource se confirme donc, avec une difficulté à concilier l'ensemble des usages, même si les

pluies de cet automne ont permis une levée progressive des restrictions sur l'ensemble du bassin. Quatre arrêtés cadres interdépartementaux (sous-bassins de la Dordogne, de la Charente, du Dropt et du Lot) ont fixé les mesures générales de gestion et de préservation en période de sécheresse : zones d'alertes, mesures de limitation des usages... Ce nouveau cadre partagé, avec des décisions coordonnées, a permis une gestion plus cohérente des restrictions à l'échelle de chaque sous-bassin.

DES INVESTISSEMENTS CLÉS

Outre les efforts entrepris pour la gestion de l'eau en agriculture, des moyens et des outils permettent un suivi plus précis pour évaluer le rendement des réseaux, identifier et localiser les fuites. Les syndicats du département poursuivent leurs investissements, l'un des objectifs du Plan Eau visant à diminuer de 10 % les prélèvements en 2030. Un travail spécifique concerne les plus gros consommateurs, avec un effort collectif porté sur l'industrie en période de crise. Cinq arrêtés préfectoraux, signés le 22 juin dernier avec les industriels (hors secteur agroalimentaire) utilisant plus de 100 000 m³/an, prévoient qu'ils fournissent aux services de l'État un plan de continuité et une étude technico-économique sur les économies d'eau envisageables. Ces documents permettront de fixer des mesures en cas de sécheresse mais aussi dans le cadre d'évolutions du site ou de process. Les agences de l'eau peuvent accompagner financièrement les diagnostics de consommation et solutions techniques possibles.

En plus de ces arrêtés préfectoraux, un arrêté ministériel générique (plan Eau) a été signé le 30 juin pour les installations classées protection de l'environnement (ICPE) qui prélèvent plus de 10 000 m³/an. Il précise les mesures de restriction des prélèvements et consommations d'eau en période de sécheresse*. Sur la base des déclarations 2022, 11 ICPE de Dordogne sont concernées (dont 5 pour plus de 100 000 m³/an). 5 industriels sont exemptés puisqu'ils ont baissé leur consommation d'eau de plus de 20 % (de 20 à 60 %) de 2018 à 2022 ou réutilisent plus de 20 % d'eau (entre 53 et 85 %) dans leurs process industriels. À noter que les prélèvements d'eau industriels ne représentent que 12 % des consommations sur le bassin Adour-Garonne à l'étiage. Et que les barrages ont un rôle déterminant pour soutenir l'étiage des vallées de la Vézère et de la Dordogne.

S'ORGANISER ET S'ADAPTER

Dans un contexte alternant sécheresses et inondations, le Conseil départemental et son agence technique (ATD24) viennent de créer Rés'eau 24 pour répondre

aux enjeux : ce nouvel outil, à destination des élus et des techniciens chargés des politiques d'eau potable et d'assainissement, a pour vocation de mobiliser l'intelligence collective pour avancer sur des solutions et des adaptations techniques (échange d'expériences et de savoir-faire, veille technique et réglementaire, nouvelles problématiques, options techniques et économiques, réutilisation des eaux usées). Assainissement des eaux usées, gestion intégrée et durable des eaux pluviales sont au rang des priorités des acteurs de l'eau qui pourront s'inspirer, par exemple, de la station d'épuration de Boulazac construite en 2015 qui utilise un procédé innovant pour éliminer les polluants dans l'eau usée au moyen de racines de plantes aquatiques sous serre.

“ En 2026, les compétences d'eau potable et d'assainissement reviendront aux communautés de communes ”

340 SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les collectivités s'efforcent de trouver des solutions pour leurs politiques d'eau potable et d'assainissement, dans un souci de protection des écosystèmes. En 2026, ces compétences reviendront aux communautés de communes : qualité des rejets des stations d'épuration aux milieux aquatiques, qualité et quantité de l'eau destinée à la consommation humaine, renouvellement et financement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement, traitement des pollutions émergentes sont autant d'enjeux durables. La Dordogne compte 340 systèmes d'assainissement collectif (réseau de collecte et station d'épuration), qui génèrent de 25 à 30 millions d'euros d'investissement pour le renouvellement des réseaux, l'amélioration des performances des stations et la réduction des rejets sans traitement dans le milieu naturel. Avec la baisse du débit des rivières en période estivale, il importe de réduire les flux de pollution qui les rejoignent. D'où l'ingénierie d'accompagnement de projets proposée aux collectivités gestionnaires. ■

lement et financement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement, traitement des pollutions émergentes sont autant d'enjeux durables. La Dordogne compte 340 systèmes d'assainissement collectif (réseau de collecte et station d'épuration), qui génèrent de 25 à 30 millions d'euros d'investissement pour le renouvellement des réseaux, l'amélioration des performances des stations et la réduction des rejets sans traitement dans le milieu naturel. Avec la baisse du débit des rivières en période estivale, il importe de réduire les flux de pollution qui les rejoignent. D'où l'ingénierie d'accompagnement de projets proposée aux collectivités gestionnaires. ■

** Niveaux : Vigilance qui sensibilise le personnel aux règles de bon usage et d'économie d'eau, Alerte pour réduire le prélèvement de 5 %, Alerte renforcée 10 % et Crise 25 %.*



COOPERATIVE AGRICOLE

LA PÉRIGOURDINE

JOHANN
SARCY
directeur général
de La Périgourdine

Coopérative

La Périgourdine

en forme

La coopérative La Périgourdine, basée à Boulazac, a achevé 2023 avec un investissement remarqué : le rachat des établissements de motoculture Lajarthe et un résultat très positif atteignant plus de 4 millions d'euros.

Par Marie LEMAITRE

La fin d'année 2023 a été chargée pour La Périgourdine : assemblée générale, comptes, bilans et même investissements. Cette coopérative agricole est un groupe dont l'origine remonte à 1947. Son fonctionnement est celui d'une entreprise, avec un conseil d'administration composé d'agriculteurs et forte de trois filières : végétale, animale et les boutiques de producteurs. Et depuis cinq ans, la Périgourdine mise aussi sur la motoculture, s'inscrivant dans une volonté de diversification de son activité et de développement de son réseau de proximité.



LA PÉRIGOURDINE EN CHIFFRES :

- 5 000 agriculteurs, éleveurs** sont adhérents et clients
- 48 millions d'euros** composent les fonds propres de la coopérative
- 23 magasins** composent le réseau la Périgourdine qui compte plus de 40 sites
- 7 % d'augmentation** du chiffre d'affaires
- 5 pôles** forment le groupe : la distribution professionnelle, le végétal, l'animal, le grand public, et la diversification

20 SALARIÉS EN PLUS

2023 a marqué un tournant dans cette dernière activité puisque la coopérative a racheté les trois établissements Lajarthe de Périgueux, Bergerac et Lalinde. « Nous avons acquis les établissements à Espace Émeraude, et avec cette démarche nous allons faire tripler le chiffre d'affaires de cette activité, en le faisant passer de 2 millions d'euros à 6 millions », annonce Johann Sarcy, directeur général de La Périgourdine. Les magasins seront approvisionnés via un contrat Appro2e, détenu par Espace Émeraude, qui permet des achats en grandes quantités et de proposer des prix plus attractifs. Les 20 salariés des magasins rejoignent les effectifs du groupe.

146 MILLIONS DE CA

Le groupe compte au total 280 salariés répartis sur toute la Dordogne et les communes limitrophes des départements du Lot-et-Garonne, de la Corrèze, de la Gironde, de la Haute-Vienne et des Charentes et compte 14 sociétés. Et « le groupe se porte bien, fait des résultats et apporte une dynamique de

développement », se félicite le directeur général arrivé en juillet 2023. Pour l'année écoulée, la coopérative a généré 146 millions d'euros de chiffres d'affaires, et un résultat de 4,4 millions d'euros. « Le groupe croît de façon globale, avec un équilibre. Notre politique et notre stratégie est de faire augmenter et valoriser toutes nos activités, et de tout développer en marque propre », expose Johann Sarcy. L'autre « force » sur laquelle mise La Périgourdine, c'est la proximité. « On est dans un circuit court économique, et notre dimension comme notre territorialité font que ça fonctionne », résume le directeur général. En clair, le conseil d'administration a décidé que la coopérative ne devrait pas aller au-delà de 1 h 30 de route de son siège pour son rayon d'action.

DES TECHNICIENS SPÉCIALISÉS

« Notre taille nous permet d'être agiles, cohérents, et en lien avec le terrain. On a des contacts à 20 minutes de tous nos clients, et on peut répondre à leurs

“ En 2022-2023, 2,9 millions d'euros ont été investis ”

demandes avec des techniciens spécialisés dans tous les métiers. » La Périgourdine s'est fixée pour exigence d'avoir des propositions et réponses correspondant aux exploitations de tous les agriculteurs adhérents, dont les exploitations peuvent être petites ou grandes. « On est attendu sur la vitalité de la structure : que la production soit payée au juste prix, que les produits soient aussi payés au juste prix. »

INVESTISSEMENT DANS UNE NOUVELLE PRESSE POUR PRODUIRE DE L'HUILE DE TOURNESOL

Et pour cela, la coopérative réinvestit son résultat chaque année. En 2022-2023, 2,9 millions d'euros ont été investis, et pour 2024, une grande part des 4,4 millions va l'être aussi. Notamment, avec les investissements en motoculture, mais également avec le renforcement de l'abattoir volaille multi-espèces de Nontron, un agrandissement de la conserverie, l'augmentation du stockage du silo de Boulazac ou encore l'investissement dans une nouvelle presse pour faire de la trituration de tournesol pour produire de l'huile. « Nous misons aussi beaucoup sur la formation interne, notamment avec le renouvellement des générations : nous avons 10 alternants dans nos effectifs et nous avons, sur notre bilan 2022-2023, formé un tiers de nos collaborateurs, avec 29 formations différentes et un total de 700 heures », relève Johann Sarcy. Qui conclut : « Nous avons intérêt à créer et garder de la valeur sur notre territoire ». ■

© Shutterstock

Le. magicien des espaces

Le néo Périgourdin Lionel Dailen a installé le show-room de La Mobilierie, son agence de designer d'espaces dans les rues piétonnes de Périgueux. Un pari gagnant.

Par Léontine AMART

Magasin de meubles ? Brocante chic ? Show-room ? Un an et demi après son ouverture dans les rues piétonnes de Périgueux, la boutique de La Mobilierie reste un ovni pour beaucoup de Périgourdins. « Les gens hésitent entre une boutique et un show-room, mais ils sont loin d'imaginer qu'ils sont aussi dans mon bureau », sourit Lionel Dailen, qui n'a de commerçant que l'apparence et le tempérament. Formé à l'école d'architecture de Bordeaux et aux Beaux-Arts de Toulouse, le fondateur de La Mobilierie est avant tout designer d'espaces professionnels et domestiques. Un métier proche de celui d'architecte d'intérieur, quoique moins restrictif : « Les compétences du designer d'espace se révèlent tout aussi utiles dans l'agencement d'espaces domestiques et professionnels que dans l'aménagement d'espaces urbains, voire même artistiques », explique Lionel Dailen qui a eu le loisir d'expé-

ri-
menter de nombreuses facettes du métier en 25 ans de carrière. Est-ce en raison de sa double qualification ? De ses collaborations réussies avec la Cité de l'espace pendant ses études toulousaines ? Sitôt diplômé, le jeune professionnel débute sa carrière en 1998 au Bureau d'études parisien de l'entreprise américaine Haworth spécialisée dans le mobilier professionnel. Il y assume une double mission de *space-planner* (amélioration des espaces de travail professionnels) et de chargé de développement.

PROJETS D'ENVERGURE

Désireux de donner une coloration plus artistique à son travail, le



Le bar de La Mobilierie



LIONEL DAILLEN
Fondateur de La Mobilierie

© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

jeune actif choisit de rejoindre le BE de l'entreprise Boscher qui a bâti son succès sur le développement de la signalétique dans les sièges des grandes entreprises, les établissements accueillant du public et... les musées. À son aise dans cet univers qui mobilise son sens artistique, l'intéressé se distingue alors comme chef de projet en signant la nouvelle signalétique de la BNP (un projet à 5 millions d'euros) ou encore celle du musée basque à Bayonne. Après un détour par les

laboratoires Bayer qui l'ont formé à la vente, Lionel Daillen reviendra à ses premières amours : le mobilier. Il intègre le spécialiste de l'aménagement de bureaux Protis pendant quatre ans avant de se lancer dans l'édition de petits bureaux et autres accessoires. En 2013, alors qu'il est retourné travailler chez son premier employeur au poste de chargé d'affaires, le designer de produits est appelé à piloter des projets d'envergure chez Setec, Planitec ou encore Danone.

DANONE LUI A FAIT CONFIANCE POUR DEUX DE SES PROJETS

Le géant de l'agroalimentaire lui confie la réhabilitation de « La Place du village » du Centre de recherche Daniel-Carasso, à Palaiseau, dont la construction remonte à 2002. Sa proposition séduit la direction de Danone, qui ne manquera pas de le rappeler au moment de concevoir le bar à eaux de la cafétéria. « L'objectif était de créer un bar destiné à la dégustation des nouvelles eaux déclinées par les marques du groupe, le tout en s'inspirant des comptoirs cubains », indique Lionel Daillen qui relèvera le challenge haut la main. De quoi lui donner envie de se lancer à son compte en 2015. « J'avais l'impression d'avoir acquis toutes les compétences indispensables pour rouler ma bosse seul. Les clients m'ont suivi », explique le designer d'espace. C'est la naissance de La Mobilierie, une

agence de conception d'espaces sur mesure dont le nom fleurit bon l'Italie, terre d'artisanat par excellence. « J'ai travaillé pour des gros clients de l'Île-de-France en lien avec des cabinets d'architecte. La notion de réseau est très importante dans notre secteur d'activité. C'est en confrontant nos idées que vont surgir les schémas les plus pertinents », glisse le responsable de La Mobilierie.

ARRIVÉ À PÉRIGUEUX À LA FAVEUR DE LA CRISE SANITAIRE

En 2020, la crise sanitaire change la donne. Les projets d'aménagement d'open spaces qui étaient en passe de se concrétiser sont repoussés à plus tard ou tout bonnement annulés. « J'ai profité de la fin du confinement pour quitter Paris et m'installer à Périgueux, en Dordogne, où j'avais des attaches familiales », concède Lionel Daillen. Le transfuge parisien ouvre d'abord un showroom de 135 m² dans le quartier Saint-Martin. La taille est idéale pour y accueillir le public au milieu d'une large gamme de meubles contemporains inédits. Mais le lieu se révèle peu passant. « C'est ce qui m'a poussé à déménager dans le centre-ville de Périgueux », poursuit le designer d'espaces. La surface d'exposition y est moindre, mais le maître des lieux s'en accommode. « J'ai repensé les lieux de A à Z. « J'ai reproduit la voûte de la chapelle Sixtine au plafond, mis des moulures haussmanniennes sur les murs et disposé des meubles contemporains susceptibles de refléter la diversité de mon catalogue. J'ai même trouvé la place pour créer un vrai-faux comptoir de bar », détaille Lionel Daillen qui a volontiers laissé battre son cœur d'artiste pour aménager un endroit qui puisse lui ressembler. En témoignent les tableaux abstraits signés de sa main accrochés aux murs de La Mobilierie. La générosité de l'homme n'est jamais (très) loin. ■



© Loïc Mazalirey - La Vie Économique

« J'ai reproduit la voûte de la chapelle Sixtine au plafond, mis des moulures haussmanniennes sur les murs et disposé des meubles contemporains susceptibles de refléter la diversité de mon catalogue »

© Shutterstock



Montpon-Ménéstérol **LES BONS « PLANTS » D'UN PROJET AGROTOURISTIQUE**

L'agence Périgord Développement accompagne Jean-Laurent Martial dans son intégration en Dordogne avec un projet d'agrotourisme sur un domaine de 100 hectares propice à des réalisations. La première d'entre elles consiste à planter avec des scolaires une haie de 150 mètres, plus longue que la moyenne en Périgord (80 mètres). 250 enfants et enseignants de 10 classes de maternelle au CM2 de Montpon-Ménéstérol et d'Eygurande se sont penchés fin 2023 sur cette approche pédagogique, écologique et historique (réhabilitation de la route des rois de France). La Fédération de chasse finance l'opération et des techniciens ont préparé le terrain pour la plantation prévue jeudi 1^{er} février au matin, en présence de parents.

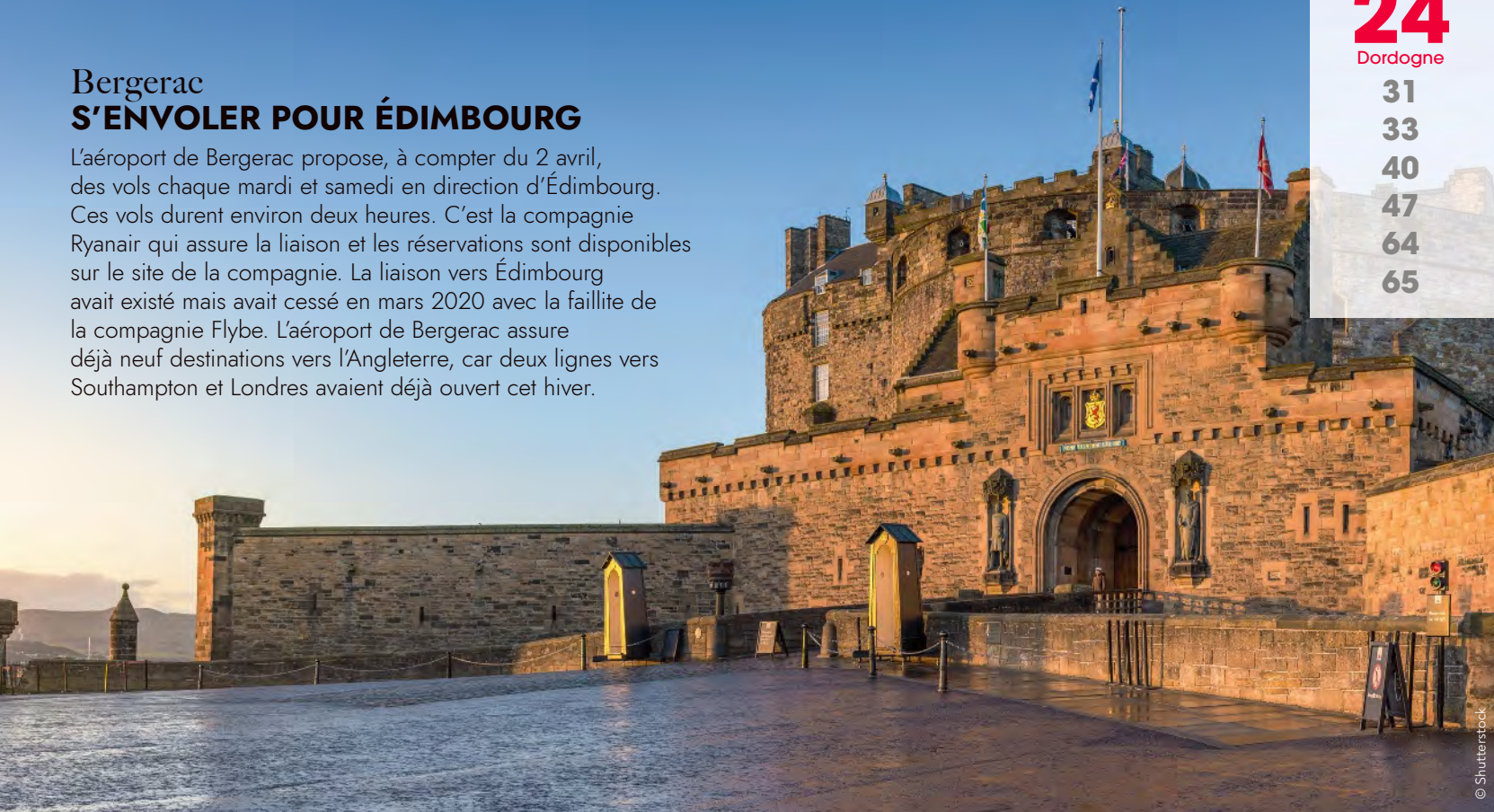


Saint-Astier **LES CHAUX HYDRAULIQUES LABELLIÉES**

Créées en 1912, les chaux hydrauliques naturelles de Saint-Astier ont été labellisées origine France garantie. Saint-Astier est aujourd'hui le premier producteur français indépendant de chaux hydrauliques naturelles, et de renommée mondiale. Estampillée entreprise du patrimoine vivant depuis 2022, l'entreprise familiale depuis quatre générations a obtenu ce nouveau label pour trois de ces chaux : chaux Blanche NHL 3,5 LC***®, chaux Tradi 100 NHL 5® et chaux Téréchaux®. En envoyant sa candidature, l'entreprise a dû répondre à un cahier des charges précis et garantir l'origine de ses produits.

Bergerac S'ENVOLER POUR ÉDIMBOURG

L'aéroport de Bergerac propose, à compter du 2 avril, des vols chaque mardi et samedi en direction d'Édimbourg. Ces vols durent environ deux heures. C'est la compagnie Ryanair qui assure la liaison et les réservations sont disponibles sur le site de la compagnie. La liaison vers Édimbourg avait existé mais avait cessé en mars 2020 avec la faillite de la compagnie Flybe. L'aéroport de Bergerac assure déjà neuf destinations vers l'Angleterre, car deux lignes vers Southampton et Londres avaient déjà ouvert cet hiver.



© Shutterstock

Boulazac-Isle-Manoire UN SHOWROOM AÄSGARD POUR RÉCHAUFFER L'HIVER

Le leader du poêle à bois scandinave en France (41 magasins, 370 salariés) ouvre un nouveau magasin à Boulazac, un showroom de 400 m² à l'architecture contemporaine, facile d'accès. Une collection de 60 appareils est exposée (à bûches, granulés, mixtes...), soit 80 % de la gamme. Pour cette première année, Aäsgard prévoit d'accompagner 250 foyers (installation ou rééquipement). La marque recrute six personnes (direction, conseillers de vente et techniciens poseurs), d'autres recrutements sont prévus pour assurer le suivi des appareils installés. Les équipes sont formées et certifiées (RGE Qualibois) pour un respect des normes environnementales. Le démontage de cheminées et le coffrage se font en économie circulaire. Un deuxième magasin est prévu à Sainte-Eulalie (Bordeaux) ce printemps, à Angoulême cet été puis à Brive-la-Gaillarde.



© Aäsgard

CES Las Vegas

Jackpot

pour les pépites du 31

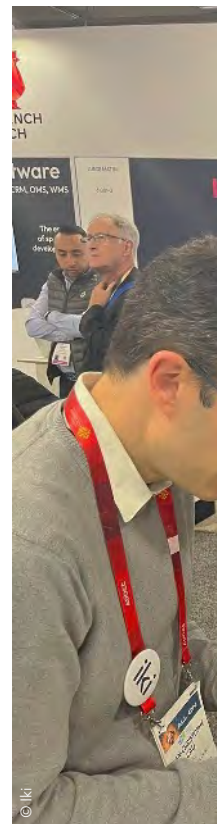
L'agence de développement économique de la Région Occitanie, Ad'Occ, a emmené trois entreprises du département au salon CES de Las Vegas début janvier. Une opportunité en or que les pépites Skyted, Upfiner et Iki ont su saisir pour atteindre différents objectifs.

Par Maxime FAYOLLE

les yeux. Pour sa première fois au CES (Consumer Electronics Show) début janvier, le dirigeant toulousain a été servi. « On cherchait avant tout de la visibilité pour montrer notre produit et expliquer qu'il faut utiliser les analyses urinaires pour le suivi de la nutrition. »

URIKI, L'ANALYSE URINAIRE À DOMICILE

C'est en effet l'objectif poursuivi par la solution Uriki, un petit objet pas plus grand qu'une clé USB et qui mesure 10 marqueurs dans les urines (pH, calcium, urée, sodium...) « Pour des personnes qui souffrent de maladies rénales chroniques, ce suivi quotidien va permettre de gérer leur alimentation et de l'optimiser. » Jean-Christophe Cau



« **L**as Vegas, c'est impressionnant ! Il y a du monde partout, ça foisonne d'idées et d'enthousiasme ! » Jean-Christophe Cau, le cofondateur d'Iki a encore des étoiles dans

“ Pour la start-up UpFiner, l'objectif au CES était de trouver des distributeurs pour son coffre-fort portatif. Mission réussie... ”



Jean-Christophe Cau, le cofondateur d'Iki, au CES de Las Vegas

la Sécurité sociale rembourse cette solution au moins partiellement. » Iki s'est donné 3 ans pour réaliser cet objectif et envisage une levée de fonds de 2 millions d'euros en 2025.

UPFINER VISE LES COMMERCES PHYSIQUES

Pour la start-up UpFiner basée à Toulouse, l'objectif au CES était de trouver des distributeurs pour son coffre-fort portatif. Mission réussie avec des contacts en France, en Afrique subsaharienne et en Amérique du Nord, avec une enseigne qui totalise près de 1 000 magasins. « Cela peut paraître paradoxal d'aller au bout du monde pour solliciter des distributeurs qui sont pour certains à Paris alors qu'on est à Toulouse, mais au CES ils prennent le temps de découvrir et tester les innovations. En temps normal, ils sont inaccessibles pour nous », résume Brice Cavalier, cofondateur d'UpFiner.

Aujourd'hui présent dans 70 points de vente en France, le coffre-fort qui déclenche une alarme de 85 dB

produits Apple, notamment les Air Tags, et ouverte depuis peu aux entreprises tierces. UpFiner est d'ailleurs le premier Français à obtenir la certification tant convoitée. « Ce sésame va donner confiance aux distributeurs », veut croire Brice Cavalier qui comptabilise 5 000 ventes du coffre-fort en 8 mois et vise une levée de fonds de 600 000 euros dans les prochains mois.

SKYTED, LE CHOUCHOU DU CES

Dernier Toulousain à avoir marqué le CES de son empreinte, c'est la start-up Skyted, fondée par Stéphane Hersen, un ancien cadre d'Airbus. Son produit est un masque à enfiler sur la bouche lorsque vous téléphonez. Celui-ci va rendre votre voix inaudible pour votre voisin. « Déjà, cela permet de la discrétion », souligne le fondateur. « Mais surtout, cela garantit la confidentialité de la conversation. » Le produit a fait un carton à Las Vegas où l'entreprise a lancé sa campagne Kickstarter. « Elle a bien démarré avec plus de 100 000 euros en quelques jours. On vise le demi-million de dollars soit environ 3 000 préventes », calcule Stéphane Hersen. Skyted poursuivait plusieurs objectifs au CES et notamment la rencontre de grands groupes comme Meta (Facebook) ou Google qui peuvent être intéressés par le masque de confidentialité. Le marché asiatique est également fortement visé. « Aux États-Unis, le masque renvoie souvent au Covid alors qu'en Asie, il est déjà dans les mœurs. » Même s'il a constaté une baisse de fréquentation par rapport au CES de 2023, Stéphane Hersen se satisfait du travail effectué à Las Vegas. « On a fait plus de 400 interviews là-bas ! », souffle-t-il. Une visibilité qui va aussi attirer de nouveaux investisseurs dont l'appui sera crucial pour une prochaine levée de fonds entre 3 et 5 millions d'euros dans les prochains mois. ■

“ On a réalisé plus de 400 interviews à Las Vegas en quelques jours ”

parle d'expérience. Il a souffert de coliques néphrétiques qui l'ont mené deux fois aux urgences il y a une dizaine d'années. « Réaliser des analyses urinaires chez soi, avec l'interprétation d'un professionnel de santé, cela permet de mieux connaître sa pathologie. C'est aussi un outil d'éducation thérapeutique. » Actuellement déployé dans 12 centres néphrologiques en France, Uriki a commencé à être commercialisé (90 € par mois pour le lecteur, les cartouches et l'application mobile). « On aimerait que

dès qu'il est déplacé est amené à se populariser. « C'est plus facile pour vendre l'objet de le voir, de le tester, d'entendre l'alarme... sur Internet c'est impossible. » Le CES était aussi l'occasion pour UpFiner d'arborer sa certification Apple et son accès au réseau Find My. « Désormais, à chaque fois que notre coffre-fort croisera un iPhone, le téléphone fera remonter sa position aux serveurs d'Apple. C'est comme ça qu'on fait de la géolocalisation. » Une méthode inventive jusqu'ici réservée aux

Textile Floatee passe à la taille adulte



Après le succès du t-shirt anti-noyade pour enfants vendu à plus de 7 000 exemplaires en un an, Floatee lance un nouveau produit destiné aux adultes. Une nouvelle dimension pour la start-up basée à Labège avant d'envisager la certification de ses produits outre-Atlantique.

Par Maxime FAYOLLE

On ne change pas une équipe qui gagne. Les fondateurs de Floatee ont probablement dû se répéter ce leitmotiv sportif au moment de créer leur nouveau produit officialisé cette semaine. Il s'agit d'un t-shirt anti-noyade pour adulte, sur la même idée que le modèle enfant développé depuis un an. « La différence, c'est que le déclenchement du gilet de sauvetage sera manuel pour les adultes », nuance Philippe Rouvier, cofondateur de Floatee avec Thibaut Choulet. « On vise toutes les personnes qui pratiquent un sport d'eau et qui, pour une raison ou une autre, sont en situation de détresse. »

DISPONIBLE EN PRÉVENTE

La fatigue d'un nageur, une météo capricieuse, une blessure lors d'un sport aquatique ou un baigneur pris dans une baie sont des cas particulièrement ciblés. Les personnes épileptiques qui sentent arriver une crise

dans l'eau scrutent également avec attention l'arrivée de ce produit qui permet de gonfler un poumon de survie et de remonter instantanément à la surface, tête hors de l'eau.

Sur Internet, les préventes sont ouvertes pour ce modèle adulte (plusieurs tailles, de 60 à 130 kg) qui sera commercialisé autour de 150 euros. « Quant à la livraison, on a tiré les leçons de l'engouement du t-shirt enfant et on annonce qu'elles auront lieu au mois de mai. » Il faut dire que la jeune pousse installée à Labège, à quelques kilomètres de Toulouse, ne

“ Notre t-shirt anti-noyade sera proposé dans une cinquantaine de Monoprix l'été prochain ”



© D.R.

s'attendait pas à un tel succès pour son produit phare.

IDÉE RESTÉE DANS UN CARTON

L'histoire de ce t-shirt anti-noyade remonte pourtant à de nombreuses années. « On a eu cette idée en école d'ingénieurs », rembobine Philippe Rouvier. Mais à l'époque, la mise en place est complexe. « On nous a conseillé de bâtir un gros business plan. Une fois terminé, on ne savait plus quoi en faire. C'était l'entrepreneuriat à la papa d'il y a 10 ans. On aurait dû nous dire qu'il était plus utile de créer un prototype pour convaincre les investisseurs. »

alarmes de piscine sont souvent désactivées, les barrières ne sont pas fermées tout le temps et on oublie que les brassards et bouées ne sont pas des protections contre la noyade mais servent à l'apprentissage de la nage », rappelle le cofondateur.

“ L'entreprise a été repérée en 2023 par l'émission de M6 Qui veut devenir mon associé ”

M6 ET LE CONCOURS LÉPINE

Philippe et Thibaut abandonnent leurs jobs respectifs dans l'aéronautique et se lancent. Un prototype est créé, puis deux... « puis 50 ! », sourit Philippe Rouvier. « Finalement, on est repéré lors d'un concours par M6 pour participer à l'émission *Qui veut devenir mon associé*. » Dès la diffusion en janvier 2023, c'est un carton. Puis, la victoire au concours Lépine va donner une visibilité supplémentaire en France mais aussi en Europe. « On a été en rupture de stock tout l'été ! », souligne le jeune patron qui compte aujourd'hui plus de 7 000 ventes du t-shirt pour enfant pour un chiffre d'affaires de près de 900 000 euros fin 2023.

COMMERCIALISATION GRAND PUBLIC

Aujourd'hui disponible sur le site internet de Floatee, le t-shirt qui déclenche un gilet de sauvetage automatiquement dès que l'enfant tombe dans l'eau est amené à gagner en popularité dans les prochains mois. « On vise une mise en vente dans les magasins petite enfance et nous allons nous déployer dans une cinquantaine de magasins Monoprix l'été prochain. » Des discussions avec des grandes surfaces de sport et des piscinistes sont également engagées.

En 2024, l'autre objectif de Floatee est l'internationalisation. « Aujourd'hui, on réalise 10 % de nos ventes à l'étranger », calcule Philippe Rouvier. L'objectif est d'augmenter cette part grâce à la traduction du site en anglais et en espagnol, et bientôt en allemand, grec et néerlandais. Il restera ensuite un immense marché à conquérir : celui des États-Unis, pour 2025. « On anticipe que ce sera notre plus gros marché », estime le cofondateur qui rappelle toutefois qu'une nouvelle étape de certification est nécessaire. « Aujourd'hui, les modèles varient entre l'Europe et les États-Unis. On va donc refaire des tests et préparer cette certification qui demande du temps et aussi beaucoup d'argent. » C'est pour cette raison que Floatee va lancer une nouvelle levée de fonds et vise entre 1 et 2 millions d'euros auprès de business angels de la région. Elle servira à s'ouvrir les portes de l'Amérique et à investir dans la recherche et développement pour continuer d'innover. ■



© D.R.

PHILIPPE ROUVIER
 cofondateur de Floatee

L'idée est reléguée dans un coin de leur tête, jusqu'à un week-end de 2021. « C'était un de mes premiers week-ends à la plage après le Covid », se souvient Philippe Rouvier. « J'ai assisté à la noyade d'une petite fille et ça a fait tilt. » Leur idée d'étudiant n'a pas été récupérée, alors que la noyade est le premier accident de la vie courante chez les enfants. En 2021, une enquête de Santé Publique France chiffrait à 332 le nombre d'enfants de moins de 6 ans victimes d'une noyade. Parmi eux, 23 n'ont pas survécu. « Tout ce qui existe aujourd'hui ne répond pas à cette problématique. Les

Toulouse Un nouvel espace de « **corpoworking** »

At Home, acteur toulousain spécialisé dans la gestion des espaces de travail flexibles, ouvre son troisième site dans la ville rose. Implanté à la Cité Internationale, l'espace de 1 500 m² propose une solution de « corpoworking » pensée par Action Logement Occitanie.

Par **Bérengère BOSI**

Et de trois. At Home, filiale d'In Situ, le groupe haut-garonnais spécialiste de l'immobilier de bureau, vient d'ouvrir son troisième tiers-lieu dédié aux entreprises à Toulouse. Situé au sein de la Cité internationale université – ce nouveau campus inauguré en novembre dernier dans le quartier Saint-Michel – l'espace de 1 500 m² (900 m² de bureaux et 600 m² d'espaces communs) vise à offrir une solution d'accueil de leurs salariés aux entreprises de la région toulousaine. Trois sociétés ont déjà investi les lieux depuis le 12 janvier : l'application de covoiturage Karos, la plateforme de télémedecine France Surgery et la marketplace dédiée aux campagnes de contenus sponsorisés Getfluence. 23 postes sur un total de 174 sont ainsi déjà occupés. « Nous sommes également en discussion avec un gros acteur de l'aéronautique et le groupe Continental qui envisagent d'installer une partie de leurs salariés sur notre site », explique Anne-Sophie Icard, codirectrice d'At Home.

LE TÉLÉTRAVAIL EN MIEUX

Car la proposition d'At Home, qui décline une initiative lancée par Action Logement Occitanie (« Mon bureau près de chez moi ») a de quoi séduire. « Notre but est d'accueillir des travailleurs domiciliés à moins de 15 minutes afin de réduire les émissions de CO₂



liées aux déplacements pendulaires », indique Anne-Sophie Icard. Confortable et chaleureux, l'espace de corpoworking haut de gamme permet d'améliorer la qualité de vie des salariés et de lutter contre les inégalités entre travailleurs qui bénéficient de jours de télétravail mais ne possèdent pas tous un logement adapté. Enfin, At Home, qui réunit un écosystème de 90 entreprises sur ses trois sites (aussi à Montaudran et Compans Caffarelli), permet aux entreprises de renforcer leur attractivité en proposant des conditions de travail optimales.

La maison-mère d'At Home cherche déjà de nouvelles implantations pour déployer ses offres. À Toulouse, mais également à Paris et à Montpellier, confie Stéphane Adnet, directeur général d'In Situ et vice-président d'At Home. « Le marché de l'immobilier tertiaire est très difficile, mais celui des bureaux opérés (espace de travail loué avec un contrat de prestation de services, NDLR) est en forte croissance. En nombre de mètres carrés, il a augmenté de 46 % entre 2022 et 2023 en France », conclut le dirigeant. ■

Muriel Abadie, vice-présidente de la Région chargée du Tourisme et Julie Khaski, directrice de la dette privée chez M Capital



© B. B. - La Vie Economique

Fonds Tourisme Occitanie

80 millions d'euros investis

Le Fonds Tourisme Occitanie entre dans sa cinquième et dernière année d'existence. En quatre ans, l'outil né à l'initiative de la Région pour soutenir ce secteur stratégique a financé 76 projets. Bilan.

Par Bérengère BOSI

Généralant 16 milliards d'euros de retombées de chiffre d'affaires et 125 000 emplois sur le territoire, le tourisme représente « le deuxième secteur économique de la région Occitanie, derrière l'agriculture et l'agroalimentaire », affirme Muriel Abadie, vice-présidente de la Région, chargée du tourisme. Pour accompagner son développement et permettre au tourisme de réaliser sa transition sociale et écologique, la Région Occitanie a lancé fin 2019 son Fonds Tourisme Occitanie (FTO). Quatre ans après son lancement, il a permis de soutenir 76 projets à hauteur de 82 millions d'euros, qui ont généré 410 millions d'euros d'investissement total.

« 1 550 emplois ont été créés ou maintenus grâce à ces projets », affirme l'élue régionale. Tous les départements d'Occitanie ont profité du FTO, les Pyrénées-Orientales (18,9 millions d'euros), l'Hérault (18,7 millions d'euros) et les Hautes-Pyrénées (15,6 millions d'euros) en tête. En Haute-Garonne, cinq projets ont été financés, pour un montant global de 2,1 millions d'euros.

CINQ PROJETS EN HAUTE-GARONNE

Le projet des Halles de la Cartoucherie – un bâtiment à vocation culturelle et espace de coworking à Toulouse – a bénéficié d'un soutien de 1 million d'euros sur un investissement total de 7,23 millions. Toujours à Toulouse, la société Miharu a pu réaménager l'étage de la gare Matabiau pour en faire un espace consacré à l'événementiel. 300 000 euros ont été accordés par le FTO pour un projet global de 1 million d'euros. Le groupe Hostel 20 a quant à lui obtenu 400 000 euros pour son auberge de jeunesse à Toulouse (investissement total : 1,5 million d'euros). À Bérat, 300 000 euros ont été alloués au projet de construction de 4 éco-cabanes touristiques (investissement total : 750 000 euros). Enfin, le Domaine de Peyrolade situé à Daux s'est vu attribuer 200 000 euros sur le demi-million d'euros investi pour rénover le domaine hôtelier. Doté de 100 millions d'euros au total, le fonds qui s'éteindra fin 2024, pourra encore débloquer 18 millions d'euros pour sa dernière année d'existence. « Le ticket moyen étant de 1 million d'euros, on peut compter sur 18 à 20 projets en Occitanie pour 2024 », confie Julie Khaski, directrice de la dette privée chez M Capital, société d'investissement en charge du déploiement du FTO. ■



**CHRISTOPHE
NICAUD**

directeur de l'Adie
Occitanie

Occitanie

3^E ÉDITION DES « 2 SEMAINES POUR CRÉER SA BOÎTE »

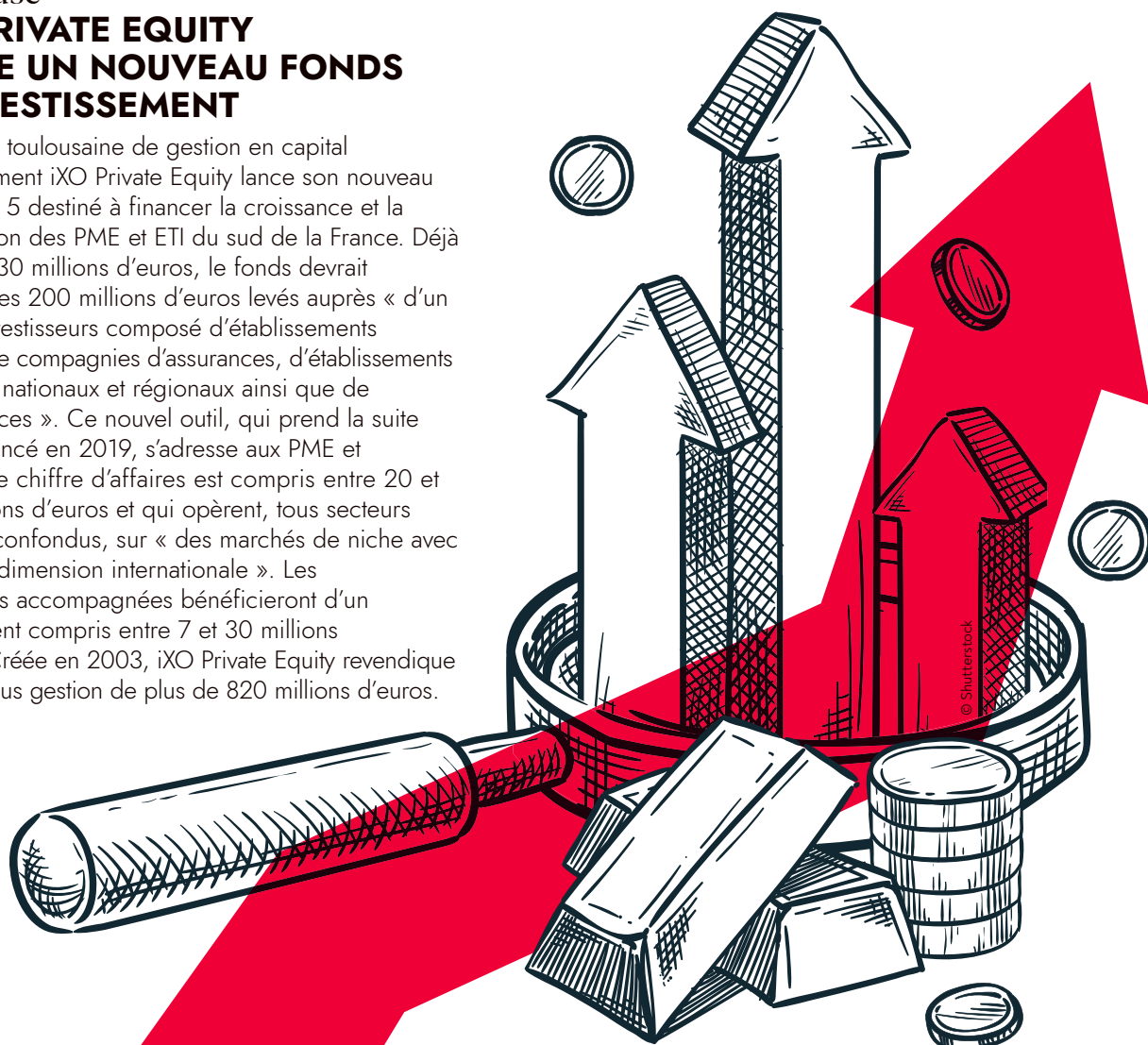
L'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) lance la 3^e édition de son opération « Les 2 semaines pour créer sa boîte ». Elle se déroulera du 29 janvier au 9 février et mobilisera toutes les équipes de l'association sur toute la région. L'opération se déroulera en deux phases : un webinar quotidien avec France Travail (ex-Pôle emploi) puis des rendez-vous territoriaux pour aller à la rencontre des porteurs de projets à la recherche de moyens et de conseils. À cette occasion, l'Adie lance une offre pour rendre l'entrepreneuriat accessible à tous. Il s'agit du pack « Tout pour se lancer » qui contient une assurance pro, une trésorerie de départ de 200 euros et un accompagnement individuel pour 30 euros par mois. En Haute-Garonne, cinq RDV sont au programme de cette 3^e édition. Ils auront lieu à Toulouse, Muret et Castelnau-d'Estrétefonds du 6 au 9 février.

Infos pratiques : Inscription sur www.adie.org/nos-ateliers/

Toulouse

IXO PRIVATE EQUITY LANCE UN NOUVEAU FONDS D'INVESTISSEMENT

La société toulousaine de gestion en capital investissement iXO Private Equity lance son nouveau fonds IXO 5 destiné à financer la croissance et la transmission des PME et ETI du sud de la France. Déjà doté de 130 millions d'euros, le fonds devrait atteindre les 200 millions d'euros levés auprès « d'un pool d'investisseurs composé d'établissements publics, de compagnies d'assurances, d'établissements bancaires nationaux et régionaux ainsi que de family offices ». Ce nouvel outil, qui prend la suite d'IXO 4 lancé en 2019, s'adresse aux PME et ETI dont le chiffre d'affaires est compris entre 20 et 200 millions d'euros et qui opèrent, tous secteurs d'activité confondus, sur « des marchés de niche avec une forte dimension internationale ». Les entreprises accompagnées bénéficieront d'un financement compris entre 7 et 30 millions d'euros. Créée en 2003, iXO Private Equity revendique un actif sous gestion de plus de 820 millions d'euros.





CAROLE DELGA
 présidente de la
 Région Occitanie

Occitanie L'HABITAT, GRANDE CAUSE DE LA RÉGION POUR 2024

À l'occasion de ses vœux à la presse, la présidente de la Région Occitanie, Carole Delga, a martelé ses priorités : l'éducation, les mobilités ou encore le bâtiment. À ce sujet, la Région travaille activement avec la FFB Occitanie et la Capeb sur son plan « Bâtiment durable » qui devrait être présenté fin janvier. Doté de 150 millions d'euros, le plan vise à soutenir la construction et la réhabilitation des logements afin de pouvoir accueillir les 42 000 nouveaux habitants qui s'installent en Occitanie chaque année. « Il faut une politique plus forte sur la rénovation énergétique des bâtiments. Il faut également agir pour proposer un acte constructif écologiquement moins impactant et stopper l'hypermétropolisation », estime la présidente qui souhaite en parallèle mieux irriguer les territoires ruraux en termes de nouveaux logements.

Toulouse NEWREST SIGNE UN CONTRAT LONGUE DURÉE AVEC LA COMPAGNIE ICELANDAIR

Le spécialiste de la restauration aérienne Newrest vient de signer un partenariat de 12 ans avec la compagnie Icelandair. À partir du 1^{er} février, l'entreprise toulousaine va proposer des solutions de restauration et de logistique pour la compagnie islandaise. Les opérations d'approvisionnement, de conception culinaire et de gestion des stocks se feront à l'aéroport international de Keflavik à la pointe sud-ouest du pays. « En tant que nouveau partenaire d'Icelandair, nous soutiendrons le développement de produits à bord dynamiques et passionnants », ont déclaré les deux co-PDG du groupe Newrest Jonathan Stent Torriani et Olivier Sadran. Avec ce nouveau partenariat, ce sont plus de 4 millions de passagers annuels supplémentaires qui pourront goûter les produits fabriqués par l'entreprise toulousaine.





Une année record pour U'wine

Fondé par Thomas Hébrard en 2015, le négociant en vins de nouvelle génération U'wine signe une année 2023 au-delà des performances du marché. Et prévoit une levée de fonds de 7 millions d'euros en 2024, pour développer son activité en Europe et en Chine, où se trouve « un potentiel de croissance énorme », selon son dirigeant.

Par Jennifer WUNSCH

Le négociant en vins de nouvelle génération U'wine, fondé par le passionné de vin Thomas Hébrard, termine une année record, avec un chiffre d'affaires de 12,6 millions d'euros. Et fourmille de projets pour 2024, malgré un contexte difficile. « Notre modèle propose une expérience physique et digitale autour du vin. Il repose sur des investisseurs, pour lesquels nous achetons des Grands Crus, que nous stockons et revendons auprès de consommateurs, via notre site e-commerce, afin de leur apporter un retour sur investissement », résume-t-il. Disposant de 40 millions d'euros d'encours sous



gestion, la société, dont l'offre de mandat de gestion est enregistrée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), gère une cave d'environ 850 000 bouteilles « connectées » issues de 250 domaines répartis dans 9 pays. En 2023, malgré un marché en baisse, en particulier à Bordeaux, U'wine est parvenu à doubler ses ventes de vins, atteignant un niveau d'écoulement de 1,5 million d'euros sur l'année. « Nous avons apporté à nos clients une performance nette annuelle de 5,8 %, bien au-dessus de la référence du marché Liv-Ex Fine Wine 100, qui plafonne à 3,8 % », détaille Thomas Hébrard.

BOURGOGNE ET VINS ITALIENS

Et si le dirigeant reconnaît « être en retard sur l'écoulement des vins », il explique cette performance par « la patience de nos clients, qui nous permet de vendre les vins de façon stratégique, au bon moment ». C'est également en diversifiant ses achats en dehors de Bordeaux que Thomas Hébrard est parvenu à faire croître son activité. « Les vins de Bordeaux ne permettent plus aux intermédiaires de faire de la marge. Nous avons donc élargi notre gamme, désormais composée de 1 500 vins, dont les Bordeaux ne représentent plus que 35 %. Les plus performants ayant été en 2023 les Bourgogne et les vins italiens », dévoile-t-il. Malgré



A man with short brown hair, wearing a white long-sleeved shirt and blue jeans, stands in a wine cellar. He is looking towards the camera while his hands are near a bottle on a wooden shelf. The cellar is filled with rows of wine bottles on shelves, with some shelves labeled with years like 1947, 1966, 1970, 1976, and 1991. The lighting is dramatic, with a strong red light source on the left side of the frame, creating a large red shadow on the wall and floor.

THOMAS HÉBRARD : PARCOURS

Issu d'une famille de viticulteurs de Saint-Émilion (son père est copropriétaire du château Trianon), Thomas Hébrard ne se destinait pas à travailler dans le vin. Après des études d'ingénieur en aéronautique à Supaéro, puis un passage par HEC Paris, il commence sa carrière dans le cabinet parisien Algoé, spécialisé dans le conseil en management et stratégie pour le secteur public. Ce passionné de vin imagine alors U'wine. « De 2011 à 2015, j'ai fait de « l'extrapreneuriat » dans mon cabinet de conseil, en travaillant sur toute la partie juridique de mon projet avec l'AMF », confie Thomas Hébrard. U'wine est aujourd'hui le leader français de l'investissement dans le vin.

THOMAS HÉBRARD

dans la cave U'wine, gérée par Dartess, où sont stockées pas moins de 850 000 bouteilles connectées.

« Notre modèle repose sur des investisseurs, pour lesquels nous achetons des Grands Crus, que nous stockons et distribuons afin de leur apporter un retour sur investissement »

tout persuadé que les Grands Crus bordelais peuvent retrouver leur prestige et leurs performances, Thomas Hébrard s'attelle à faire du lobbying en faveur de la filière auprès des pouvoirs publics. « Si nous parvenons à remettre de la marge dans le système ; à investir pour cibler les nouvelles générations, en adaptant la distribution et le marketing ; et partons à la conquête de la Chine, un marché avec un potentiel de croissance énorme, le marché va repartir », est persuadé le dirigeant. U'wine a d'ailleurs ouvert une filiale à Shanghai en 2020 (où travaillent 3 de ses 30 salariés) maintenue pendant toute la période Covid, grâce à un investissement de 900 000 euros.

7 MILLIONS D'EUROS DE FINANCEMENT

En 2024, Thomas Hébrard, qui a déjà levé 4,4 millions d'euros depuis le début de l'aventure U'wine auprès de ses proches et de ses clients, prévoit d'ouvrir le capital de l'entreprise en France et en Chine, à travers une série A, tout en gardant la majorité du capital des deux entités. « Nos besoins de financement sont de 7 millions d'euros. Bpifrance et deux banques nous soutiennent en non-dilutif, et nous espérons lever 4,5 millions d'euros en equity auprès de nos clients investisseurs », détaille-t-il. En Europe, U'wine envisage ainsi d'investir 4,5 millions d'euros pour accélérer sur la revente de vin, continuer à acquérir des clients investisseurs, en se reposant notamment sur les banques privées et les conseillers en gestion de patrimoine, et en développant l'image de l'entreprise. « Nous souhaitons également investir 2,5 millions d'euros pour dupliquer notre modèle en Chine, important marché potentiel de revente

des vins de nos investisseurs français », précise le dirigeant. Pour cela, U'wine a développé son application mobile sur le réseau chinois WeChat et est sur le point d'annoncer un partenariat stratégique avec une entreprise chinoise colossale. Thomas Hébrard s'est également vu proposer le rôle « d'ambassadeur des vins étrangers pour la Chine ». Un rôle qui sied à ce passionné de vin, persuadé de « réussir à changer le marché. Mais pour cela, nous devons tenir. C'est pourquoi nous devons lever ces fonds maintenant, avant que cela ne reparte », conclut-il. ■

U'WINE EN CHIFFRES

Date de création : 2015

Effectifs : 30 personnes (dont 25 à Bordeaux)

CA 2023 : 12,6 millions d'euros

Encours sous gestion : 40 millions d'euros

Désinvestissement 2023 : 1,5 million d'euros

Nombre de bouteilles « connectées »

850 000 (stockées par Dartess)



U'wine propose à ses clients investisseurs, des « U'wine tours » et des dégustations.

Sophie Tragnan

La coach qui murmure à l'oreille des lycéens

Les inscriptions sur Parcoursup ont ouvert le 17 janvier et dureront jusqu'au 14 mars. Une échéance synonyme d'anxiété et de stress pour les jeunes qui n'ont pas encore de projet en tête. Avec Futurness by l'Étudiant, la coach certifiée, Sophie Tragnan, les aide à trouver leur voie.

Par Cécile AGUSTI

Ils sont environ 900 000 à vouloir s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur. Depuis l'ouverture de la plateforme nationale Parcoursup, les futurs bacheliers et étudiants en réorientation ont deux mois pour constituer un dossier et candidater en ligne. Pour tous, le stress monte... Et c'est encore pire pour ceux qui n'ont pas de projet en tête !

Pour leur éviter de se diriger dans une voie qui ne leur correspond pas, *L'Étudiant* leur propose un service de coaching. Baptisé Futurness, le concept a été racheté par le groupe de médias à deux entrepreneurs toulousains, en décembre 2017. Il met en relation les jeunes



Dans le cadre du Salon de l'Étudiant, Sophie Tragnan anime La Classe, un atelier d'une demi-heure pour expliquer Parcoursup aux lycéens

© D.R.

ACCOMPAGNEMENTS EN LIGNE

Sophie Tragnan réalise ses accompagnements individuels en visio aux heures où les jeunes et leurs parents sont disponibles : le mercredi, le samedi, le soir entre 16 heures et 20 heures et durant les vacances scolaires.

Le coaching « Orientation métier » dure 1 h 30 au total, réparti sur 15 jours.

Après un rendez-vous initial, le jeune est soumis à des tests pour évaluer sa personnalité. Au cours d'une réunion de restitution, Sophie Tragnan présente trois métiers qui collent à ses aspirations.

Le coaching « Parcours d'études » comprend en plus trois rendez-vous d'une demi-heure avec un spécialiste des parcours d'études qui réalise un bilan d'orientation.

Enfin, le coaching Parcoursup combine les deux premiers et permet d'être soutenu pour la rédaction de la lettre de motivation.

Les tarifs oscillent entre 250 et 600 euros. « Ça a un coût... mais c'est moins cher qu'une année d'université ratée ! »

<https://futurness.com/>

avec une centaine de coachs et spécialistes de l'orientation. Au cours d'accompagnements individuels, ils les aident à mieux comprendre leurs aspirations et à aligner leurs choix d'études avec leurs véritables intérêts.

760 ACCOMPAGNEMENTS

Installée à Maillères, Sophie Tragnan est l'une de ces coachs. Ancienne conseillère en insertion professionnelle à l'ANPE puis à Pôle emploi, son moteur a toujours été de « mettre en relation des personnes qui doivent se rencontrer ». Formée au coaching, elle collabore avec Futurness depuis 2014 et a réalisé plus de 760 accompagnements.

« L'orientation devrait faire partie de l'éducation, estime-t-elle. Malheureusement, ce n'est pas le cas... Les profs font le maximum, mais ils ne sont pas formés à ça. Je suis mère de cinq enfants et j'ai toujours recherché ce qui était le plus adapté pour chacun d'eux. J'ai eu la chance de baigner dans l'univers de l'insertion professionnelle. Alors, j'ai décidé d'apporter ma pierre à l'édifice. »

Grâce à des outils de coaching, basés sur le questionnement et l'intuition, elle parvient à mettre des mots sur ce que les jeunes désirent profondément... même lorsqu'ils n'en ont pas conscience. Elle transforme leurs passions, intérêts et talents en un projet professionnel concret et réaliste.

SE PROJETER DANS UN AVENIR STIMULANT

Dans le coaching Parcoursup, elle aide ses clients à découvrir leur personnalité et identifie trois métiers dans lesquels ils pourraient s'épanouir. « Ce n'est pas aux jeunes d'être faits pour un métier, c'est à un métier d'être fait pour eux ! » L'objectif n'est pas de déterminer précisément la profession qu'ils exerceront plus tard. Il s'agit de leur ouvrir des « univers » pour qu'ils se projettent dans un avenir stimulant.

Un spécialiste des parcours d'études détaille ensuite les formations envisageables. Trois niveaux de challenge sont proposés : un parcours de l'ambition, un raisonnable et un de secours. Une fois que les lycéens et leurs parents ont validé leurs choix, Sophie Tragnan reprend la main pour les aider à écrire leur lettre de motivation.

« J'incite les jeunes à réfléchir à la façon dont leurs expériences passées pourraient servir leur projet. Qu'est-ce qu'ils ont tiré de leurs stages, de leurs petits boulots, d'avoir été délégué de classe ou capitaine d'équipe... C'est une gymnastique d'esprit qui leur servira toute leur vie et qui leur permet d'écrire des lettres de motivation qui sortent du lot ! » Et de fait, 90 % des jeunes qu'elle accompagne décrochent le parcours de l'ambition ou le raisonnable, et aucun ne se retrouve sans solution.

MIEUX VAUT ANTICIPER

Sophie Tragnan n'intervient pas qu'auprès d'élèves de terminale. Elle accompagne les jeunes dès le collège. « C'est triste, mais moins on est fait pour l'école, plus il faut se décider vite. Lorsqu'il n'y a pas de problème scolaire, la seconde générale est la voie idéale, et c'est intéressant de se préparer à Parcoursup dès ce moment-là. En revanche, pour ceux qui peinent, il est bon de se poser des questions dès la troisième, voire à la fin de la quatrième. »

La coach se réjouit que Parcoursup ait revalorisé des sections qui avaient été « mises au panier », comme les bacs technologiques et professionnels. « Mieux vaut faire une bonne techno qu'une voie générale à 10 de moyenne. D'excellents bacs professionnels sont pris en BUT (Bachelor universitaire de technologie) et réussissent. Mais encore faut-il ne pas se tromper de section. »

C'est là que le coaching prend tout son sens en aidant les adolescents à identifier ce qu'ils ont envie de faire. « La problématique, c'est qu'en fonction du lieu où on habite, toutes les sections ne sont pas disponibles. Et les internats sont rares. Le problème peut aussi venir des parents... L'orientation ne fonctionne que s'il y a un partenariat avec eux. Or, certaines situations sont très conflictuelles ! Mais il faut faire confiance aux jeunes. Lorsqu'ils ont identifié une voie qui les attire, ils sont capables de réaliser de grandes choses. » ■



© Shutterstock

Environnement **LE BAR PROTÉGÉ**

En 2019, la préfecture des Landes a pris un arrêté autorisant les pêcheurs de loisir à poser des filets fixes sur l'estran landais. Ce même arrêté limite les prises à trois bars par pêcheur et par jour. Or, en 2020, le règlement européen a limité la détention de bars à deux par pêcheur de loisir et par jour, tout en interdisant l'utilisation de filets fixes pour leur capture.

L'association Défense des milieux aquatiques a donc demandé à la préfecture des Landes d'abroger son arrêté de 2019. Devant sa fin de non-recevoir, elle a saisi le tribunal administratif de Pau. Par un jugement du 29 décembre dernier, la juridiction demande à la préfecture d'abroger l'arrêté dans un délai de deux mois, afin de garantir la préservation du bar.

Un soulagement pour l'association qui note que « l'état de cette espèce au sud du 48^e parallèle continue de se dégrader. Au point que pour 2024, la limitation de capture journalière est fixée à un seul spécimen pour la pêche de loisir. »

Conjoncture **L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES S'ESOUFFLE AU 3^E TRIMESTRE 2023**

Si la Nouvelle-Aquitaine, première région touristique de France, a connu une bonne saison estivale, en particulier dans l'hôtellerie de plein air qui a enregistré une fréquentation en hausse de 4 % par rapport à 2022, le reste de l'économie marque le pas au troisième trimestre 2023. Selon le baromètre de l'Insee publié le 10 janvier dernier, le fléchissement de l'activité observé au deuxième trimestre se confirme et le taux de chômage (6,5 %) repart légèrement à la hausse de 0,2 point par rapport au 2^e trimestre 2023. En effet, l'emploi recule encore dans la construction (- 0,5 % par rapport au 2^e trimestre) et le tertiaire non marchand (- 0,2 %), tandis qu'il progresse légèrement dans l'industrie (+ 0,4 %) et dans le tertiaire marchand (+ 0,2 %). Le nombre de défaillances d'entreprises continue, quant à lui, de progresser et retrouve, pour la première fois depuis la crise sanitaire le niveau de 2019.

Département **LE LOGEMENT, AXE FORT DE 2024**

Face à « la confiance ébranlée et (au) scepticisme » des citoyens envers la politique, il faut « des actions concrètes » démontrant qu'à l'échelle d'un territoire, « la solidarité publique a du sens et produit de réels bienfaits », a exprimé le président du conseil départemental Xavier Fortinon, lors d'un discours de vœux au ton grave le 15 janvier, dénonçant l'inaction du gouvernement. À commencer par la question du logement, un enjeu primordial : dans un département où « l'attractivité crée une concurrence malsaine entre les logements de rente et les logements permanents pour les actifs », « il faut accélérer » pour répondre aux demandes de logements sociaux (12 000 non satisfaites), en construisant, en réhabilitant des logements conventionnés et en constituant des réserves foncières, a-t-il dit. Dans ce but, la participation du département en la matière a été portée de 15 à 21 millions d'euros sur 2021-2026, et un nouvel outil permettant de porter du foncier sur du très long terme est actuellement étudié par les Landes avec la Banque des territoires.



© S. Zamboni | CD40



Élevages de volailles en plein air **LES SYNDICATS SE FÉLICITENT DU DIALOGUE INSTAURÉ AVEC LE MINISTRE**

Reçus « pour la première fois sur le sujet spécifique de l'élevage autarcique de volailles en plein air », le 8 janvier dernier à Paris par Marc Fesneau, la Confédération paysanne, le Modef et ELB (confédération paysanne du Pays basque) ont dû être soulagés de voir que le ministre de l'Agriculture avait été reconduit dans le nouveau gouvernement. Lors de leur rencontre, ces syndicats agricoles se sont « félicités de l'ouverture d'un dialogue au plus haut sommet de l'État sur ce modèle d'élevage » avec un ministre qui s'est, selon eux, « montré coopératif pour prouver scientifiquement la pertinence sanitaire

des pratiques de l'élevage autarcique en plein air, et ainsi soutenir l'avenir de ce modèle », écrivent-ils dans un communiqué. « Toutefois, l'avenir des élevages autarciques de volailles en plein air reste incertain : la vaccination des canards a créé plus de flux d'intervenants dans les élevages, ce qui génère un nouveau danger vis-à-vis de la diffusion de l'influenza aviaire. Mais surtout, la claustration des volailles reste obligatoire tant que le risque vis-à-vis de l'influenza aviaire est jugé « élevé » », déplorent-ils.

© J.D.

ValOrizon Le succès de la Brocante aux matériaux

Les 15 et 16 mars prochains aura lieu la 3^e édition de la Brocante aux matériaux qui permet aux particuliers d'acheter à prix réduit des fins de chantier auprès des entreprises lot-et-garonnaises du bâtiment. Rencontre avec la structure initiatrice de cet événement : ValOrizon.

Par Jonathan BITEAU

Le moins qu'on puisse dire c'est que le nouveau président de ValOrizon est déjà à pied d'œuvre. Le maire de Lavardac, Ludovic Biasotto, à la tête du syndicat depuis le 31 octobre dernier à la suite de l'élection au Sénat de Michel Masset, a conscience des nouvelles responsabilités qui sont les siennes. En effet, le syndicat de gestion et de tri des déchets situé à Damazan gère les ordures ménagères de plus de 240 000 habitants du Lot-et-Garonne. Créé en 2003, ValOrizon compte 8 communautés de communes et 2 agglomérations (Marmande et Villeneuve) parmi ses membres. Seuls les Agenais ne font pas partie de ce syndicat initié en 2003 par le Conseil départemental. Sa gouvernance est donc partagée entre les intercommunalités adhérentes et le Département. Et le sujet des déchets, autrefois technique et austère, est devenu un enjeu politique et économique majeur qui intéresse élus, citoyens et entreprises qui sont confrontés à une problématique simple : comment réduire ses déchets ?

UNE IDÉE IMPORTÉE

C'est en se posant cette simple question que Marie Panthier, chargée de mission de ValOrizon, a eu l'idée

LA BROCANTE AUX MATÉRIAUX EN CHIFFRES

2 éditions en mars et septembre 2023
20 entreprises sur l'ensemble du département
+ de 37 tonnes de matériaux écoulés
1 200 visiteurs
3^e édition les 15 et 16 mars 2024
Jusqu'à 80 % de réduction
sur les matériaux
Objectif de **100 entreprises**
participantes à l'avenir

d'importer en Lot-et-Garonne un événement créé dans le Doubs : la Brocante aux matériaux. Le concept est simple : les entreprises du bâtiment participantes ouvrent leurs portes durant deux jours afin de céder les matériaux de retours de chantier ou de fins de stocks aux particuliers qui peuvent les acheter à des tarifs réduits. Cela permet ainsi aux entreprises locales de bénéficier d'une visibilité, de faire de la place dans leurs entrepôts et de sensibiliser la population au principe du réemploi. « C'est un partenariat gagnant-gagnant »,



Ghislain Gozzerino, vice-président,
Marie Pantier, chargée de mission et Ludovic Biasotto,
président de ValOrizon

BROCANTE
AUX **MATERIAUX**

ICI
POINT DE VENTE



24
31
33
40
47
Lot-et-Garonne
64
65

VALORIZON, CŒUR DE L'ÉCO-PARC

Depuis quelques années, la volonté publique locale est de faire du site de Damazan une plateforme pionnière en France dans le tri, le réemploi et la valorisation des déchets. Baptisée « Éco-Parc », cette zone se situe à proximité de la Confluence avec ValOrizon au cœur d'une parcelle de 15 hectares pour 2,7 hectares de bâti. Sur place, on peut également trouver Valoregen (spécialiste du plastique), Trivalo 47 (le centre de tri des emballages), le village du réemploi avec différentes activités autour de l'économie sociale et solidaire et la maison de l'économie circulaire en projet pour 2024. Sur toute la surface, il ne reste plus que 5 000 m² de bâtiments à louer.

explique Ludovic Biasotto. Et le néoprésident ne compte pas s'arrêter là puisqu'il souhaite à terme atteindre les 100 entreprises impliquées. Pour ce faire, un partenariat avec la Capeb 47, le syndicat des artisans du bâtiment, a été noué. Et pour cette 3^e édition, la Dordogne voisine organise également un événement similaire sur son territoire.

VERS UNE FUTURE MATÉRIAUTHÈQUE ?

Au-delà de la Brocante qui aura lieu les 15 et 16 mars prochains, le syndicat ValOrizon a entamé une réflexion sur la mise en place d'une matériauthèque. Ce lieu de dépôt permettrait aux entreprises d'avoir un endroit fixe où proposer les matériaux dont ils n'ont plus besoin. En même temps, cela constituerait un nouveau service aux Lot-et-Garonnais autour du réemploi et de l'économie circulaire. C'est l'association

VALORIZON EN CHIFFRES

Gestion et tri des déchets de
242 000 habitants du Lot-et-Garonne
Plus de 200 000 tonnes de déchets par an
105 000 tonnes de déchets enfouis ou incinérés
624 kg de déchets annuels par habitant
80 % des déchets produits par les particuliers
20 % des déchets produits
par les collectivités et les professionnels
Coût de **115 €** par an et par habitant

spécialisée Atis qui est en charge de cette réflexion pour le compte de ValOrizon. Avec la future Maison de l'économie circulaire qui devrait voir le jour en 2024 sur l'Éco-Parc, les projets ne manquent pas pour ValOrizon. ■

La Belle Absorbante

Changer

les règles!

Après une année 2023 intense, marquée notamment par une médaille de bronze au concours Lépine, la lot-et-garonnaise Ingrid Walbrou fourmille de projets pour développer son concept, La Belle Absorbante. Spécialisée dans la fabrication de serviettes hygiéniques lavables et réutilisables, via l'entreprise WD Protection, cette société répond à une carence majeure en France, la précarité menstruelle.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Dans son atelier de Saint-Romain-le-Noble, à quelques kilomètres du Tarn-et-Garonne, Ingrid Walbrou a encore du mal à réaliser l'effervescence créée autour de son entreprise en 2023. Saluée par divers concours nationaux, son activité a également reçu le titre de Meilleure commande publique de France, grâce notamment aux demandes effectuées par Bordeaux Métropole, et obtenu la médaille de bronze au concours Lépine dans la catégorie santé/inclusivité après avoir été présentée lors de la Foire de Paris. « Après 5 années de travail, mon concept de serviettes hygiéniques lavables et 100 % recyclables, La Belle Absorbante, a été primé et breveté. Le protocole est maintenant abouti, nous pouvons passer au déploiement pour la rendre accessible au plus grand nombre », confie cette passionnée de couture originaire du nord

de la France. En ces premiers jours de 2024, la dirigeante lance donc de nouveaux projets mêlant toujours économie et solidarité.

UN NOUVEAU SITE EN LIGNE

Alors que les demandes affluent de tout le pays, Ingrid Walbrou vient d'ouvrir un site Internet de vente en ligne et encadre un atelier de couture fraîchement aménagé au sein du quartier des femmes de la prison d'Agen. Au-delà de l'aspect purement économique, la fondatrice de WD Protection est avant tout une entrepreneuse engagée qui, à travers la réalisation d'un produit en économie circulaire, répond à une carence majeure en France, la précarité menstruelle. Se fixant un objectif de 10 000 serviettes fabriquées en 2024, La Belle Absorbante va solliciter les collectivités du grand Sud-Ouest avec un objectif : développer la distribution dans les établissements scolaires. « C'est là qu'il faut



INGRID WALBROU
créatrice de
La Belle Absorbante

Intervenir en priorité à la fois sur la prévention et de la sensibilisation. Depuis décembre dernier, la Mairie de Monflanquin rembourse une partie des achats de protection hygiénique. C'est un modèle qui pourrait être facilement dupliqué ailleurs », ajoute Ingrid Walbrou qui a transformé son atelier de couture, où l'on travaille la maille, en fablab solidaire (baptisé OSE - Objectif Savoir-Faire Ensemble) pour la confection de textiles solidaires auprès d'associations caritatives.

UNE SOLUTION UNIQUE AU MONDE

Partant d'un constat simple et pourtant incroyablement innovant, La Belle Absorbante entend « changer les règles économiques pour changer de vision sur les règles menstruelles ». Si les matières premières viennent de l'Europe du Nord ou d'Italie, notamment la cellulose de bouleau, La Belle Absorbante recycle les déchets de l'industrie textile pour confectionner, dans son atelier de Saint-Romain-le-Noble, des serviettes lavables et recyclables à moindre coût. En effet, si le concept de serviettes hygiéniques réutilisables n'est pas nouveau, La Belle Absorbante est actuellement la seule brevetée à proposer un système de barrières anti fuites à flux adaptables et 100 % recyclables. « Les serviettes sont lavées à l'aide d'une lessive écocertifiée fabriquée à Marmande, par l'entreprise Tambour Battant, à partir d'extraits d'huiles essentielles offrant des propriétés antifongiques, antibactériennes et antimycosiques », précise Ingrid Walbrou. Ce concept ingénieux va ainsi permettre à WD Protection d'étoffer son offre, dès 2024, vers des culottes et des boxers anti fuites pour hommes.

RECORD DU MONDE À LA FÊTE DE LA CULOTTE ?

Lancée avec passion dans cette belle aventure, la néo Lot-et-Garonnaise a été d'abord accompagnée par l'association ATIS (Association Territoires et Innovation Sociale qui soutient l'émergence et le développement des entreprises sociales sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine) pour la création de son atelier de couture qui s'étend aujourd'hui sur 300 m² et compte une quinzaine de machines à coudre. De fil en aiguille, Ingrid Walbrou a ensuite été désignée, en 2022, coup de cœur du concours Boost Campus porté par le Campus Numérique 47. Bénéficiant d'un an d'incubation au sein du campus numérique implanté à Agen, elle a pu profiter de conseils précieux pour faire

évoluer son projet promis à un bel avenir économique et solidaire. Soulignons que 2023 fut aussi marquée par la création d'un événement organisé en septembre à Saint-Romain-le-Noble : la fête de la culotte ! Forte d'une première édition réussie, la fondatrice de WD Protection prépare un second rendez-vous qui regroupera des ateliers de sensibilisation (palpation des seins, règles...), du théâtre, des spectacles et tentera d'établir un record du monde, celui de faire entrer plus de 75 personnes dans une culotte géante ! ■



© Julien Mivelle - La Vie Economique

Lot-et-Garonne LA CAPEB 47 MOBILISÉE SUR MAPRIMERÉNOV'

Suite aux récentes évolutions du dispositif de rénovation énergétique des maisons d'habitation, le syndicat des artisans du bâtiment lot-et-garonnais, la Capeb 47, souhaite sensibiliser les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers sur les évolutions législatives en 2024 et la situation préoccupante de leur secteur. Ainsi, après avoir rencontré le préfet et les services de l'État, la Capeb 47 organise, en partenariat avec GRDF, une réunion d'information jeudi 25 janvier de 11 heures à 14 heures dans ses locaux de la rue Roland-Goumy à Agen. Alexandre Marestin et Jérémy Antoine interviendront pour décrypter les nouveautés de MaPrimeRénov' en 2024.

Pour plus d'informations sur ce dispositif :
05 53 98 00 35 ou
developpement@capeb47.fr

Logo CAPEB Lot-et-Garonne and GRDF.

Venez découvrir les évolutions 2024 de

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Jeudi 25 Janvier 2024
de 11h à 14h

dans les locaux de la CAPEB: 22A Rue Roland Goumy

Présentation des nouveautés par **cia.u.e** & **SOLIHA**

© D.R.

CAMPUS
VILLENEUVE-SUR-LOT

JOURNÉES DE L'ORIENTATION
EN VILLENEUVOIS

IFPS Public
Campus connecté
Lycée Lot & Basbides
Créé scolaire de Fumet
UFA47
Lycée L'Oustal
Showroom des métiers
Agrocampus
Lycée Etienne-Restat

26 ET 27 JANVIER 2024
> Vendredi 26 janvier : 10h - 16h
> Samedi 27 janvier : 9h30 - 13h

© D.R.

EN BONUS mercredis 7 et 28 février : ateliers Parcoursup et Inforizon (sur inscription)

Campus Villeneuve-sur-Lot
Renseignements : 05 53 49 88 51 / www.grand-villeneuvois.fr

Logos: CIP, CRIP, CAP, Qualiopi, BREVETÉ PARISIEN, France Travail

Villeneuve-sur-Lot L'ORIENTATION EN QUESTION

Les vendredi 26 et samedi 27 janvier 2024, le campus connecté villeneuvois, en partenariat avec l'État et France Travail, propose les « Journées de l'orientation » pour découvrir et s'informer sur l'offre de formation supérieure et professionnelle du territoire. Organisé en fonction du calendrier Parcoursup, cet événement s'adresse aux lycéens et étudiants, mais pas uniquement. Il est également ouvert à toutes les personnes qui souhaitent se reconverter ou reprendre des études. Lors de ces journées, les organismes de formation présenteront les cursus post-bac ou titres professionnels disponibles en Grand Villeneuvois. Des étudiants de différentes formations seront également présents pour échanger sur leurs parcours et leurs études avec le public. En prolongement de ces journées, le campus proposera des ateliers Parcoursup et Inforizon (un outil pour mieux se connaître et définir son orientation professionnelle), sur inscription, les mercredis 7 et 28 février.



Agen
**LA 14^E ÉDITION
DES « ENTRETIENS D'AGEN » DE COBATY**

La fédération internationale des professionnels de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction, Cobaty, organisera jeudi 20 juin 2024 les 14^e « Entretien d'Agén », au cinéma des Montreurs d'Images. La soirée aura pour thème : « Construire et rénover face aux défis du changement climatique » et sera animée par le journaliste Pierre-Anthony Epinette au milieu de nombreux intervenants. Le grand témoin de cette soirée sera Alain Maugard, polytechnicien et ingénieur général des Ponts et Chaussées. Cobaty Lot-et-Garonne est présidé par l'Agénais Joël Le Goff et fait partie d'un réseau de 134 associations pour 4 700 adhérents dans le monde entier. Cette fédération existe depuis 1957.

**DERNIERS JOURS POUR
PARTICIPER AU CONCOURS
AGRINOVE**

Comme chaque année, la technopole Agrinove, installée à Nérac, a lancé à l'automne dernier, à l'occasion de son forum Agrinovembre, son concours national « innovations pour l'agriculture ». Doté de 60 000 € de prix, ce concours met en avant depuis 2014 celles et ceux qui inventent l'agriculture de demain. Les personnes intéressées sont invitées à se préinscrire en ligne puis à envoyer par mail, avant le 31 mars 2024, un dossier présentant de manière approfondie leur innovation. Une vidéo pourra également leur être demandée courant avril pour personnaliser davantage leur candidature. Un jury se réunira ensuite début mai pour sélectionner les trois lauréats 2024 qui recevront leur prix, dans les semaines qui suivent, au Conseil Départemental de Lot-et-Garonne. Avec ce concours, Agrinove entend récompenser des innovations, qu'elles soient technologiques, environnementales, organisationnelles, sociétales... à condition qu'elles apportent un plus au secteur agricole.



Présentation des lauréats 2023 à Agen en juin dernier



Le Pont-Canal d'Agen

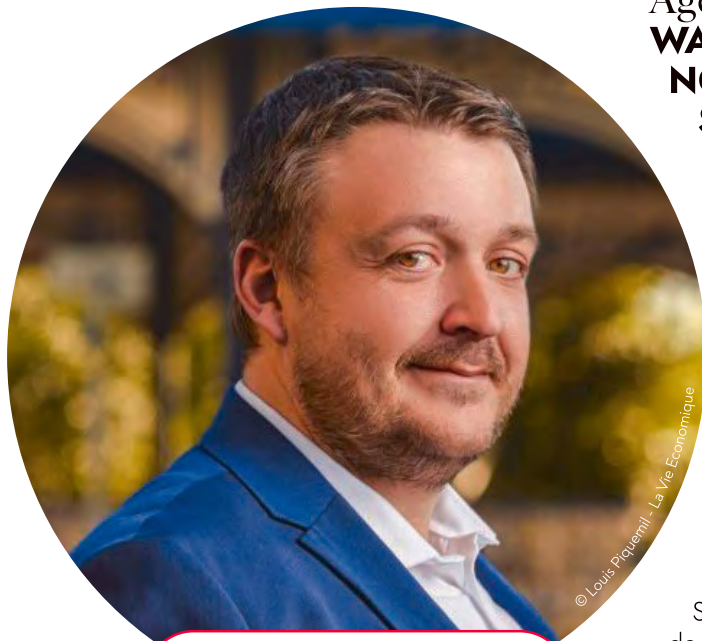


Villeneuve-sur-Lot LANCEMENT DU CHANTIER D'UNE RÉSIDENCE DE JEUNES TRAVAILLEURS

La Mairie de Villeneuve-sur-Lot vient de lancer un chantier prometteur : celui de la création d'un nouveau foyer de jeunes travailleurs en cœur de ville. Confié à l'office public de l'habitat de Lot-et-Garonne Habitatlys, le programme prévoit la création de quatorze logements, répartis entre studios et T2, ainsi qu'un espace de cinq places de stationnement géré par la ville. Situés en cœur de ville, les deux immeubles concernés, vides de tout occupant depuis de nombreuses années, sont situés l'un dans la rue Lakanal et l'autre dans la rue Parmentier. D'un montant de 1,5 million d'euros, ce projet est soutenu financièrement par l'État, Action Cœur de Ville, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de Lot-et-Garonne, l'Agglomération du Grand Villennois, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole.

Lot-et-Garonne VNF RETIEN AGEN POUR ORGANISER LES RENCONTRES DU TOURISME FLUVIAL

Destination fluvestre (terme qui associe les activités sur et autour de la voie d'eau) avec la présence du canal des 2 Mers et de la Garonne (soit 20 km de voies navigables, 6 écluses et le majestueux Pont-Canal), Agen accueillera en janvier 2025 la 7^e édition de Sloww. Organisé par Voies Navigables de France, tous les 2 ans, cet événement est le salon d'affaires référence pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre et la promotion de la destination France. Rassemblant l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels de l'écosystème touristique sur et au bord de l'eau, Sloww devrait accueillir 500 acteurs publics et privés, français et étrangers. Pour faire de cette étape agenaise une édition riche de partage d'expériences et de contacts, VNF proposera, en plus des rendez-vous d'affaires, une dizaine d'ateliers thématiques qui permettront notamment d'aborder les enjeux et les nombreux atouts de ce secteur en matière de tourisme durable.



SYLVAIN CHATAIN

Agen WALIGATOR : UNE NOUVELLE CASQUETTE POUR SYLVAIN CHATAIN

Sylvain Chatain, directeur des parcs Walygator et Aqualand, vient d'être nommé depuis le 1^{er} janvier directeur de Walygator Grand Est, situé près de Metz. Et l'Agenais de préciser tout de suite qu'il reste aussi directeur des deux parcs agenais. Ceux-ci viennent de clôturer une saison positive avec 295 000 visiteurs en 2023, un chiffre rassurant après les difficiles années de crise sanitaire. À bientôt 40 ans, c'est un choix fort opéré par le groupe Aspro et Sylvain Chatain va donc devoir se répartir les tâches entre les deux territoires et passer un peu de temps dans les transports. Si l'on ajoute à cela la coprésidence du club de basket d'Agen, qu'il assume depuis quelques mois, Sylvain Chatain peut s'attendre à une année 2024 animée.

Villeneuve-sur-Lot

LE PRIX DE L'EXCELLENCE ÉCONOMIQUE POUR UNE LOT-ET-GARONNAISE

Lundi 15 janvier dernier, Marie-Agnès de Montbron, directrice régionale de La Banque de France et David Lagedamon, Inspecteur d'Académie, ont remis leurs prix aux trois lauréates académiques du prix de l'excellence économique de la section STMG (sciences et technologies du management et de la gestion). Ainsi, 404 lycéens provenant de 22 lycées de Nouvelle-Aquitaine se sont inscrits pour l'édition 2023-2024 dans l'académie de Bordeaux. Parmi les trois lauréates, Manel Ouballa, du lycée Lot-et-Bastide, a obtenu le 1^{er} prix. Sa copie est donc qualifiée pour le jury national, qui sélectionnera, à son tour, les trois lauréats nationaux. La cérémonie aura lieu fin mars 2024 à Paris.



FSTL L'agence de com' décentralisée

Il y a 20 ans, Margret et Paulo Tangerino ont choisi d'installer leur agence de communication globale à Pau, et non à Paris. Alors pionnière, prônant le nomadisme, FSTL s'est rapidement démarquée et accompagne aujourd'hui de nombreuses marques, dont plusieurs d'envergure.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

L'affaire aura titillé la curiosité des Palois pendant une bonne semaine, fin décembre dernier : une campagne d'affichage souhaitait, sur simple fond rouge et sans autres précisions, une « Bonne année 2004 » aux habitants de la cité béarnaise. Erreur délibérée ou involontaire ? Et *quid* de l'annonceur anonyme ? Les spéculations allaient bon train, jusqu'à attirer l'attention des médias locaux qui ont fait éclore la vérité : l'agence de communication paloise FSTL (Freestyle) a dévoilé avoir mené cette opération à l'occasion de ses 20 ans. Début janvier, les affiches étaient remplacées par un « Bonne année 2024 » signé FSTL, projetant la lumière sur cette créative entreprise.

UN MÉTIER « TRÈS CHIRURGICAL »

Depuis son lumineux bureau situé en centre-ville de Pau, Margret Tangerino en convient : Hugo et Greg, les deux salariés à l'origine de ces vœux intrigants, ont eu « une idée géniale » : « Nous souhaitons une punchline « strong and simple », en complicité avec les Palois. Pour nous, ce n'est pas une pub, mais davantage un hommage fait avec le cœur pour remercier cette ville depuis laquelle nous faisons rayonner des marques locales, nationales et internationales », sourit-elle,

précisant néanmoins : « Par ailleurs, c'était aussi l'occasion, à partir d'une simple campagne d'affichage, de démontrer ce qu'est la communication globale et son efficacité. » La cofondatrice de FSTL, qui dirige l'agence avec son associé et mari, Paulo Tangerino, directeur de la création, aime à le préciser : son métier ne s'improvise pas. Il est même, dit-elle, « très chirurgical ».

“ FSTL affiche 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploie 10 salariés et 40 free-lances ”

UNE ANTENNE À BORDEAUX EN 2024

À 47 ans et une carrière entière dans la communication, Margret Tangerino sait de quoi elle parle. Il y a 20 ans, armés d'une solide expérience acquise dans de grosses agences à l'instar de Havas, les deux communicants choisissent Pau pour y installer leur société.

Pour sa situation géographique, sa qualité de vie mais aussi sa fibre optique très haut débit dont la ville venait tout juste de se doter. Le duo porte une ambition : créer une agence à taille humaine de niveau national. Et décentralisée, donc. Un modèle unique en 2004, alors que le télétravail et le nomadisme sont loin d'être une évidence, et défendu par la dirigeante : « Contrairement à nos concurrents parisiens, notre siège est à Pau et nous avons une antenne à Paris, pas l'inverse. On s'est battus pour être à Pau et on ne la quittera pas. Par ailleurs, en 2024, nous avons prévu d'installer une antenne également à Bordeaux ».

« IL N'Y A PAS DE PETITS CLIENTS »

Ce développement du côté de la Gironde, s'il augure la potentialité d'accueillir de nouveaux clients, n'a pour autant pas vocation à faire grossir davantage FSTL qui affiche 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, emploie 10 salariés et 40 freelances. « Nous ne cherchons pas la croissance », remarque Margret Tangerino. « La force d'une agence à taille humaine comme la nôtre, avec une hiérarchie horizontale, c'est qu'il n'y a pas d'inertie. » La directrice de FSTL se félicite ainsi de connaître tous les dossiers, d'échanger au quotidien avec ses salariés, d'être joignable à tous moments par ses clients même les plus « gros ». « Gros » entre

“ Contrairement à nos concurrents parisiens, notre siège est à Pau et nous avons une antenne à Paris, pas l'inverse ”

guillemets puisqu'« il n'y a pas de petits clients », insiste la patronne de FSTL, qui accompagne notamment Swiss Life, France Thermes ou encore Crédit Agricole Pyrénées Gascogne.

RESTER PIONNIER

Plusieurs fois récompensée par les trophées TopCom, « en quelque sorte les César de la com », l'agence paloise a su se démarquer dans un secteur pourtant concurrentiel, grâce à « énormément de savoir-faire » selon sa directrice. « Ma vision des années à venir ? Aller chercher de nouveaux clients, qui soient enthousiasmants, des marques qui nous plaisent. Ne jamais enfermer l'agence dans un modèle existant. Rester pionnier, comme on l'a toujours été, se réinventer et faire avancer notre métier sur ce qui est social et environnemental pour amener de la valeur sur notre territoire », résume-t-elle, évoquant également l'après. « Nous commençons à penser à la transition à nos collaborateurs. Il est de notre responsabilité de faire perdurer cette agence unique en son genre. C'est presque patrimonial. » ■

Margret (au premier plan) et Paulo Tangerino (au fond à gauche), dirigeants de FSTL



Bassin de Lacq Un consensus

à bâtir

La concertation préalable du public autour du projet E-CHO, porté par Elyse Energy sur le bassin de Lacq, s'est achevée ce 17 janvier après trois mois d'échanges. Pascal Penicaud et Benoît Decourt, cofondateurs de l'entreprise lyonnaise, évoquent « des questions légitimes ».

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Deux milliards d'euros d'investissements, 800 emplois directs et indirects, 70 hectares de foncier, 3 unités industrielles, 315 000 tonnes de molécules bas-carbone produites chaque année... : jamais le bassin industriel de Lacq n'a accueilli un projet d'une ampleur semblable à E-CHO, qui a pour ambition de produire « des carburants durables pour contribuer à décarboner l'industrie et les transports lourds » (lire encadré). C'est dire si cette future implantation fait grand bruit et éveille des questionnements de la part des habitants du territoire. À l'issue des trois mois de concertation préalable du public, le bilan est à première vue jugé « positif » par Pascal Pénicaud, président de la société Elyse Energy qui porte ce projet.

LES RESSOURCES EN QUESTION

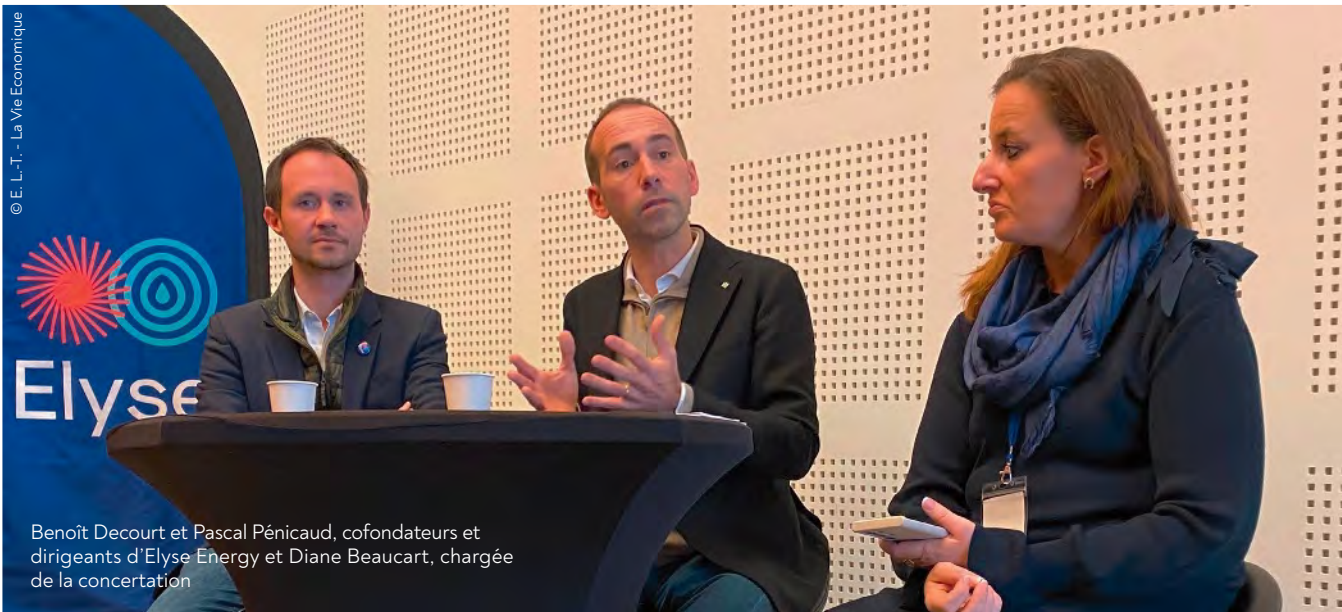
Plus de 650 personnes ont en effet participé aux 19 rencontres organisées durant ce laps de temps et plus de 200 contributions ont été enregistrées sur le site dédié à la concertation. Pour Benoît Decourt, cofondateur d'Elyse Energy et directeur des opérations, cette dernière « a joué son rôle », faisant remonter trois inquiétudes, la première d'entre elles concernant l'utilisation des ressources naturelles, notamment forestière. « Oui, ce projet mobilise de l'électricité, du carbone sous forme directement de CO² ou de biomasse et de l'eau », resitue-t-il, précisant avoir pleine conscience de la responsabilité de l'entreprise dans l'élaboration d'un

plan d'approvisionnement. « Il nous paraît important de rappeler que nous n'aurons besoin que de 30 % de biomasse. Le cœur du projet est l'électricité bas carbone qui représentera 70 % de notre approvisionnement en énergie ». Et Pascal Pénicaud, à ses côtés, d'intervenir : « Je vais être direct : aujourd'hui, on ne peut pas sortir des énergies fossiles sans biomasse ».

“ On ne peut pas sortir des énergies fossiles sans biomasse ”

CONFLITS D'USAGE ET SOBRIÉTÉ

La deuxième interrogation issue de la concertation s'est concentrée autour des conflits d'usages et de la sobriété. Benoît Decourt a d'abord souhaité préciser à ce sujet que 75 % des molécules produites par E-CHO seront destinées à l'industrie et au transport maritime, ce qui a soulevé peu d'interrogations quand la partie aviation du projet a davantage attiré l'attention « alors qu'elle ne représente que 25 % de nos produits ». « On nous a demandé si on n'allait pas contribuer au *statu quo* des usages en fournissant l'aviation. Il n'y aura pas d'effet rebond, c'est ce que nous dit l'élasticité prix en matière de transport aérien : nous allons contribuer à la sobriété, il y aura une sorte de cercle vertueux en la matière », a justifié le dirigeant. Enfin, la troisième inquiétude concernant les impacts d'un tel projet sur l'écosystème est « évidemment considérée », selon les porteurs du projet, qui ont annoncé que « demain, seront mesurés plus directement ces impacts sur notre sol ».



Benoît Decourt et Pascal Pénicaud, cofondateurs et dirigeants d'Elyse Energy et Diane Beaucart, chargée de la concertation



« UNE DISCUSSION SAINNE »

Si la concertation est close, ses conclusions ne seront données que dans deux mois par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). « Nous n'en sommes qu'au début », souligne de fait Pascal Pénicaud, qui précise : « Il était nécessaire pour Elyse Energy, en sa qualité de maître d'ouvrage, d'entendre le public pour pouvoir amender son projet. On ne fera jamais l'unanimité mais nous devons bâtir un consensus. La concertation préalable n'est pas un référendum sur la faisabilité d'un projet : c'est une discussion saine, source d'information et de compréhension ». Le président d'Elyse Energy s'est par ailleurs dit « déterminé » et « renforcé » dans l'idée de mener à bien « cette mission ». ■

UNE INSTALLATION À HORIZON 2028

Le programme E-CHO est composé de 3 unités industrielles qu'Elyse Energy, qui porte ce projet avec l'IFP Énergies Nouvelles, le groupe Avril, Axens et Bionext, souhaite implanter sur le bassin de Lacq à horizon 2027-2028. Une première unité de production d'hydrogène bas-carbone serait localisée à Mourenx, Pardies et Noguères (HyLacq). Cet hydrogène serait ensuite utilisé pour fabriquer de l'e-méthanol grâce à une unité implantée à Lacq et Mont (eM-Lacq), qui serait destinée à l'industrie française et au transport maritime. Il permettrait également la production de carburants d'aviation durables pour le transport aérien, via une dernière unité située à Pardies et Bézingrand (BioTjet).

Carnet

SG (Société Générale) Sud-Ouest vient de nommer **Guillaume LOULIÈRE** à la direction commerciale régionale de Pau, où il supervise une équipe de plus de 200 collaborateurs et 41 agences.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, ce dernier a pour ambition « d'accompagner le développement économique de la région en renforçant les positions de SG Sud-Ouest ». Après avoir commencé sa carrière dans le consulting, Guillaume Loulière rejoint le groupe Société Générale en 2010 en tant que responsable des financements et assurances au siège de la Banque de détail en France. En 2016, il devient directeur commercial entreprises Landes et Pays basque, puis en février 2020, directeur du Centre d'affaires régional Sud-Ouest Pyrénées, à Bayonne. **Delphine BENOS**, auparavant directrice commerciale entreprises à Nîmes, le remplace désormais à ce poste.



GUILLAUME
LOULIÈRE

© SG



JÉRÔME
PONCET
directeur du CSTJF

© TotalEnergies

Jérôme PONCET a été nommé directeur du Centre scientifique et technique Jean-Féger (CSTJF) de TotalEnergies, à Pau, qui emploie 2 500 salariés de plus de 60 nationalités différentes. Il succède à **Thierry RENARD** qui a fait valoir ses droits à la retraite après avoir été à la tête du site palois de 2008 à 2012, puis de 2018 jusqu'à la fin du mois décembre 2023. Jérôme Poncet, salarié de la compagnie depuis plus de 23 ans, conserve également son poste de directeur des compétences au sein de la branche One Tech de TotalEnergies, créée en 2020 afin de rassembler l'ensemble des compétences techniques et scientifiques du groupe, toutes énergies confondues.



Pau **HÉLIOPARC VERS PLUS DE COORDINATION**

Lors de la cérémonie des vœux d'Hélioparc, ce jeudi 11 janvier, son directeur, Olivier Farreng, s'est félicité de la bonne santé de la technopole paloise, résumant : « 18 ans après la création d'Hélioparc, nous avons doublé tous les chiffres ». Et de citer les 30 000 m² de bureaux, les 170 entreprises hébergées et le parc immobilier composé de « bientôt 14 immeubles », en référence à l'immeuble Marie-Curie dont la construction touche à sa fin. À ses côtés, le président Mohamed Amara a abondé en revenant sur les moments-clés de 2023 parmi lesquels la création de l'incubateur Greenov ou encore le renouvellement du label Technopole. Dans les perspectives pour 2024, ce dernier a évoqué, outre Marie-Curie, le lancement de la construction d'un quinzième immeuble, l'engagement d'Hélioparc dans une démarche RSE, et enfin sa volonté « de construire une plateforme de coordination » entre tous les acteurs du territoire, pour « porter l'innovation en Béarn ».

Région Nouvelle-Aquitaine **PAU-CANFRANC : « ÇA SE FERA »**

Les vœux du président de la Région Alain Rousset, ce vendredi 12 janvier, ont été l'occasion pour lui d'évoquer les avancées concernant la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc, fermée depuis 1970. Ce projet transfrontalier, en cours depuis plusieurs années, est pour l'heure réalisé pour moitié : la portion Oloron-Bedous a été réhabilitée mais 33 kilomètres de rails restent à remettre en service entre Bedous et Canfranc. Cet aménagement, s'il avance côté espagnol, patine côté français, notamment face aux réserves de l'État. Malgré tout, Alain Rousset se veut optimiste : « Il y a des âmes inquiètes et critiques, mais nous allons continuer. Aux yeux de l'Europe, en tout cas, c'est un chantier exemplaire : c'est la substitution des camions par le train et donc la sécurité de circulation, la beauté de la montagne, la régénération de notre patrimoine... : c'est Notre-Dame de Paris à nous. Alors oui, ça se fera, mais que c'est long ! ».

Anglet **L'alliance.** **des soins**

Sous la direction opérationnelle de Laure Martinat, docteur en médecine et d'Oriane Ruval, infirmière spécialisée en esthétique, le centre Beoma associe des prestations de beauté et des soins intégratifs dans une offre assez innovante.

aura été nécessaire pour agencer, aménager et décorer les 10 salles de soins de ce centre d'esthétique. Un second investissement, également de 140 000 euros, a été ensuite employé pour l'acquisition de sept machines avec des

Par Vincent BIARD

lasers d'épilation, une cabine de douche bronzante automatique, un appareil de soin hydrofacial, un équipement de luminothérapie...

TROIS ASSOCIÉES

Ce centre d'esthétique a été créé par trois associées : Oriane Ruval, infirmière en chirurgie esthétique, Laure Martinat, docteur en médecine et Alizée Rosier, responsable de sa gestion et de son développement commercial. Toute l'originalité de leur concept est de réunir des soins esthétiques et des prestations de médecine intégrative. Celle-ci repose sur l'association de la médecine conventionnelle et d'approches complémentaires comme, par exemple, la phytothérapie et l'acupuncture. L'approche intégrative peut s'inscrire dans une démarche de prévention ou de traitement.

NOUVEAU CONCEPT

Au centre Beoma, le docteur Martinat ne réalise pas d'actes de médecine conventionnelle (donc remboursés par la CPAM) mais préconise des soins comme des séances d'acupuncture anti-âge ou de l'aromathérapie utilisant l'essence des plantes. En parallèle, les soins de beauté sont conduits avec l'expertise d'Oriane Ruval, infirmière ayant une grande expérience en chirurgie esthétique. Les trois associées du centre Beoma ont donc développé une offre assez innovante au Pays basque. Pour l'instant, les soins d'esthétique traditionnels fournissent l'essentiel des revenus de Beoma. Reste à convaincre une clientèle des bienfaits d'une alliance des soins complémentaires autour de la santé et de la beauté. ■



ORIANE
RUVAL ET
LAURE
MARTINAT
fondatrices du
Centre Beoma

Ouvert en septembre dernier, c'est un espace de 220 m², idéalement placé sur l'un des axes principaux de l'agglomération formée par les villes d'Anglet, Biarritz et Bayonne. Auparavant siège du groupe immobilier MJ Développement, ce bâtiment moderne est maintenant à l'enseigne Beoma. Un budget de 140 000 euros



Laurence Brettes, Luc Gil, Maryse Badel,
Anne-Laure Rivat, Élodie Badoil, Didier Théron

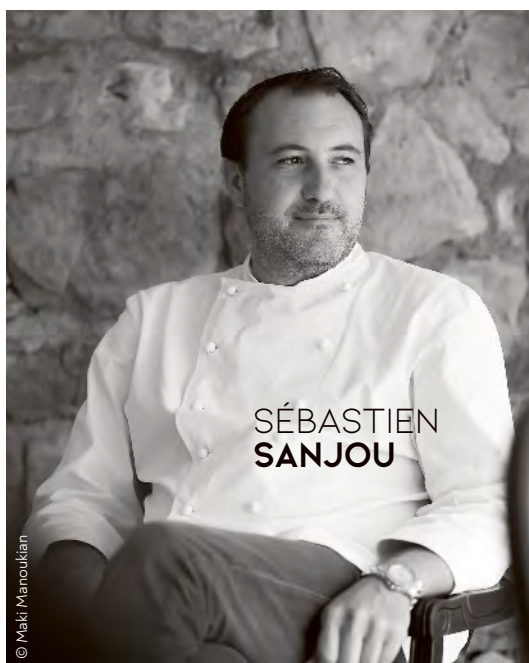
© Jade Ricol - Le Studio le Carré

Biarritz NOUVEAUX ASSOCIÉS POUR LE CABINET LAWRÉA

Élodie Badoil, Anne-Laure Rivat et Didier Théron sont nommés en tant qu'avocats associés au sein du Cabinet Lawréa et rejoignent Maryse Badel, Laurence Brettes et Luc Gil. Créée à Lyon il y a 40 ans sous l'appellation Lyon Juriste, cette société d'avocats spécialisée en droit des sociétés, droit commercial et droit fiscal est également implantée à Avignon, Annecy et Biarritz. Se présentant comme un acteur majeur dans le secteur de la formation professionnelle continue, le cabinet Lawréa intervient auprès de métiers du chiffre et du droit de toute la France. À Biarritz, le cabinet a été implanté il y a une dizaine d'années par Laurence Brettes. Avec ses nouveaux associés, le cabinet Lawréa ambitionne de se développer grâce à des expertises renforcées notamment en termes de fiscalité patrimoniale nationale et internationale, TVA internationale, contrats commerciaux.

Biarritz SÉBASTIEN SANJOU OUVRE UN ÉTABLISSEMENT

Le chef Sébastien Sanjou a ouvert le restaurant *Marius* le 14 janvier à Biarritz. Propriétaire du *Relais des Moines*, établissement étoilé des Arcs-sur-Argens dans le Var, Sébastien Sanjou est originaire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) et ancien élève du lycée hôtelier de Biarritz. C'est le restaurant d'Alexandre Bousquet qu'il a racheté pour y ouvrir *Marius*. L'établissement avait été refait à neuf en 2019 et Sébastien Sanjou a néanmoins changé toute la décoration de cette bâtisse du XIX^e siècle. *Marius* est tenu par Géraldine André avec Kévin Bigot en cuisine, son épouse, Ludivine, officiant comme maître d'hôtel. À noter que *Marius* est situé sur la même propriété que l'hôtel *Château Clair de Lune* avec qui des synergies seront développées. Chef du *Trente-Trois*, table étoilée de la *Maison Villeroy* à Paris, Sébastien Sanjou devrait ouvrir un *Marius* à New York au sein de la *Maison Hudson*, également administrée par le groupe The Collection.



SÉBASTIEN
SANJOU

© Maki Manoukian

Maison des Cailloux **Le marbre** fait carrière

À Capvern, Xavier Marquié perpétue la transformation du marbre pyrénéen en misant sur une technologie de pointe. Un investissement qui ouvre la voie à d'autres projets dont l'exploitation d'une nouvelle carrière.

Par Hermance HITTE

Le bloc est immense mais la découpe d'une précision chirurgicale. Accompagnée d'une pluie qui en balaye les poussières et limite l'échauffement, l'opération semble si aisée qu'on en oublierait presque que, sous la lame du disque diamanté, la pierre est une des plus difficiles à tailler. Bien des Romains de l'Antiquité en briseraient leur burin et si Loïc Demoutiers assure le même travail qu'eux, quelque chose s'est invité dans les millénaires qui les séparent : la technologie. L'opérateur machine pourrait d'ailleurs suivre les étapes assis dans un bureau mais il préfère « avoir une vue sur la table » : « Il y a toujours ce côté manuel, une erreur de programmation peut amener à de la casse, si quelque chose se passe mal, mieux vaut être près ». Un pied dans le passé avec une activité qui défie les siècles et l'autre dans l'ère numérique, la Maison des Cailloux de Capvern est un des derniers bastions du marbre dans les Hautes-Pyrénées et une de ses entreprises les plus précieuses.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PIERRE

À sa tête, Xavier Marquié qui, depuis 1997, transforme les plus belles pierres et fait perdurer un savoir-faire ancestral mais en misant sur le progrès pour l'ancrer dans le futur. Dans cette optique, il a équipé ses ateliers de machines à commande numérique, un investissement conséquent de 500 000 euros, soutenu à hauteur de 20 % par la Région Occitanie.

“ Si on n'avait pas fait cet investissement, on fermait ”



Pour une entreprise dont le chiffre d'affaires s'élève à 900 000 euros, un tel coût était une décision majeure mais le dirigeant l'avoue sans détour : « Si on ne l'avait pas fait, c'est simple, on fermait ». Avec une clientèle composée à 80 % de particuliers, la Maison des Cailloux est l'antre de l'ornement, du dallage de caractère, des margelles de piscine, du bâti d'exception... Mais si la roche est immuable, les tendances ne le sont pas et le marché du marbre est soumis aux goûts fluctuants des époques et, en France, ils sont versatiles.

“ D'un noir hypnotique, le marbre de Hèches est celui de l'exception ”

DES NOUVEAUX CONTRATS À LA CLÉ

Déclins et apogées ont marqué son histoire dont le département est un reflet cruellement fidèle : des 140 carrières qui faisaient son industrie, n'en demeurent que 5. Et c'est pourtant à lui que la Maison des Cailloux est attachée : « Dans la pierre, il y a plusieurs métiers, il y a de la sculpture, du granit, du composite... J'ai décidé de conserver à 80 % du marbre des Pyrénées et 20 % de granit », souligne Xavier Marquié. Une carte de visite gravée dans le raffinement qui trouve un second souffle avec cette modernisation des outils et la possibilité d'assurer les demandes les plus exigeantes des architectes. Un travail sur mesure, des créations de toutes formes, calibrées selon les désirs et des bénéfices loin d'être anecdotiques qui se sont répercutés sur l'obtention de nouveaux contrats : « Ça nous a permis de prendre des chantiers importants comme celui de l'hôtel *Les Sources de Caudalie*, à Bordeaux. On a réalisé 30 salles de bains avec 1 300 m² de marbre... C'était juste fabuleux ». Un regain d'activité pour les 8 salariés dont le quotidien s'est également transformé.

RELANCER L'EXPLOITATION DE LA PETITE ANTIQUE

La pierre, celle de Sarrancolin, Xavier Marquié est presque tombé dedans quand il était petit. En tant que fils du maire de la commune, il partage la fierté d'être lié à « la Rolls des marbres » et c'est elle qui, lorsqu'il avait tout juste 20 ans, a guidé sa carrière professionnelle. Ce même marbre dont est fait l'escalier de l'Opéra Garnier, dont Louis XIV était fou au point d'en orner le château de Versailles et qui plus récemment a décoré une partie

Les marbres pyrénéens



de l'Empire State Building est simplement légendaire.

Un destin hors norme que le dirigeant de la Maison des Cailloux pourrait bien offrir à la Petite Antique, le joyau du village de Hèches dont il souhaite relancer l'exploitation. Ouvrir une carrière en 2024 est pourtant un défi tout aussi compliqué que ça l'était sous le Roi-Soleil, avec des problèmes bien contemporains comme le financement, établi entre 100 000 et 200 000 euros, et les autorisations administratives.

UN PRODUIT DE NICHE

Si les problèmes d'acheminement sont évidemment résolus, dans les faits, ils sont source d'inquiétude pour les riverains qu'il faut convaincre : « C'est une toute petite carrière d'où seules 3 000 tonnes seront extraites par an. Je comprends les craintes vu qu'elle est à 400 mètres du village mais il y aura peu de camions, ça se fait sans explosifs, il n'y aura aucune nuisance ». Véritable produit de niche, d'un noir hypnotique veiné de blanc, ce marbre confidentiel est celui de l'exception. Les retombées économiques de son extraction seraient à la hauteur de sa beauté innée, le dirigeant espère que « le projet se concrétise dans les deux ans ». En attendant de creuser la roche, c'est sur la toile que l'entreprise veut creuser sa place, notamment dans la décoration. Ouvert depuis deux mois, le site est encore en cours d'affinage et en ligne tout son savoir-faire s'y déroule. Une chose est sûre, il ne laisse personne de marbre. ■

Bagnères-de-Bigorre

Halle à Fish

change de cap



CYRIL TASTET
l'ancien gérant
de Halle à Fish

La poissonnerie restaurant de la halle de Bagnères-de-Bigorre tenue par Cyril Tastet vient de changer de propriétaire en février prochain. Jean Flous a repris l'affaire qui devient « Poissonnerie des Halles chez JF » et ouvre le 1^{er} février prochain.

Par **Charlène LERMITE**

midis et le week-end. « La semaine, nous proposons un service à table et un menu avec deux plats du jour et un dessert. Nous faisons jusqu'à 40 couverts. Le week-end, la clientèle est debout et nous proposons des tapas », explique Cyril Tastet. Pour le gérant de *Halle à Fish*, « le Covid a remis les choses en perspective, la clientèle s'est réduite sur la partie poissonnerie et le chiffre d'affaires a progressé du côté de la restauration, surtout la semaine ».

PASSATION EN DOUCEUR

Si Cyril Tastet ne pensait pas dans un premier temps laisser sa place, il en discute une première fois il y a un an avec Jean Flous, son repreneur. « J'étais venu simplement comme client chez *Halle à Fish* et nous nous connaissions déjà avec Cyril. Je songeais à me mettre à mon compte et je voulais simplement lui demander conseil. Il n'avait pas encore pensé à vendre », se remémore Jean Flous. Les deux

jeunes hommes restent en contact et l'idée mûrit dans l'esprit de Cyril Tastet : « Je n'y pensais pas plus que cela, mais nous avons continué à nous écrire. Il fallait avant tout que je sois sûr de mon choix et lui devait s'aguerir. » Finalement, Cyril Tastet se décide à raccrocher le tablier et revenir à une activité salariée pour profiter de sa famille. « J'ai adoré cette expérience pendant 8 ans, il y a toujours de la remise en question, je suis fier de cette entreprise et de son développement, au fil du temps, les clients sont devenus des amis », témoigne-t-il. Jean Flous a rejoint les équipes de *Halle à Fish* en octobre dernier pour se former et

Après 10 ans passés chez *Halle à Fish*, dont 8 comme gérant, Cyril Tastet passe à son tour la main. Ce trentenaire avait repris la poissonnerie de David Gomes, un Meilleur Ouvrier de France, en 2016. Depuis, le stand, qui ouvre du mardi au dimanche, s'est bien développé via son activité de restauration les



CHANGEMENT DE NOM

Fermée en janvier, la poissonnerie réouvrira le 1^{er} février prochain et une inauguration aura lieu dans l'après-midi du 2 février. Jean Flous a choisi de changer le nom et *Halle à Fish* devient « Poissonnerie des Halles chez JF » pour harmoniser le nom de la poissonnerie avec celui des autres commerces présents sous la halle de Bagnères-de-Bigorre.

assurer une passation en douceur.

UN PARCOURS DANS LA MARÉE

Âgé de 32 ans, Jean Flous est passé par tous les métiers de la marée. Il a débuté sa carrière chez Mericq, l'important fournisseur lot-et-garonnais de poisson. « J'ai été commercial itinérant pour les restaurants des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées pendant 6 ans. Je suis ensuite parti au Québec, en Gaspésie, où j'ai été marin-pêcheur pendant 2 ans », continue le futur gérant. Embarqué sur la *Petite Doucette*, il pêche des crabes des neiges, des bulots, des harengs, des turbots et des flétans. À son retour en France, Jean Flous travaille d'abord dans la poissonnerie du magasin Leclerc de Pau avant de rejoindre *Pyrénées Marée*, sous la halle Brauhauban de Tarbes, en tant que poissonnier écailler. La poissonnerie a un concept similaire à *Halle à Fish* avec de la restauration sur place.

MÊME ÉTAT D'ESPRIT

Jean Flous compte ajouter une corde supplémentaire à son arc en devenant le gérant de la poissonnerie de la halle de Bagnères-de-Bigorre à partir de février prochain. Le lieu devrait garder le même état d'esprit : « J'ai découvert *Halle à Fish*



JEAN FLOUS

repeneur de la poissonnerie de la halle de Bagnères-de-Bigorre.

comme client et j'ai envie de poursuivre dans cette dynamique. J'ai envie de mettre en avant des produits issus de modes de pêches respectueux et faire découvrir de nouvelles choses aux clients ». L'approvisionnement privilégié est issu de la pêche française et de la criée Atlantique. « Certains poissons viendront directement de la criée de Saint-Jean-de-Luz qui

est incontournable sur le merlu de ligne. En local, il y aura aussi la truite des Pyrénées de Lau-Balagnas produite par Franck Pomarez. Les huîtres seront des marennes d'Oléron de chez M. Seguin », poursuit Jean Flous. Côté vins, le Côtes de Gascogne sera toujours à l'honneur. « J'ai de la famille à Montréal-du-Gers qui produit du vin au Domaine de la Haille et il sera donc sur la carte »,



MANUEL
GODET
chef du restaurant
L'Empreinte

Tarbes Le toqué du goût

Manuel Godet, le chef du restaurant *L'Empreinte*, se démarque par une cuisine audacieuse et traditionnelle. Coassocié de la brasserie *L'Europe*, il y développe la production de pâtes fraîches et sa nouvelle passion pour la pizza.

Par Hermance HITTE

Il arrive avec une énergie électrique mais surtout une boîte où des truffes du Périgord sont précieusement préservées. Lorsqu'il l'ouvre, leur parfum tenace s'échappe et le chef Manuel Godet s'exclame : « Quel beau produit ».

Un moment suspendu en apparence car dans l'esprit du chef, les façons de les mettre en avant se bousculent déjà. Suivre cet artiste des fourneaux est un défi de longue haleine et nombreux sont ceux qui préfèrent l'attendre à la table. Celles du restaurant

L'Empreinte sont devenues en huit ans une des plus prisées de Tarbes et une adresse incontournable du département. Une équipe solide de trois cuisiniers et cinq apprentis, un chef exécutif qui le complète et une carte audacieuse dont les plats sont inspirés par les saveurs : voilà les ingrédients d'une réussite insolente.

UNE CARTE AU FIL DES SAISONS

La volaille est du Sud-Ouest, la truite et les châtaignes des Pyrénées, les kiwis de l'Adour et les œufs de poule bio de chez Flament.

“ On garde le goût des choses, pas l'artifice ”

Des créations qui subliment la tradition

Ce que le chef en fait est sa signature, accompagnant l'une d'une crème fouettée au gin, magnifiant l'autre en suprême avec un jus réduit au pomelo ou d'un pain à la pistache et aux cranberries... La carte change tous les deux mois et pour les amoureux des belles compositions, elle est toujours attendue : « On travaille les produits en fonction des saisons et pour certains, comme l'asperge verte par exemple, elle est très courte ». La star d'un mois ne sera pas celle du suivant et la brigade s'amuse à élaborer des créations aussi éphémères que surprenantes. Les maraîchers et les producteurs, Manuel Godet les connaît tous, toujours à la recherche de légumes qui sortent de l'ordinaire, des courges spaghetti au porc noir de Bigorre, il compose aussi bien avec les valeurs sûres locales que les agrumes lointains.

CUISINE « TRADITIONNELLE SUBLIMÉE »

Une cuisine unique que le chef rechigne à qualifier de gastronomique, « le mot peut faire peur », et préfère décrire comme « traditionnelle sublimée » : « On garde le goût des choses et pas l'artifice,

UN CHEF SUR TOUS LES FRONTS

En 2023, *L'Empreinte* a été référencée au Collège culinaire de France, l'association créée par les grands chefs dont l'entrée est un gage de la qualité des artisans.

En parallèle, Mathieu Godet fait partie de l'association Toques et Saveurs de Bigorre. Avec une dizaine de chefs emblématiques du 65, il participe à des actions de partage et de solidarité.

c'est notre priorité. On fait pas mal de jus de viande, ce qui se fait de moins en moins en cuisine car ça prend du temps ». Loin des standards, *L'Empreinte* assume son caractère à travers des créations où Robin Parnaud, le chef exécutif, joue un vrai rôle. Le binôme se connaît depuis 20 ans : « On est très complémentaires et sur des associations de goûts, on peut encore se surprendre », souligne ce dernier. Autant d'atouts qui ont reçu cette année une deuxième toque au guide Gault & Millau, une distinction rare dans les Hautes-Pyrénées, qui « fait toujours plaisir, surtout pour les clients » : « Ce qui me fait vibrer, c'est quand l'un d'eux me dit que ça lui a fait plus de bien de manger ici qu'aller chez le médecin ».

L'APPRENTISSAGE AUPRÈS DES GRANDS

Un beau parcours que Manuel Godet a commencé à 16 ans au lycée Lautréamont avec un CAP-BEP en hôtellerie-restauration. Le cursus est classique mais les

cuisines savamment choisies et c'est au Viscos de Saint-Savin qu'il passe en alternance le diplôme de pâtissier en desserts de restaurant. Auprès du savoureux chef Jean-Pierre Saint-Martin, il restera 7 ans : « On allait cueillir des plantes dans les montagnes et on faisait des desserts avec, c'était le petit plus vraiment chouette ». Mais avant de devenir lui-même une référence, c'est auprès d'un autre maestro des fourneaux que le Tarbais a affiné son tour de main, n'hésitant pas à déménager à Paris pour œuvrer au Carré des Feuillants auprès du célèbre et doublement étoilé Alain Ducoutournier : « C'étaient des chefs qui me plaisaient et qui étaient dans la transmission du savoir, toujours dans la bienveillance ».

DES PÂTES, DES PIZZAS ET DES PROJETS

Cette année, *L'Empreinte* devrait transformer le cadre de ses trois salles intimistes dans une version plus cocooning mais le projet demande du temps. Depuis 3 ans, Manuel Godet est coassocié de la brasserie *L'Europe*, une institution tarbaise, où, dans une tout autre ambiance, il revisite une de ses nouvelles passions : la pizza. « Le travail de la pâte est très sympa, j'ai même fait une formation pour aller plus loin dans le procédé avec une maturation longue pour plus de goût. » Il se pourrait même qu'il participe au concours du meilleur pizaiolo, en attendant il développe sa société de pâtes fraîches et de raviolis, produites et vendues à *L'Europe* : « D'ici un an elles seront commercialisées ». Difficile de suivre ce chef à la trace, il pose son empreinte là où ses envies le mènent et, si les chemins sont nombreux, ils sont tous celui du goût. ■

24
31
33
40
47
64

65
Hautes
Pyrénées

Déco Pyrénées Tendances mène la danse

Après la fermeture de sa boutique de Cauterets, l'entreprise spécialisée en conseils d'aménagement et de création d'ambiance recentre ses activités dans son QG de Beaucens. Cap sur l'avenir pour Maxime Smuga et Marie-Andrée Lanne qui travaillent aussi une nouvelle matière recyclée pour créer des objets de décoration.

Par Charlène LERMITE

C'est dans une ancienne biscuiterie de Beaucens que Pyrénées Tendances a installé ses bureaux, sa boutique et ses ateliers. L'entreprise créée en 2016 par Marie-Andrée Lanne et Maxime Smuga multiplie les casquettes. Pyrénées Tendances propose à la fois du conseil et de l'expertise en création d'ambiances, de la supervision et de la coordination de chantier et de la conception et vente de mobilier et d'objets de décoration. L'entreprise peut suivre des projets et des chantiers de A à Z : « Nous faisons du conseil en décoration qui débouche sur une étude de projet en 2D et 3D avant la réalisation en 3 phases avec des options, leur choix et le verrouillage du projet. Ensuite viennent la technique et le choix des artisans. Nous avons aussi un côté marque où nous travaillons la finition et la création pour offrir aux projets des produits Made in Pyrénées », explique dans le détail Marie-Andrée Lanne. D'abord prestataire pour des marques de peinture et décoratrice d'intérieur, elle est rejointe en 2016 par son fils, Maxime Smuga, qui vient d'achever des études de mode et de design.

CRÉER UNE IDENTITÉ PYRÉNÉENNE

Pyrénées Tendances travaillait dans un premier temps la création d'ambiance et laissait le client finir sa décoration, mais Marie-Andrée Lanne et Maxime Smuga soulignent l'intérêt d'accompagner les projets du début à la fin. « Nous pouvons mettre l'accent sur le recyclage. Quand nous refaisons une grange, récupérer et réemployer le mobilier déjà présent », expliquent-ils. Les clients de Pyrénées Tendances sont souvent des propriétaires de résidences secondaires, des particuliers, des restaurants, des loueurs, mais aussi, des collectivités locales et offices du tourisme pour leurs banques d'accueil. L'entreprise compte 5 employés à temps plein et en moyenne 5 externes soit une dizaine de collaborateurs chaque mois. « Nous avons remarqué un manque d'identité dans la décoration des Pyrénées. Notre identité, c'est la nature. Quand un client vient en vacances dans les Pyrénées, il doit retrouver la nature dans la décoration intérieure, nous voulons faire rentrer la nature à l'intérieur », ajoute Marie-Andrée Lanne. « Le meuble pyrénéen est souvent basco-béarnais, notre marque lui apporte de la couleur et de la légèreté, de la modernité avec des couleurs axées sur la nature comme





MARIE-ANDRÉE
LANNE ET
MAXIME SMUGA
cofondateurs
de Pyrénées Tendances

Pyrénées Tendances a donc décidé d'ouvrir une boutique de 80 m² au centre de Cauterets. « Nous avons eu de bons retours mais ce n'était pas assez. Le volume de chalandise n'était pas suffisant et l'inflation a compliqué les choses. Mais c'était un bon retour d'expérience », continue le cofondateur de Pyrénées Tendances. L'entreprise a rapatrié ses produits dans son showroom de Beaucens. « Nous nous sommes mis en position de sécurité et nous sommes reconcentrés sur notre travail de base », témoigne-t-il.

MATIÈRE INNOVANTE

En plus de la couleur, Marie-Andrée Lanne s'intéresse à la matière. « C'est un projet qui me tient à cœur. À partir des déchets secs internes générés par une entreprise comme la nôtre, j'ai mis au point



“ Quand un client vient en vacances dans les Pyrénées, il doit retrouver la nature dans la décoration intérieure, nous voulons la faire rentrer à l'intérieur ”

la vieille ardoise, le schiste rouillé, la roche, le bouleau », continue la peintre coloriste.

RECENTRER LES ACTIVITÉS

Avec la pandémie de Covid, la société s'est fortement développée. « Les particuliers sont restés chez eux et ont eu envie de profiter de leurs intérieurs. Les professionnels, dont les logements étaient vides, en ont profité pour faire des travaux », remarque Maxime Smuga.

une matière durcissante qui permet de créer des objets de décoration comme des luminaires ou des vide-poches. C'est un mélange de colle et de papier recyclé », explique Marie-Andrée Lanne. Encore au début du projet, la cofondatrice de Pyrénées Tendances souhaite mettre en place une production locale et à taille humaine. « Nous voulons une création écologique et intelligente, le côté commercial viendra dans un second temps », ajoute-t-elle. « C'est le début d'une nouvelle aventure et de plein d'idées. C'est rendre luxueux quelque chose que nous aurions dû jeter, lui donner une valeur ajoutée, transformer du négatif en positif », conclut Marie-Andrée Lanne. ■



Saint-Lary-Soulan ALTISERVICE A PARTICIPÉ À L'INCLUSION & PERFORMANCE SUMMIT 2023

L'entreprise à la tête des stations de ski de Saint-Lary (65) et Font-Romeu (31) a participé à l'Inclusion et Performance Summit. Le défi sportif, qui s'est tenu à Font-Romeu le 13 janvier dernier, avait pour objectif de récolter des fonds pour soutenir les associations Level Up et Alticim en rassemblant 12 équipes composées de 3 membres, un collaborateur d'entreprise, un jeune espoir du ski et une personne en situation de handicap physique pour une ascension en ski alpinisme. « Il était important pour nous de participer car nous soutenons Alticim et cela fait partie de nos engagements RSE », a souligné Jacques Alvarez, directeur marketing commercial et communication chez Altiservice. Des entreprises telles qu'Eiffage Energies Système, Actia, Sercel, Salomon et DeciVision ont soutenu l'opération mise au point par les associations Alticim et Level Up et le cabinet InLab'DRH.

© Mariona Morral

Lannemezan BLACKSTORE CHANGE D'EMPLACEMENT

Le magasin du groupe Intersport a changé d'adresse à Lannemezan. L'enseigne spécialisée dans les articles de mode et distributrice de marques telles que Levi's, Tommy Jeans, Adidas, Converse, Superdry, ou encore Calvin Klein Jeans, qui était auparavant adossée au magasin Intersport de Lannemezan, a déménagé dans les locaux de l'ancien Chausséa situés dans la même zone commerciale et fermés depuis le 23 septembre dernier. Ce nouvel emplacement lui permet de doubler sa surface de vente en passant de 300 à 600 mètres carrés. Racheté en 2012 par Intersport, Blackstore compte près d'une centaine de magasins dans l'Hexagone. L'enseigne mode a réalisé un chiffre d'affaires de 94 millions d'euros en 2021, le groupe Intersport International a, lui, atteint 13,7 milliards d'euros en 2022.

Hautes-Pyrénées LES VŒUX DU PRÉFET AUX DÉCIDEURS

Aussi vaste qu'elle soit, la véranda de la préfecture des Hautes-Pyrénées paraissait bien petite le 12 janvier pour accueillir les nombreux Bigourdans réunis à l'invitation de Jean Salomon lors de la traditionnelle présentation des vœux. Élus, décideurs, responsables associatifs, représentants des forces de l'ordre et des armées se sont retrouvés lors de ce qui était également l'occasion de faire un rapide mais truculent bilan de 2023. Le préfet est revenu sur « les images et les échanges touchants » de ces derniers mois. L'occasion pour lui de présenter les grandes lignes de 2024, « une année olympique mais pas seulement » : sécurité, santé, emploi, agriculture, inclusion et environnement seront au rendez-vous des dossiers majeurs économiques et sociétaux à relever. Jean Salomon a conclu son discours en souhaitant à tous « de construire de beaux projets au service de l'intérêt général et du bien commun mais surtout des gens, des vraies gens, des gens d'ici ».



Les forces vives du département étaient réunies à la préfecture à l'invitation de Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées.

Tarbes UPÉ FAMILY : +15 % DE VENTES EN LIGNE

La marque de vêtements 100 % recyclés et fabriqués en France Upé Family termine l'année 2023 avec une belle progression de ses ventes en ligne qui affichent une croissance de 15 % par rapport à 2022. La philosophie de cette entreprise basée à Tarbes (voir LVE n° 2540 du 18 janvier 2023) trouve ses adeptes de plus en plus nombreux à être séduits par ce vestiaire au faible impact environnemental : « Dans un contexte économique instable, entre récession et augmentation de toutes les matières premières, ce chiffre est une grande victoire pour nous », souligne Marine Attane, cofondatrice de la marque. En tête des ventes, les collections femmes qui sont les premières à adopter les créations qui comportent pourtant des lignes hommes et enfants. Pour booster ces dernières, Upé Family a par ailleurs lancé en septembre la collection capsule en seconde main avec, tous les mois, une sélection de produits à prix réduits, idéale pour découvrir et adopter un dressing responsable.

Les collections enfants, un objectif de développement pour la marque Upé Family



Les défis économiques de 2024 sous contraintes géopolitiques

L'accalmie temporaire sur l'inflation et les taux d'intérêt n'empêchera pas la stagnation de l'activité économique dans de nombreux pays, d'autant que les risques géopolitiques pèsent de plus en plus lourd...

Par Raphaël DIDIER

Après les années de pandémie, l'inflation est venue jouer les trouble-fêtes lors de la (courte) reprise économique, entraînant dans son sillage les taux d'intérêt à la hausse. Dans ces conditions, relever les nombreux défis économiques de l'année 2024 sera difficile. Si un retour des prix à leur niveau d'avant la pandémie est totalement exclu, un ralentissement de leur hausse à 2 ou 3 % - la désinflation - est tout à fait possible, au vu notamment du resserrement impressionnant de la politique monétaire dans de nombreux pays et du reflux des prix de gros de l'énergie. D'aucuns espèrent alors que le pic de l'inflation a été dépassé, car les dépenses publiques de soutien aux ménages et aux entreprises (subventions, boucliers tarifaires, chèques énergie...) pèsent très lourd dans les comptes de l'État. Cela démontre, au passage, que les augmentations de salaire consenties par les entreprises n'ont pas conduit à une boucle inflationniste prix/salaires. Au contraire, de nombreux travaux ont plutôt mis en cause une boucle prix/profits, défavorable tout à la fois aux ménages et aux TPE/PME. Mais structurellement, l'inflation devrait

rester plus élevée que durant la décennie écoulée, ne serait-ce qu'en raison du recul de la productivité dans de nombreux pays de l'UE, de la recomposition de la carte des échanges commerciaux dans le monde et des relocalisations d'activité engagées au nom de la souveraineté économique.

VERS UN DESSERREMENT DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Si la désinflation se confirme, alors les Banques centrales pourraient desserrer leur politique de taux d'intérêt. C'est clairement ce qu'a laissé entendre le comité de la Fed aux États-Unis, même si son président, Jerome Powell préfère se montrer prudent en déclarant que « l'inflation est toujours trop élevée et le chemin qui s'ouvre est incertain ». Au sein de l'UE, la Banque centrale européenne (BCE), traditionnellement plus pusillanime, ne semble pas écarter un tel scénario... sans pour autant l'évoquer ! De là, il est envisageable que les taux d'intérêt à plus long terme se mettent également à refluer, desserrant notamment la contrainte

dans le secteur de l'immobilier, qui souffre autant du côté de l'offre (construction, rénovation...) que de la demande (difficulté à obtenir un prêt immobilier, report vers le marché locatif...). Mais en attendant, quel que soit le secteur d'activité, les entreprises les plus fragiles continueront à subir des difficultés de financement. Quant à la dette publique, une hirondelle sur les taux d'intérêt à 10 ans n'annonce pas le printemps, en particulier lorsque la croissance peine à se relever et que les besoins publics de financement (investissements verts, relocalisation industrielle...) restent tellement élevés.

VERS UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN BERNE

Alors que l'on attendait une récession aux États-Unis, le pays devrait réussir un atterrissage en douceur avec un taux de croissance faible, aux alentours de 1,5 %. Mais c'est au sein de l'UE que les craintes de récession sont

“ Structurellement, l'inflation devrait rester plus élevée que durant la décennie écoulée ”

désormais plus fortes, entre consommation prudente, stagnation des investissements et recul des dépenses publiques. Cela sans compter les sempiternelles divergences de vues, qui empoisonnent les prises de décisions au sein des institutions européennes. Si l'Italie demeure sous les feux des projecteurs en raison de son taux d'endettement public très important (140 % du PIB), la France inquiète par l'étendue des coupes attendues dans ses finances publiques. Mais c'est l'Allemagne, longtemps moteur de l'économie industrielle européenne et dont le modèle économique est aujourd'hui en crise, qui fera l'objet de toutes les attentions. Dans ce contexte, il n'y a aucune raison pour que la hausse du taux de chômage, déjà engagée en 2023, s'arrête. Quant à la Chine, son état de santé - pas seulement économique - s'aggrave : crise immobilière sans fin, conflits commerciaux, faiblesse de la demande, risque déflationniste... Par effet d'entraînement, tous ses partenaires commerciaux se mettent à tousser, bien entendu en Asie, mais aussi en Europe où l'Allemagne a trop misé sur l'Empire du Milieu pour ses exportations.

VERS DES RISQUES GÉOPOLITIQUES ÉLEVÉS

Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 et les conséquences incalculables qui en ont découlé (fin de l'approvisionnement de l'UE en gaz, tension sur les prix agricoles...), de nombreux autres risques géopolitiques ont émergé ou se sont aggravés : guerre entre Israël et le Hamas avec un risque d'embrassement de tout le Proche-Orient, tensions militaires en mer de Chine, conflit d'hégémonie entre la Chine et les États-Unis, etc. Autant de foyers de troubles qui peuvent bouleverser les équilibres économiques - ou à tout le moins augmenter la volatilité, le prix des matières premières et la fragmentation des marchés - à l'instar de quelques scrutins majeurs, tels que les élections générales britanniques et l'élection présidentielle aux États-Unis (retour de Trump ?). L'accalmie économique ne sera peut-être pas pour 2024... ■



Les collectivités cibles des cybercriminels

Rançongiciels, hameçonnages, attaques d'hacktivistes... Les cyberattaques visant les collectivités territoriales sont nombreuses et protéiformes, selon le dernier rapport de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Par Miren LARTIGUE

Les collectivités territoriales étant dépositaires d'une très grande quantité de données personnelles de leurs administrés, « les conséquences d'attaques informatiques peuvent être majeures à l'échelle d'une collectivité, et affecter de multiples champs de compétences et de nombreux citoyens », rappelle l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), dans sa dernière synthèse de la menace ciblant les collectivités territoriales, publiée fin octobre 2023.

De janvier 2022 à juin 2023, l'ANSSI a traité 187 incidents cyber visant des collectivités territoriales, soit une moyenne de 10 incidents par mois. « Si l'objectif lucratif est, de loin, la première motivation des attaquants qui ciblent des collectivités territoriales, ces dernières peuvent cependant faire l'objet d'attaques à des fins de déstabilisation, voire même de compromissions liées à des opérations d'espionnage étatique. »

LES ATTAQUES À BUT LUCRATIF, PRINCIPALE MENACE

Les collectivités territoriales sont des cibles de choix pour les cybercriminels car elles sont « souvent peu ou mal sécurisées, gestionnaires de systèmes d'information nombreux et disparates », et « peuvent éprouver des difficultés à maîtriser la cartographie de leurs réseaux et à les garder dans de bonnes conditions de sécurité », pointe l'ANSSI. C'est ce qui explique que de nombreuses municipalités sont victimes d'attaques menées au moyen de rançongiciels. Les attaquants profitent du fait qu'elles détiennent de nombreuses données administratives, financières et personnelles sur leurs administrés pour accentuer le chantage à la publication de ces données.

De janvier 2022 à juin 2023, pas moins de 40 incidents touchant des collectivités territoriales liés à des compromissions et chiffrements par rançongiciel ont été rapportés à l'ANSSI, soit 22 % des incidents signalés. « Parmi les souches de rançongiciels observées, la souche LockBit a été observée à 18 reprises, soit près de la moitié des cas constatés. De façon plus marginale, les souches Hive, Conti et Play ont également été observées à plusieurs reprises », précise l'Agence.

PLUSIEURS MOIS NÉCESSAIRES POUR REVENIR À UN FONCTIONNEMENT NORMAL

C'est le type d'attaques qui entraîne les conséquences les plus importantes sur le fonctionnement des collectivités territoriales ciblées : arrêt ou poursuite en mode dégradé des services publics (aides sociales, état civil, urbanisme, gestion de l'eau et des déchets...) et des services internes (téléphonie, messagerie, finance...). Plusieurs mois peuvent être nécessaires pour revenir à un fonctionnement normal. Quant à l'exfiltration et la publication de données, elles « constituent enfin un véritable enjeu pour les collectivités territoriales sur les plans juridiques et réputationnels », souligne le rapport.

Les collectivités sont également la cible d'arnaques dites « au président » et d'hameçonnage pour collecter de données, afin de les revendre sur des forums cybercriminels. Une cinquantaine de compromissions de comptes de messagerie visant des collectivités territoriales ont ainsi été signalées à l'ANSSI entre janvier 2022 et juin 2023, ainsi que 43 intrusions dans le système d'information (hors attaques par rançongiciel), dont certaines ont permis de déposer un logiciel malveillant sur le réseau compromis.

RISQUES D'ATTAQUES DE DÉSTABILISATION PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES

Autre principale cybermenace identifiée : les attaques à but de déstabilisation. Il peut s'agir d'attaques menées par des groupes d'activistes dont les motivations sont politiques (« hacktivistes ») ou d'attaques orchestrées par des groupes affiliés à des États dans un objectif de sabotage. « Si les collectivités françaises sont aujourd'hui davantage ciblées par des groupes dits « hacktivistes », d'autres collectivités dans le monde ont pu être ciblées par des attaques destructrices, notamment conduites par des attaquants réputés étatiques », relève le rapport.

Ces dernières années, des collectivités françaises ont, en effet, été visées par des groupes cherchant une visibilité politique en s'attaquant à des sites Internet dont ils modifient le contenu pour y afficher leurs revendications, ou qu'ils bloquent par des attaques, par déni de service distribué

(DDoS). « Ainsi, comme à la suite des attentats de janvier 2015 où de nombreuses communes françaises avaient vu leurs sites compromis par des hacktivistes se revendiquant de l'État islamique, des collectivités françaises font régulièrement l'objet de défigurations revendiquées par des groupes pro-russes, depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, en février 2022. »

Les attaques à but de sabotage visant des collectivités territoriales sont en revanche assez rares en France. Mais, « dans le contexte d'une hausse de la menace à but de déstabilisation liée au conflit en Ukraine et à la prochaine organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cette menace doit continuer à être prise au sérieux », estime l'ANSSI. ■



« La publication de données constitue un véritable enjeu sur les plans juridiques et réputationnels »

Vivre avec les loups

ACCEPTER LA NATURE

Alors qu'ils étaient en voie d'extinction en France, les loups reviennent en nombre grâce à une démarche volontariste de reboisement des forêts qui a favorisé leur essor. Pris à partie par des opposants à cette présence croissante, Jean-Michel Bertrand s'est lancé dans un voyage dans toute la France, et même jusqu'en Suisse et en Italie. Son but : recueillir la parole des pour et des contre, réfléchir à des solutions pour une coexistence pacifiée, rassurer grâce aux exemples qui prouvent que cela peut s'organiser dans une relative sérénité... Après *La Vallée des loups* et *Marche avec les loups*, cet amoureux de la nature est navré de l'hystérie galopante autour de prédateurs mal aimés mais indispensables à la biodiversité. Dans ses précédents documentaires, la voix off de Jean-Michel Bertrand était parfois envahissante mais

laissait percer une sincérité empreinte d'une curiosité enfantine. Il garde la parole mais la partage, rendant son propos plus passionnant.

« Pour chaque film, je passe énormément de temps sur le terrain et lorsqu'il sort, je change de décor et je l'accompagne dans les salles. Ce partage avec le public me nourrit et m'inspire. Après le tourbillon des médias et des débats passionnés, souvent bienveillants, parfois tendus, où les détracteurs du loup expriment leur violence et leur haine, je suis revenu dans le massif des Écrins avec des sentiments partagés et l'impression qu'il faut faire évoluer les mentalités. À la différence des premiers films, je ne suis plus seul. Il était important de faire parler les acteurs, notamment ceux qui ont une approche positive et réaliste de leur présence, aller chercher la force émotionnelle qui les anime. La durée du tournage s'est étalée sur un an et demi, pour réussir

**En salle
le 24 janvier**
Un film de
Jean-Michel Bertrand
Documentaire

préserver cette ressource dont dépend leur survie. Le loup est un bon exemple pour comprendre l'interdépendance prédateur/proie et les bénéfices biologiques, notamment pour la bonne santé et le développement de la forêt grâce à une pression moins forte des ongulés sauvages sur les jeunes arbres. Pour se régénérer, la forêt a besoin des grands prédateurs. Il est important d'expliquer encore et encore la notion d'autorégulation des espèces, souvent incomprise. Ce comportement territorial et la dispersion qui en découle va concerner toutes nos régions, c'est inéluctable. Il est important de se préparer partout à leur retour et de profiter de l'expérience alpine. Certains territoires des Alpes sont déjà à leur maximum de capacité. Dans de nombreuses vallées, tous les territoires favorables sont occupés par des loups : c'est complet ! Le problème n'est plus de se poser la question d'être pour ou contre eux mais de s'adapter à leur présence. »

Attentif aux doléances et aux craintes, il laisse des points de vue divers s'exprimer, sans sacraliser ni diaboliser le loup. Il dédramatise avec des arguments concrets et en dénonçant les discours anxiogènes et les fantasmes.

« Polémiques et clivages sont récurrents avec le loup. Pourtant certains éleveurs et bergers ont une autre façon de voir les choses. Maintenant que les loups sont de retour, c'est avec pragmatisme qu'ils cherchent des solutions pour protéger leurs troupeaux de ce prédateur intelligent et opportuniste. Ce sont ces gens du terrain que j'ai voulu mettre en avant. Les actions positives de ces éleveurs à l'esprit ouvert ne manquent pas. J'aborde la problématique des loups à travers le regard de ceux qui vivent à leur proximité au quotidien et qui réussissent, par leur professionnalisme et leur intelligence de travail, à imposer au prédateur des limites à ne pas dépasser. »

Son approche didactique n'empêche pas Jean-Michel Bertrand de se laisser aller à quelques rêveries et propos philosophiques lorsqu'il s'émerveille des images de déambulations de meutes en liberté, glanées par ses caméras disposées çà et là dans la campagne. Elles captent de beaux instants d'intimité et d'autres plus violents entre divers représentants de la faune, sans se faire intrusif.

« Le public va retrouver mon personnage, avec des moments de surprises très forts. J'ai passé de longues périodes seul, en pleine montagne à filmer les loups et la nature. J'ai trouvé refuge dans une cabane improbable, un abri sous roche magnifique, au cœur du territoire d'une famille de jeunes loups nouvellement installés et, à cet endroit, j'ai pu faire le point, me retrouver et préparer ce nouveau film... » ■

à filmer les loups dans leur milieu naturel mais aussi pour rencontrer et installer la confiance avec les personnes qui interviendront dans le film. »

À travers ses pérégrinations, il cherche à faire comprendre l'intérêt de cette résurgence pour le bien-être commun malgré quelques conséquences dramatiques. Les attaques des troupeaux peuvent traumatiser les éleveurs – même les plus bienveillants – mais il faut apprendre à vivre ensemble car ils se déploient et c'est beaucoup plus positif que négatif :

« Au-delà de la fascination que l'on peut avoir pour les grands prédateurs (loups, ours, lynx), ils sont un marqueur de la richesse biologique des territoires qu'ils occupent. J'ai voulu souligner leur territorialité, leur capacité de contrôler le nombre des ongulés sauvages (chevreuils, sangliers, cerfs, chamois etc.), afin de

**E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)**

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées. **Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.** Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

Caractéristiques de la procédure : procédure adaptée soumise aux dispositions du Code de la commande publique, Accord-cadre à bons de commande

Date de notification prévue : 1^{er} avril 2024

Critères de jugement des offres :

Valeur technique : 30%

Prix des prestations : 40%

Délai et mode de livraison : 30%

Modalités d'obtention des dossiers : dossier de consultation à télécharger sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site : <https://demat-ampa.fr>

Renseignements : sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics accessible sur le site : <https://demat-ampa.fr>

Date limite de remise des offres : le **Mardi 20 février 2024 à 12 h.**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 janvier 2024

M. Didier GAUGEACQ, président de la Communauté de communes Terres de Chalosse

L24VE00763

INFORMATIONS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Travaux de voirie : Aménagement d'une piste cyclable et d'un giratoire (avenue du Bayonnais - RD79)

Maître d'ouvrage :

MAIRIE DE SEIGNOSSE
1998 Avenue Charles de Gaulle
40510 Seignosse
05 58 49 89 89

Procédure de passation du marché : marché en procédure adaptée en application du code de la commande publique en vigueur depuis le 1 avril 2019.

Objet du marché : Les travaux consisteront en une lot unique terrassement-voirie - espaces verts pour :

- Construire une piste cyclable qui assurera la jonction depuis celle existante à l'intersection de l'avenue du Penon jusqu'à celle existante avenue des Tuys d'une largeur de 3 mètres sur environ 720 m

- Créer un giratoire sur la RD79 pour sécuriser les insertions au niveau de l'avenue du Bayonnais et ralentir la vitesse

Lieu d'exécution : Avenue du Bayonnais

Conditions de participation : qualifications, compétences dans ce type de prestations, pièces demandées dans le règlement de la consultation.

Visite obligatoire du site prévue le 30/01/2024 à 10h.

Critères d'attribution :

Prix 60 % - Valeur technique 40% (sous-critères dans le RC)

Durée : fin des travaux au 31/05/2024

Renseignements d'ordre administratif et techniques : via la plateforme de dématérialisation des marchés publics - il est conseillé de s'identifier afin de suivre les éventuelles modifications tout au long de la consultation.

Date limite de remise des offres : **mercredi 14/02/2024 à 12 h.**

Délai de validité des offres : 90 jrs.

DCE téléchargeable gratuitement sur le site : <https://demat-ampa.fr/entreprise>

N° marché : 2024-01TX

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2024

L24VE00708



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DES LANDES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande de défrichement d'environ 66 hectares pour l'édification d'une centrale photovoltaïque sur la commune de BOURRIOT-BERGONCE

Demandeur : SOLVEONA 05 représentée par Monsieur Jean-Marc MATEOS Y JARA 3b ter route de Lacourtenourt 31150 Fenouillet

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique, durant 33 jours consécutifs, **du lundi 29 janvier 2024 à 09 h au vendredi 1^{er} mars 2024 à 18 h.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour instruire cette demande d'autorisation de défrichement.

Monsieur Patrick GOMEZ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Dominique THIRIET en qualité de suppléant, par décision n° E23000097/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 15 décembre 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- Sur support papier : à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi de 09 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le mardi et le vendredi de 09 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

- Sur un poste informatique : à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

- Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications - Publications légales - Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 29 janvier 2024 à 09 h au vendredi 1^{er} mars 2024 à 18 h, être :

- Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique ;

- Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique - 216 route du Gémé 40120 Bourriot-Bergonce.

- Transmises par courrier à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr avant le vendredi 1^{er} mars 2024 à 18 h. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP Défrichement BOURRIOT-BERGONCE) ».

Monsieur Patrick GOMEZ recevra le public à la mairie de Bourriot-Bergonce aux dates et heures suivantes :

- **Lundi 29 janvier 2024 de 09 h à 12 h**

- **Mardi 13 février 2024 de 14 h à 17 h**

- **Vendredi 1^{er} mars 2024 de 15 h à 18 h**

Toute information sur ladite demande pourra être sollicitée auprès du maître d'ouvrage, la société SOLVEONA 05, Madame Louison LEPAUX 3b ter de Lacourtenourt 31150 Fenouillet - 07 89 22 58 24 - l.lepaux@solveo-energies.com.

Dans les trente jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à Madame la préfète des Landes son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Copies du rapport et des conclusions de la commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Bourriot-Bergonce, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, Service Nature et Forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

L24VE00267



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE CHALOSSE
55 place Foch 40380 Montfort-en-Chalosse
Téléphone : 05 58 98 45 88 - contact@terresdechalosse.fr

Objet du marché : impression des documents de la Communauté de communes

Désignation des lots : Pas d'allotissement

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS



Etude de Maître Denis
PARISIEN, Notaire à SAINT
PARDOUX LA RIVIERE
(Dordogne)

AVIS DE
CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), 36 Avenue Léon Sireyjol, le 18 janvier 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de PERIGUEUX, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question..

La dénomination sociale est : **SCI LES QUEYROUX.**

Le siège social est fixé à : SOUDAT (24360), 70 impasse des Gariottes Les Bories.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont effectués de la façon suivante :

Madame Michelle CANTET DESEMERY apporte : La somme de SEPT CENTS EUROS (700,00 EUR).

Monsieur Emile BONNEAUD apporte : La somme de TROIS CENTS EUROS (300,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Madame CANTET DESEMERY et Monsieur BONNEAUD demeurant: SOUDAT (24360), 70 impasse des Gariottes Les Bories .

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L24VE00741

MADIMA

Société Civile Immobilière
Au capital de 1500 €
Siège social : 2312, Route des collines
24360 Saint Barthélémy de Bussière

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2024, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :

Dénomination Sociale : MADIMA

Forme : Société Civile Immobilière

Capital Social : 1 500 € divisé en 150 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : 2312, Route des collines 24360 Saint Barthélémy de Bussière

Objet : Acquisition, gestion par location et administration de tous biens immobiliers, vente (exceptionnelle) de tous immeubles et biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés

Apports : 1 500 € en numéraire

Gérance : Madame HARLEY Marguerite, Marie, Victorine demeurant 190, Avenue d'Argenteuil 92600 Asnières sur seine

a été désignée comme gérante statutairement pour une durée illimitée

Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

-Cessions de parts : Librement cessibles entre associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément unanime des associés.

Pour avis et mention

La gérance

L24VE00753

HARLEY

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 8 000 €
Siège social : 980, Route du Champignon
- Lacaujamet
24 360 SAINT ESTEPHE

AVIS DE
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 janvier 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont :

Dénomination Sociale : HARLEY

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital Social : 8 000 € divisé en 800 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : 980, Route du Champignon - Lacaujamet -24360 SAINT ESTEPHE

Objet : Restaurant, bar, traiteur, plats à emporter

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés

Apports : 8 000 € en numéraire

Gérance : Madame HARLEY Marguerite, Marie, Victorine a été désignée comme gérante statutairement pour une durée illimitée

Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Cessions de parts : Librement cessibles entre associés, les autres cessions sont soumises à l'agrément unanime des associés.

Pour avis et mention

La gérance

L24VE00754

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE
CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19 janvier 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **SAS AU SOLEIL**

CAPITAL : 100 euros divisé en 10 actions de 10 euros

SIÈGE SOCIAL : 297 rue des Escargots
24320 BERTRIC BUREE

OBJET :

- Exploitation d'un fonds de commerce de restaurant / bar avec licence IV,

- Exploitation d'un « multi service rural » appartenant à la Mairie de BERTRIC BUREE,

- Activité de petite épicerie, traiteur, plats à emporter,

- Fabrication et vente de conserves de produits du terroir,

- Dépôt de presse et de pain.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Pierre-Jean DELÉTOILLE domicilié 11, route de l'Ecole - 24600 SIORAC DE RIBERAC

DIRECTRICE GENERALE : Madame Désirée DELÉTOILLE domiciliée 11, route de l'Ecole - 24600 SIORAC DE RIBERAC

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE00786

MODIFICATIONS



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

JABONERO 2

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 6 RUE DU PONT JAPHET, RESIDENCE DU MOULIN DE CACHEPUR 24000 PERIGUEUX
RCS de PERIGUEUX n°852 450 089

AVIS DE POURSUITE
D'ACTIVITÉ

L'AGE du 12/09/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

La Gérance

L24VE00172



SCI DU MOULINIER
Société civile immobilière
Au capital social de 313.550,00 euros
Siège social : 4 impasse Maurice Degraeve
24100 BERGERAC
RCS 401 056 528

Suivant AGE en date du 22.12.2023, il a été pris acte du départ de Monsieur Yvon CASTEL suite à son décès survenu le 16 août 2023, de ses fonctions de gérant. Et décide de nommer Monsieur Gilles CASTEL en qualité de nouveau gérant à compter du 22.12.2023 et pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis, la gérance.

L24VE00502



SCI COTE DORDOGNE
Société civile immobilière
52 Rue du Rieu Vert
33220 PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT
RCS BERGERAC 488585043

Suivant AGE en date du 14.12.2023, l'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Pierre-Louis ESCARMANT et Madame Béatrice ES-

CARMANT en qualité de co-gérants de la SCI COTE DORDOGNE à compter du 14.12.2023, et décide de nommer Monsieur Laurent LAMIE en qualité de nouveau gérant de ladite société à compter du 14.12.2023 et pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC.

Pour avis, la gérance.

L24VE00589



SOCIETE CIVILE BARTAYRES
Société civile au capital de 18.339,61 EUR,
siège social : LAMONZIE MONTASTRUC
(24520) « Landrivie »,
identifiée au SIREN sous le numéro 314
391 616
immatriculée au RCS de BERGERAC.

CHANGEMENT DE
GERANT

Aux termes du PV d'AG du 3/10/2023, Monsieur Philippe BRENDDEL, demeurant à SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), Né à BERGERAC (24100) le 22 novembre 1951 a été nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du TC de BERGERAC où la société est immatriculée.

Pour avis, la gérance.

L24VE00596

HILLAIRET MICKAEL

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 7 500 EUROS
Siège Social : 27, Chemin du Roc - Rochefoulée
24300 AUGIGNAC
RCS PERIGUEUX : 838 436 624

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 29 Décembre 2023 :

Il a été décidé :

- De modifier, à compter du 1^{er} janvier 2024, l'objet social en vente sédentaire et non sédentaire de fruit et légumes, de tous produits alimentaires et de boissons alcoolisées et non alcoolisées.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : Vente non sédentaire de fruit et légumes, de tous produits alimentaires sauf boissons alcoolisées

Nouvelle mention : La société a pour objet :

Vente sédentaire et non sédentaire de fruit et légumes, de tous produits alimentaires et de boissons alcoolisées et non alcoolisées

Le reste de l'article reste inchangé

- De transférer, à compter du 1^{er} Janvier 2024, le siège social au 169 Boulevard Gambetta 24300 NONTRON.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis et mention

La gérance

L24VE00618

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>



SCI COTE DORDOGNE
 Société civile immobilière
 52 Rue du Rieu Vert
 33220 PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT
 RCS BERGERAC 488585043

Suivant AGE en date du 28.12.23 il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé à PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT (33220) 52 Rue du Rieu Vert vers PINEUILH (33220) 109 Avenue du Maréchal Leclerc.
 La société sera radiée du tribunal de commerce de BERGERAC et le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de LIBOURNE où la société sera immatriculée.
 Pour avis, la gérance.

L24VE00639



SARL NIHAN

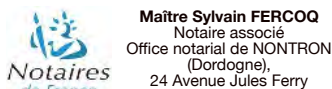
SARL au capital de 1 000 €
 Siège social : 47 RUE BOURBARAUD
 24100 BERGERAC
 RCS de BERGERAC n°953 243 243

En date du 16/01/2024, le gérant a décidé le transfert du siège social au 45 Ter Rue Bourbaraud, 24100 BERGERAC à compter du 16/01/2024.

Pour avis
 le Gérant

L24VE00767

CLÔTURES



Maitre Sylvain FERCOQ
 Notaire associé
 Office notarial de NONTRON
 (Dordogne),
 24 Avenue Jules Ferry

Suivant délibération en date du 23 octobre 2023 l'associé de la société «Olivier GABORIAU, huissier de justice associé», société civile professionnelle titulaire d'un office d'huissier de justice au capital de 56406,14 euros dont le siège social est à NONTRON (24300) 4 boulevard Anatole France immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 331 141 119 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes ont été déposés par le Liquidateur au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis et mention - Le Liquidateur
 L24VE00603

FONDS DE COMMERCE



SELARL MA.NOTAIRE
 Maître Marjorie ADAM DEMORTIER
 Titulaire d'un Office Notarial à FOSSEMAGNE (24210)
 102 Route Eugène Le Roy

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire à FOSSEMAGNE (24210), le 27/12/2023, enregistré à SPFE PERIGUEUX, le 29/12/2023, n°2023N01977, **M. Robert Claude MARC**, demeurant à BASSILLAC ET AUBEROCHÉ (24330) 65 impasse de la Faurie Blis et Born, a cédé à la Société **MARC ET FILS**, dont le siège est à BASSILLAC ET AUBEROCHÉ (24330) Blis et Born, identifiée au SIREN n° 400861852 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX, un fonds de commerce de TRAVAUX DE DEBARDAGE D'ABATTAGE ET EXPLOITANT FORESTIER sis à Le Bourg Blis et Born - Saint Pierre de Chignac 24330 BASSILLAC ET AUBEROCHÉ, connu sous le nom commercial MARC Robert Claude et pour lequel il était immatriculé au RCS de PERIGUEUX n° 661973164.

Moyennant le prix principal de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour CINQ MILLE EUROS (5 000,00 EUR), et au matériel pour DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR) payé comptant.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu et en a la jouissance à compter du jour de la signature de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC, en l'Office Notarial à FOSSEMAGNE (Dordogne), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE00694



Maitre Marie-Catherine HERVOUET
 Le Chant de l'Eau
 24370 CALVIAC
 EN PERIGORD

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Marie-Catherine HERVOUET, Notaire à CALVIAC EN PERIGORD, le 1^{er} décembre 2023,

Monsieur Olivier LAMPIN, ouvrier, et Madame Christine ROQUE, chauffeur de taxi, demeurant ensemble à ALLES-SUR-DORDOGNE (24480) Le Fournier

Ont vendu à :

La Société dénommée **TAXI FAUGERE THOMAS**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à MARQUAY (24620), lieu-dit

Le Brusquand, identifiée au SIREN sous le numéro 884564436 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERGERAC

Le fonds artisanal d'exploitation de taxi sis à LE BUISSON DE CADOUIN (24480) Devant la Gare et pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de PERIGUEUX sous le numéro 499165199, comprenant :

L'autorisation de stationnement n°5 sur la voie publique dans l'attente de la clientèle. Cet emplacement est situé devant la Gare du Buisson.

Un véhicule automobile de marque SKODA.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-QUINZE MILLE QUATRE CENT TRENTE-TROIS EUROS (75433,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour (73433,00 EUR) et au matériel pour DEUX MILLE EUROS (2000,00 EUR).

Date d'entrée en jouissance le 1^{er} décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Marie-Catherine HERVOUET, notaire à CALVIAC EN PERIGORD.

Pour avis
 Le notaire.

L24VE00695



CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC, 34 Cours Victor Hugo, le 5.01.24, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 10.01.24 volume 2024 N 00038

La Société SARL CBG, dont le siège est à BERGERAC (24100) Route d'Agen, identifiée au SIREN sous le numéro 522727429 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

A VENDU A :

La Société CPCE, dont le siège est à BERGERAC (24100), Route d'Agen, identifiée au SIREN sous le numéro 981076391 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce de café, restaurant, snack, traiteur, cours de cuisine et pâtisserie sis à BERGERAC Route d'Agen, lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BERGERAC, sous le numéro 522727429.

Moyennant le prix principal de 110.000,00 € s'appliquant :
 aux éléments incorporels pour 99.310,00 €

au matériel pour 10.690,00 €
 La prise de possession a été fixée à compter du 1er janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Étude de, Maître Laurent GALINAT SELARL LGA, mandataire judiciaire, à BERGERAC (24100) 37 Rue du professeur POZZI.

Pour insertion, Me BONNEVAL

L24VE00765

REGIMES MATRIMONIAUX



Jean-Baptiste GUILLAUME
 Notaire associé
 1 Place d'Alsace
 24590 SALIGNAC EYVIGUES
 Tél : 05 53 28 80 01
 Fax : 05 53 28 92 49
 scp.guillaume@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) 1 Place d'Alsace, le 14 septembre 2023, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Francisco ROBLES, né à SAN VICENTE (ESPAGNE) le 28 mai 1948 et **Madame Simone BELINGARD**, née à AURIAC-DU-PERIGORD (24290) le 14 mars 1951, demeurant ensemble à AURIAC-DU-PERIGORD (24290) 170 Rue de Vialot.

Mariés à la mairie de AURIAC-DU-PERIGORD (24290) le 19 juillet 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Jean-Baptiste GUILLAUME
 L24VE00523



Etude de Maîtres Hugues EMIN et Jérôme POLTORAK, Notaires associés à FUMEL (LOT ET GARONNE) Place Léo Lagrange

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Aurélie LAMY, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle «Hugues EMIN et Jérôme POLTORAK, Notaires Associés», CR-PCEN 47050, le 28 décembre 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE : **Monsieur Alain Jean Loup CALMEILLE**, retraité, et **Madame Marryse Odette CANTAGREL**, retraitée, demeurant ensemble à LOUËBEJAC (24550) lieu-dit Les Granges. Mariés à la mairie de LES ARQUES (46250) le 19 août 1978 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Alain CALMEILLE déclare apporter :

Diverses parcelles situées à SAUVERTERRE LA LEMANCE (47500) cadastrées section C n° 287, 292, 315, 382 pour une contenance totale de 1ha 77a 50ca.

Diverses parcelles situées à LOUËBEJAC (24550) cadastrées section AC n° 56, 71, 76, 87, 93, 101, 102, 200, 203, 204, 205, 215 ; section AD n° 15, 17, 57, 61, 65, 84, 102, 104, 105, 110, 118, 119, 125, 126, 127, 131, 132, 133, 134, 135, 171, 175, 179, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 197, 209, 210, 216, 218, 219, 234, 303, 311, 336, 339, 343 ; section AI n° 118, 119, 191, 192 ; section AL n° 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11 ; section AM n° 46, 47, 48, 58, 59, 66, 67, 77, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 107, 137 ; section AN n° 58, 66, 67 ; section C n° 117, 118, 429, 442, 478, 487, 488 ; section AD n° 335 pour une contenance totale de 49ha 52a 38ca.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE00709

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF A L'ANNONCE N° L24VE00154 PARUE LE 6 JANVIER 2024 Relative au remplacement de Commissaire aux Comptes de la Société **GOUFFRE DE PROUMEYSSAC** (RCS BERGERAC 310 966 171) : la mention concernant la fin de la mission du Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Philippe BOULAUD est nulle et non avenue.

Mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis.

Le Président Directeur Général.
 L24VE00642

ADDITIFS

Rectificatif à l'annonce L24VE00548 publiée le 18/01/2024. Il faut ajouter aux frais, les honoraires de négociation d'un montant de six cents euros (600,00€).
 L24VE00720

VENTE D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés.

À LA CHAPELLE AUBAREIL (24290) «Maillol Haut»

Une parcelle cadastrée section AP numéro 153 en nature de taillis d'une contenance de 1ha 84a 50ca.

Moyennant le prix de trois mille euros (3.000,00 €), payable comptant à la signature et la provision sur droits et frais d'acquisition d'un montant de six cent cinquante euros (650 euros).

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de LA CHAPELLE AUBAREIL (24290) soit à compter du 18 janvier 2024 pour faire connaître à Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) - 1 Place d'Alsace, mandataire du vendeur qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

L24VE00548



SELARL LASCAUX JURIS NOTAIRES

Maîtres Fabrice RENAUD et Mai ESSER-RENAUD
726 Route de Thonac
24290 Montignac-Lascaux
Tél : 05 53 51 80 15
fabrice.renaud@notaires.fr

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : ANQUET
Prénom : Lydia Georgette
Née le 23 novembre 1966 à REIMS (51100)

Domicilié à AZERAT (24210) 17 rue Robert Lacoste

Décédé à PERIGUEUX (24000) le 1er novembre 2023.

Date du testament : 7 juillet 2022
Date du dépôt : 14 décembre 2023

Notaire chargé de la succession : Maître Mai ESSER notaire à MONTIGNAC-LASCAUX (24290) 726 route de Thonac

Legs universel au profit de : Madame Evelyne Yvonne DELOR épouse JESSON née à REIMS (51100) le 11 août 1949 demeurant à PAZAYAC (24120) 324 rue des Ecoles

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Pour insertion Le Notaire

L24VE00757



Maître Rodolphe MORLION
Notaire
37-39 rue du 26 Mars 1944
24603 RIBERAC

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 15 mai 1997, Monsieur Patrick Joseph FARRINGTON, demeurant à WESTMEATH (99999) (IRLANDE) 16 Lynderry Court Mullingar N91 F6N7, né à DUBLIN (99999) (IRLANDE), le 19 mai 1951. Décédé à GALWAY (99999) (IRLANDE), le 29 octobre 2021.

A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Rodolphe MORLION, Notaire à RIBERAC (Dordogne), 37-39 rue du 26 Mars 1944, le 18 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Rodolphe MORLION, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE00789

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 10 janvier 2024)

SARL F.P. BOISSERIE, Sainte-Colombe, 24150 Lalinde, RCS BERGERAC 539 155 812. Electricité générale fourniture et pose d'alarmes domotique climatisation panneaux Photovoltaïques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 août 2022 désignant mandataire judiciaire Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401557818259

SARL APICIUS, 32 Avenue de Cahors, 24150 Couze-Et-Saint-Front, RCS BERGERAC 849 326 889. Restaurant. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401557818265

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 10 janvier 2024)

SARL CATO, 11 Rue des Fontaines, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 830 417 499. Restauration traditionnelle rapide plats à emporter. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Me Aurelien Texier 11 AV Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX.

12401557818262

(Jugement du 11 janvier 2024)

SAS Ô COIFFEUR, Place des Petites Boucheries, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 833 525 868. Coiffure hommes dames enfants vente de produits coiffure cosmétiques bijoux et bijoux fantaisies. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Lga 37 rue Pozzi 24100 BERGERAC.

12401557921277

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 janvier 2024)

SARL L'ATYPIC HOTEL-RESTAURANT, 3 Rue du Dragon, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 848 897 880. Hôtel restauration traditionnelle et spécialités sud américaines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac.

12401557921280

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 09 janvier 2024)

TORRES (nom d'usage ROQUES) Sylvie, Yvonne, 33 boulevard Georges Saumande, 24000 Périgueux, RM 810 840 918. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2023, désignant mandataire judiciaire Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2024_2402_989

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 09 janvier 2024)

DUCONGÉ David, Pierre, Varachaud, 24360 Busserolles, RCS Greffe de Périgueux 800 293 680. Services d'aménagement paysager. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Aurélien TEXIER membre de la SCP AMAUGER TEXIER 11, avenue Georges-Pompidou - 24000 Périgueux.

2024_2402_994

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 09 janvier 2024)

SARL ELIMAG, 11 Rue Saint-Silain, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 502 626 641. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2024_2402_1010

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 09 janvier 2024)

SARL WALABY CYCLETTE, 31 Zone du Ponteix Boulazac, 24750 Boulazac Isle Manoire, RCS Greffe de Périgueux 889 032 603. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2024_2402_1003

SARL EURL LE HOUX, 68 Cours Saint-Georges Notre Dame de Sanilhac, 24660 Sanilhac, RCS Greffe de Périgueux 326 941 820. Boulangerie et boulangerie -pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Nicolas LEURET - SELARL LGA 78, rue Victor Hugo - le Mercurial - 24000 Périgueux.

2024_2402_1004

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 09 janvier 2024)

ARRAMBOURG Frédéric, Michel, Place Georges Combeau, 24470 Milhac-de-Nontron, RCS Greffe de Périgueux 419 094 461. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Juin 2023 et désignant liquidateur Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux.

2024_2402_1009

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 09 janvier 2024)

PEUCH Olivier, Rossignol, 24380 Chalagnac, RCS Greffe de Périgueux 507 783 256. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_990

SARL BATIMENT 24, le Brouillaud, 24310 Biras, RCS Greffe de Périgueux 533 770 426. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_991

CHATEAU Kévin, 4 route Jacques Brel, 24330 Saint-Laurent-sur-Manoire, RCS Greffe de Périgueux 890 982 275. Commerce de gros d'équipements automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_992

ROUSSEAU Damien, La Barrière, 24360 Busserolles, RM 495 055 121. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_995

SARL CONSTRUCTION IMMOBILIERE MARKETING ENGINEERING CIMEG (CIMEG), 7 rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 314 342 742. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_996

SCI VILLA MONDOUX, 7 rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 332 944 685. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_997

Société civile SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ORPHEE, 7 rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 343 223 830. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_998

Société civile SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CAP, 7 rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 343 223 905. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_999

Société civile SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES ARROS, 7 rue Gambetta, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 345 005 250. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1000

SCI SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MICHELET, Résidence Saint-François Parc de la Visitation, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 377 552 807. Supports juridiques de programmes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1001

SARL SIRIUS ENTERTAINMENT, 3 Rue Léon Dessalles, 24000 Périgueux, RCS Greffe de Périgueux 524 201 431. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2024_2402_1002

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

SAS E-F-D BOIS DE CHAUFFAGE, 20 Rue de la Liberté, 24400 Saint-Médard-de-Mussidan, RCS Greffe de Périgueux 834 076 994. Commerces de détail de charbons et combustibles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
 2024_2402_1005

SAS XV AU COMPTOIR, 38 Rue du Quatre Septembre, 24290 Montignac-Lascaux, RCS Greffe de Périgueux 837 771 245. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
 2024_2402_1006

SAS RETOUR VERS LA FRITURE, 52 Route du Sablou, 24290 Aubas, RCS Greffe de Périgueux 900 048 521. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
 2024_2402_1007

SAS A.C.B.D. NEGOCOURTAGE, 17 - 19 Rue Duc de Sully, 24700 Montpon-Ménéstérol, RCS Greffe de Périgueux 839 798 915. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
 2024_2402_1008

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

DESMAZIERES. Noms Commerciaux : MAGASINS DESMAZIERES - SERGE DESMAZIERES - DESMAZIERES SERVICES - GROUPE DESMAZIERES - DESMAZIERES IMPORT DIFFUSION

Siège : 40 Route d'Ennetières 59175 Templemars (RCS 5910 341 816 064)

Etablissement secondaire : CC Pôle Europe Route de Bordeaux 24700 Montpon-Ménéstérol

Jugement du tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE, a prononcé en date du 08-01-2024, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sous le numéro 2024/33, date de cessation des paiements le 03-01-2024, désignant comme administrateur la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES PRISE EN LA PERSONNE DE MAÎTRE MIQUEL LAURENT et la SOCIÉTÉ AJILINK - LABIS CABOOTER - DE CHANAUD PRISE EN LA PERSONNE DE ME VINCENT LABIS avec pour mission d'assister, liquidateur la SCP ALPHA MANDATAIRES JUDICIAIRES prise en la personne de Maître Emmanuel MALFAISAN 34 rue du Triez 59290 Wasquehal et la SELAS M.J.S.PARTNERS représentée par Maître Nicolas SOINNE 65 boulevard de la République 59100 ROUBAIX. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au bodacc du présent jugement. Avec poursuite d'activité jusqu'au 15/03/2024

L24VE00514

31. HAUTE GARONNE

MODIFICATIONS



SERVICE ET TRAVAUX 31
 Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros
 Siège social 401 RTE DE LAUNAGUET
 31200 TOULOUSE
 822 060 174 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une Décision Unanime des Associés du 10 janvier 2024, il résulte que M. Jérôme BERGER demeurant 401 bis route de Launaguet 31200 Toulouse a été nommée en qualité de Président à compter du 10 janvier 2024 en remplacement de Mme Nadia GUESMIA Présidente démissionnaire. L'art. 35 des statuts la nomination du Président a été supprimé avec effet au 10 janvier 2024.

Pour avis
 Le Président

L24VE00705

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS



SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
 Notaires associés
 8 Boulevard Armand Fallières
 47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 11.10.2023 par Maître Marie LAMOTHE, Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand Fallières, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LCM ENTREPRISE**

Forme : Société civile immobilière
 Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : SOS (47170) 3 boulevard Paul Dat

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Co-gérance : M. CASTAGNOS Louis Christian Claude, demeurant 3 Bd Paul Dat, 47170 SOS et M. MOUTINARD Jérémy Jean-Yves Marcel, demeurant 3 Bd Paul Dat, 47170 SOS

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis le notaire

L24VE00506



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
 contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 11 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
 Dénomination : **ICM Immobilier Construction Malet**

Siège : 6 rue Maurice RAVEL, 47510 FOULAYRONNES

Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : - L'achat de tous biens immeubles, actions ou parts de sociétés immobilières en vue de leur revente, à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions,

- L'aménagement, l'édification et la construction de tout bien immobilier,

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives;

- L'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.

- La promotion immobilière et la vente en l'état futur d'achèvement ;

- L'activité de lotisseur ;

- L'activité de marchand de biens ;

- La maîtrise d'oeuvre et la réalisation de toute opération de construction, rénovation et extension immobilière ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président MALET INVEST, SAS au capital de 150 000 euros, dont le siège social est 156 avenue des PYRENEES, 47520 LE PASSAGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878922053, représentée par Monsieur Jérôme MALET, président.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

POUR AVIS
 Le Président

L24VE00571



LE MENU

Société à responsabilité limitée
 au capital de 9 000 euros
 Siège social : 25 Rue Amsterdam
 75008 PARIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 15/01/2024 à Paris, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE MENU
 Forme : Société à responsabilité limitée

Siège social : 25 Rue Amsterdam 75008 Paris.

Objet : Photographie, capture d'images, vidéo et toutes activités connexes.

La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

Durée : 99 années à compter de la date de l'immatriculation au RCS

Capital social : 9 000 euros

Clauses restreignant la libre cession des parts sociales : La cession de part entre associés est libre. Un agrément est nécessaire pour les autres cas.

Gérant :

- Monsieur FRECHE Simon, demeurant au 29 Rue Lucie Aubrac 33300 Bordeaux, né le 03/11/1998 à Agen, nommé pour une durée illimitée,

- Monsieur MICHEL Arthur, demeurant au 10 Allée des Roses 94170 Le Perreux sur Marne, 09/10/1987 à Neuilly sur Seine, nommé pour une durée illimitée,

- Monsieur FREZALS Thibaut, demeurant au 25 Rue Amsterdam 75008 PARIS, né le 28/03/1991 à Agen, nommé pour une durée illimitée,

Mention au RCS de AGEN.

Pour avis,

L24VE00616

Aux termes d'un ASSP en date du 18/01/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : NAVELLIS VSL
Objet social : Le conseil en entreprise et l'exercice de la profession d'expert-comptable. Elle peut réaliser toutes opérations qui se rapprochent à cet objet social et qui sont compatibles avec celui-ci, dans les conditions fixées par les textes législatifs et réglementaires. Elle peut notamment détenir des participations dans des entreprises de toute nature, sous le contrôle du Conseil régional de l'Ordre et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables.

Siège social : 25 boulevard saint cyr de coquard, 47300 VILLENEUVE SUR LOT
Capital : 1 000 €
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : ORANSA, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 302 AV DU GENERAL LECLERC, 47000 AGEN, RCS d'AGEN n°789 889 011

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède

Clause d'agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres

Pour avis
Guillaume TATER

L24VE00750

MODIFICATIONS



**SELARL DAVASSE
POUJADE**
Notaires associés
8 rue du Palais
47200 MARMANDE

USERFF

SCI au capital de 900 €
Siège social : 3 AV DU DOC GEORGES
NEAU 47200 MARMANDE
RCS d'AGEN n°919 901 991

L'AGE du 28/12/2023 a décidé à compter du 13/10/2022 de rendre effectif le départ de M. CHARRET Bruno aux fonctions de co-gérant pour cause de décès.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
La Gérance

L24VE00471



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **C.S.K PATRIMOINE**, Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 5 000 euros, siège social et de liquidation sis 9 allée Dangosse, 47510 FOULAYRONNES, immatriculée sous le numéro 538 021 908 RCS AGEN, en date du 14 novembre 2023 et du procès-verbal des décisions du liquidateur en date du 24 décembre 2023, il a été décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 4 980 euros pour le ramener de 5 000 euros à 20 euros par rachat et annulation de 498 parts sociales,
- de modifier en conséquence l'article des statuts relatif au capital social comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt euros (20 €).

POUR AVIS
Le Liquidateur

L24VE00521



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 novembre 2023 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 décembre 2023 de la **SELARL GASTROLIBAGEN**, au capital de 6 000 euros, ayant son siège social sis 1 Rue du Docteur et Madame Delmas, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 909 611 576 RCS AGEN :

- Le capital social a été réduit d'une somme de 1 000 euros, pour être ramené de 6 000 euros à 5 000 euros par rachat et annulation de 100 parts sociales et l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : « Le capital social est fixé à six mille euros (6 000 euros) »

Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros) »

- Monsieur Jean CAZALS a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L24VE00529



JMC. SAS au capital de 160 000 €. Siège social : 124, Chemin de Lafajole - Bonaguil, 47500 ST FRONT SUR LEMANCE. 911 490 001 RCS AGEN. Selon décision du 11/01/2024, l'associé unique a nommé, à compter du 01/01/2024, M François-Xavier DESCAMPS, demeurant Bonaguil, 124, Chemin de Lafajole, 47500 ST FRONT SUR LEMANCE, en qualité de Directeur Général. POUR AVIS

L24VE00651



Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 08 janvier 2024, les associés de la société **SOLUTIONS D'IMPRESSIONS BUREAUTIQUE 24**, au capital de 20 000 euros, sise zone commerciale de Fossal, 47500 MONTAYRAL, immatriculée au RCS sous le numéro 751 160 789 RCS AGEN :

- ont décidé de nommer la société HOLDING KM, SARL au capital de 1 761 500 €, dont le siège social sis FOND DU BOIS DE PERRICARD, 47500 MONTAYRAL, immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887 602 829 RCS AGEN, en qualité de Présidente en remplacement de la société HOLDING CL, démissionnaire.

- ont décidé de nommer la société HOLDING CL, SARL au capital de 1 761 500 €, dont le siège social sis Lieu-dit LAURET, 47500 CONDEZAYGUES, immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 887 623 627 RCS AGEN, en qualité de Directrice Générale en remplacement de la société HOLDING KM démissionnaire.

Pour avis,
La Présidence

L24VE00652



SAS CONFLUENT AGRO PROCESS
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
368 Chemin de Sainte Marthe
47 230 LAVARDAC
RCS AGEN 902 895 291

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2023 :

L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : Agen,
L24VE00671



L'associé unique de la Société **SARL AES**, Société à responsabilité limitée, au capital de 3600 euros, dont le siège social est sis «2144 Route du Vallon de Jourdain», 47310 SAINTE COLOMBE EN BRULHOIS, immatriculée au RCS sous le numéro 479 465 635 RCS AGEN, a en date du 15 janvier 2024 décidé d'étendre l'objet social à la gestion de l'activité hôtelière et para-hôtelière, gestion de gîtes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L24VE00693

DISSOLUTIONS



SCI BIGOUDEN

Société civile en liquidation au capital de 762,25 euros
Siège social et de liquidation : «beyssac»
Chemin de Lagassat, 47200 MARMANDE
349 979 138 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 janvier 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guy CAUBET, demeurant Chemin de Lagassat 47200 MARMANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Le siège de la liquidation est fixé Beysac, Chemin de Lagassat 47200 MARMANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24VE00546

CLÔTURES



SCI BIGOUDEN

Société civile en liquidation au capital de 762,25 euros

Siège social et de liquidation : Beyssac, Chemin de Lagassat-47200 MARMANDE
349 979 138 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 15 janvier 2024 au Beyssac, Chemin de Lagassat 47200 MARMANDE a approuvé le compte définitif de liquidation au 15/01/2024, déchargé Monsieur Guy CAUBET, demeurant Chemin de Lagassat 47200 MARMANDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L24VE00547

FONDS DE COMMERCE



**JURI-LAWYERS
CONSULTANTS**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date à FUMEL, du 11 janvier 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Agen 1 en date du 16/01/2024, sous la mention Dossier 2024 00001437 référence 4704P01 2024 A 00067, Monsieur Bernard DEJOUY demeurant 1790 Route de Vignerac 47500 FUMEL immatriculé au RCS d'AGEN sous le N° 421 857 582, a vendu à la SARL DEJOUY ENERGY, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est sis 74 Avenue Jean Jaurès 47500 FUMEL, immatriculée au RCS d'AGEN (47) sous le numéro 982 867 566, un fonds de commerce de station-service, (lavage graissage), vente de carburants et lubrifiants, charbon, revendeur livrant de produits pétroliers exploités 74 Avenue Jean Jaurès 47500 FUMEL, lui appartenant, moyennant le prix principal de 200 000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 170 000 euros, aux éléments corporels pour 30 000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1^{er} janvier 2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au Cabinet JURI-LAWYERS CONSULTANTS, 52 Rue du Docteur Courret, 47200 MARMANDE ou domicile a été élu à cet effet.

L24VE00769

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
 Plateforme : annoncelegale.vie-economique.com

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.
Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.vie-economique.com ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.
 Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

REGIMES MATRIMONIAUX



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
 Place José Bès - BP 24
 47700 CASTELJALOUX
 05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, CRPCEN 47035, le 11 janvier 2024, **Monsieur Thierry Jean-Jacques Noël BITTER**, retraité et **Madame Françoise Isabelle MUL**, son épouse, retraitée, demeurant ensemble à MARMANDE (47200) 4 impasse Montherlant, mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à CASTELJALOUX (47700) le 30 août 1980, et actuellement soumis au régime de la séparation de biens pure et simple suite au prononcé de la séparation de corps entre les époux par le Tribunal de grande instance de MARMANDE en date du 19 mars 1993, ont adopté le régime de la communauté universelle. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

L24VE00699



SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
 Place José Bès - BP 24
 47700 CASTELJALOUX
 05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, CRPCEN 47035, le 20 décembre 2023, **Monsieur Romain DUBOIS**, enseignant, et **Madame Amaëlle PERIS-SAT**, enseignante, demeurant ensemble à POMPOGNE (47420) 700 Chemin de Laglise Lieudit 'Lamenjoue', mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à THENAC (17460) le 26 février 1999, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
 Le notaire.

L24VE00702

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Suite à l'annonce n° L24VE00430 parue le 12/01/2024, il fallait lire «48 Route de Monsempron - 47500 CUZORN» au lieu de «Lieu-dit Tesquet - 47500 CUZORN».

L24VE00626

AUTRES ANNONCES



SCP BAUDOIN SAEZ
 Parc d'Activité André
 Thevet
 Rue Albert Einstein
 47400 TONNEINS

TESTAMENT

Suivant testament olographe en date du 24 octobre 2012,

Monsieur Louis ROUSSELIN, en son vivant retraité de l'aéronautique, demeurant à TONNEINS (47400) 12 rue Georges Clémenceau

Né à SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT (49400), le 27 septembre 1933

Célibataire
 Décédé à TONNEINS (47400), le 1^{er} novembre 2023 a institué un ou plusieurs légataires universels

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent BAUDOIN, Notaire à TONNEINS, le 8 janvier 2024, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal judiciaire d'AGEN le 10 janvier 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Vincent BAUDOIN, Rue Albert EINSTEIN 47400 TONNEINS, Notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis
 Me Vincent BAUDOIN

L24VE00218



S.C.P. SAMARUT-LEGRAND
 Notaires associés
 2 Bis Place du Dr Esquirol
 47000 AGEN

AVIS DE DÉPOT DE TESTAMENTS

Par testament olographe du 15 juillet 2013, **Madame Rolandé Marie PAQUINET**, en son vivant retraitée, demeurant à BON-ENCONTRE (47240) 19 rue Fraissinet.

Née à TAUXIGNY (37310), le 12 septembre 1919. **Veuve** de Monsieur Henri THOMAS et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BON-ENCONTRE (47240) (FRANCE), le 17 juin 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament ont été déposé au rang des minutes de Maître Damien LEGRAND, suivant Procès-Verbal en date du 28 Décembre 2023 dont la copie authentique ont été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN, le 2 Janvier 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Damien LEGRAND, 2 Bis Place du Dr Esquirol, 47000 Agen, notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

Pour avis

Maître Damien LEGRAND

L24VE00496



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL-DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 4 octobre 2010, **Mademoiselle Ginette Charlotte**

LABADOU, en son vivant retraitée, demeurant à AGEN (47000) 61 rue Denfert Rochereau, résidence les écrins d'Aliénor appartement 120, Née à FREGIMONT (47360), le 18 novembre 1927, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française, Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à AGEN (47000) (FRANCE) le 31 mars 2023.

A institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Philippe SAMARUT, notaire, aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description en date du 16 janvier 2024.

Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre CAUSERET, notaire à GUIDEL (56520) 10 place de Polignac, référence CRPCEN 56095, dans le mois suivant la réception, par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal de dépôt et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

Maître Philippe SAMARUT

L24VE00653

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANGLLET du 5 janvier 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **AMT CAPITAL IMMO**

Siège social : 1 Allée des Ecuries - Local 4, 64600 ANGLLET

Objet social : - l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'un immeuble sis à SAINT ETIENNE (42000) 11, Rue Joseph Gras et Boulevard Raoul Duval, et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
 Durée de la Société : 99 ans
 Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Mohamed EL HADFI, demeurant 115, rue de Hausquette 64600 ANGLLET

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

Pour avis
 Le Gérant

L24VE00620

FONDS DE COMMERCE



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
 Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Suivant acte signé électroniquement le 22 décembre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Pau 1, le 22 décembre 2023, sous la mention Dossier 2023 00046247, référence 6404P01 2023 A 01884, la société **JADOV**, SAS au capital de 1 000 euros, sise 1 241 Route de Montardon, 64160 BUROS, immatriculée sous le numéro 922 344 023 RCS PAU, a cédé à la SAS **J'ADOPTE UN VIN**, au capital de 20 000 euros, sise Deltagro II, Agropôle, Lieudit Lasserre, 47310 ESTILLAC, immatriculée sous le numéro 979 591 666 RCS AGEN, son fonds de commerce en ligne d'achat et vente de vins et spiritueux et autres boissons alcoolisées ou non et de tous produits alimentaires et notamment vente en ligne de ces produits, tous services et toutes formes d'assistance en lien avec ces produits. Toutes opérations commerciales, industrielles, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes», qu'elle exploite exclusivement en ligne via le site www.jadoteunvin.fr depuis son siège social et établissement principal sis 1 241 Route de Montardon, 64160 BUROS, moyennant le prix de l'euro symbolique se rapportant en totalité aux éléments.

L'entrée en jouissance a été fixée au 22 décembre 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale au plus tard dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, dans les locaux de la SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC, sis 23 Rue Samonzet, 64000 PAU, où domicile a été élu à cet effet.

L24VE00577

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

MODIFICATIONS

NERVURES SARL

Société à responsabilité limitée au capital de 29.200 €
Siège social : Z.I. Point Sud - 65260 SOULOM
R.C.S. TARBES 392 295 242

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 31 décembre 2023 a décidé :

- de modifier la dénomination de la société et d'adopter comme nouvelle dénomination : NERVURES ;

- et de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.

Ces décisions entraînent les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées :

DENOMINATION :

Ancienne mention : NERVURES SARL.

Nouvelle mention : NERVURES.

FORME :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée.

Nouvelle mention : société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION :

Ancienne mention :

Gérant : Monsieur Jean-Marie BERNOS.

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Jean-Marie BERNOS, demeurant à BILLERE (64140), 16 bis, rue du 11 Novembre.

L24VE00650

DISSOLUTIONS

ADOUR MONTAIGU

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 €
Siège social : 2, rue Arthur Rimbaud - 65800 AUREILHAN
R.C.S. TARBES 881 612 550

L'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Les mandats de président de Monsieur Daniel LOETSCHER et de directeur général de Monsieur Jean-Pierre BUISSON ont pris fin à cette même date.

A été nommé comme liquidateur Monsieur Daniel LOETSCHER, demeurant à AUREILHAN (65800), 2, rue Arthur Rimbaud, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé à l'adresse du siège social.

L24VE00645

CLÔTURES

L'ART DES METAUX

Société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 5.000 €
Siège social : Zone Artisanale Turoun - 65380 LAYRISSE
R.C.S. TARBES 818 126 526

L'associé unique a approuvé le 31 décembre 2023 les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Jérôme GREGOIRE, demeurant à BENAC (65380), 11, route de Visker et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TARBES.

L24VE00540

SERVICE
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
106 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

RECHERCHE DE REPRENEURS
OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornaccari

SAS LA BEGLAIZE
Exploitation de magasins sous enseigne JOTT

Redressement judiciaire du 06/12/2023

- Activité : Société exploitant deux magasins sous enseigne JOTT, spécialisée dans la vente au détail de vêtements et accessoires, et notamment de doudounes en duvet ultralégères et compactables.
- Chiffre d'affaires au 30/09/2023 (exercice clos) : 1.886.000 €
- Sites d'exploitation :
- Centre commercial Champ de Mars, 4 place du Champ de Mars, Angoulême (16)
- Centre commercial Ylium, 87 avenue François Mitterrand, Les Sables d'Olonne (83)
- Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 20/02/2024 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
76 cours Georges
Clemenceau
33000 Bordeaux
www.fbx.eu

e-mails :
juliette.bardet@fbx.eu

RECHERCHE DE REPRENEURS
OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc | Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher | Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort | Alicia Alves | Eric Samson | Théophile Fornaccari

SAS LA ANJOUAIZE
Exploitation d'un magasin sous enseigne JOTT

Redressement judiciaire du 06/12/2023

- Activité : Société exploitant un magasin sous enseigne JOTT, spécialisée dans la vente au détail de vêtements et accessoires, et notamment de doudounes en duvet ultralégères et compactables.
- Chiffre d'affaires au 30/09/2022 (exercice clos) : 411.259 €
- Site d'exploitation : Galerie Espace Anjou, 75 avenue Montaigne, 49000 ANGERS
- Effectif total : 4 salariés

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au 20/02/2024 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

SELARL FHBX
Me Sylvain HUSTAIX
Administrateurs
Judiciaires Associés
76 cours Georges
Clemenceau
33000 Bordeaux
www.fbx.eu

e-mails :
juliette.bardet@fbx.eu

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS - SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex - SIRET 353 502 644 00019 • Directeur de la publication : Guillaume LALAU • Directeur délégué : Nicolas THOMASSET • Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET • Direction artistique : David PEYS • Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD, Noëlie SANZ & Raphaëlle MOURET • Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE • Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH, Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT, Nelly BETAÏLE, Jonathan BITEAU, Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON, Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlene LERMITE, Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON • Photographe : Louis PIQUEMIL • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie BROUTTIER • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle MORFEA • Assistante communication digitale : Magalie RICCETTI • Responsable annonces légales : Emmanuelle GESLAIN • Direction financière et administrative : Katia DE STEFANO • Responsable comptable : Florence MANOEUVRIER • Service abonnement : Catherine DEPETRIS • Service comptabilité : Élodie VIGNEAU • Service commercial annonces légales : Christophe CLERTEAU • PUBLICITÉ Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le mercredi • Impression : ROTIMPRES Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage : IGS (SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS) • Commission paritaire n° 1027182705 ISSN 2729-0034 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an papier + web : 79 € • Membre RésobebdoEco



Alternance Reconduction de l'aide exceptionnelle

L'aide exceptionnelle de 6 000 euros pour l'apprentissage et les contrats de professionnalisation est prolongée pour 2024.

L'aide financière exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti ou d'un salarié en contrat de professionnalisation est reconduite pour 2024. Cette aide exceptionnelle a été mise en place en juillet 2020 et a été prolongée pour les années suivantes.

AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE

L'aide financière exceptionnelle se chiffre à 6 000 euros pour la première année d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation conclu pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle au plus de niveau 7 du

répertoire national des certifications professionnelles (Bac +5, masters, MBA, diplômes d'écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Pour les contrats de professionnalisation, le titulaire doit être âgé de moins de 30 ans.

Les contrats de professionnalisation expérimentaux conclus en 2024 n'ouvrent cependant plus droit à l'aide exceptionnelle. Ce type de contrat, créé en 2018, peut être conclu pour l'acquisition de compétences spécifiques définies par l'employeur et l'opérateur de compétence (OPCO). Il permet d'établir un parcours de formation correspondant aux besoins de l'entreprise.

CONTRATS D'APPRENTISSAGE

Pour les contrats d'apprentissage, rappelons qu'il existe une aide financière de droit commun, dite « aide unique » attribuée pour l'embauche d'un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au baccalauréat. Cette prime, versée la première année, se chiffre également à 6 000 euros. Elle ne peut pas se cumuler avec l'aide exceptionnelle. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T1	120,61	+ 3,32%
2022 T2	123,65	+ 4,43%
2022 T3	126,13	+ 5,37%
2022 T4	126,05	+ 6,29%
2023 T1	128,68	+ 6,69%
2023 T2	131,81	+ 6,60%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE

PLAFOND MENSUEL

2024 : 3 864 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	118,23	+ 3,5 %
INDICE HORS TABAC	113,53	117,33	+ 3,4 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61		+ 3,49 %
2 ^e TRIMESTRE 2022	140,59		+ 3,5 %
3 ^e TRIMESTRE 2023	141,3		+ 3,69 %
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 398,00	-2,6%	-1,9%	11,5%	7 543,18	7 387,62	France
SBF 120	5 617,89	-2,5%	-2,0%	10,4%	5 732,18	5 611,55	France
EURO STOXX 50	4 446,51	-2,3%	-1,7%	13,7%	4 521,44	4 442,28	Europe
S&P 500	4 775,39	1,2%	0,1%	20,9%	4 783,83	4 688,68	USA
NASDAQ 100	16 811,93	1,1%	-0,1%	45,5%	16 832,92	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 558,34	-0,2%	-2,3%	2,5%	7 733,24	7 558,34	Royaume-Uni
DAX 30	16 571,68	-1,1%	-1,1%	15,2%	16 769,36	16 538,39	Allemagne
SMI	11 229,65	0,3%	0,8%	1,3%	11 255,00	11 137,79	Suisse
NIKKEI	35 619,18	8,0%	6,4%	27,5%	35 901,79	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 893,99	-1,7%	-2,7%	-6,2%	2 974,94	2 877,70	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,40	0,4%	2,3%	48,9%	13,45	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	9,45	2,6%	-0,5%	-5,5%	9,65	9,45	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	6,30	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,58	-7,2%	-1,9%	149,5%	2,85	2,55	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-1,5%	0,8%	1,6%	65,00	60,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	482,00	0,0%	2,1%	6,6%	482,00	470,00	7,9%
EAUX DE ROYAN	85,00	0,0%	-6,6%	-1,2%	91,00	84,50	7,2%
EUROPLASMA	0,003	-63,6%	-47,2%	-99,7%	0,005	0,003	-
FERMENTALG	0,27	3,0%	-9,3%	-82,9%	0,30	0,27	-
GASCOGNE	3,48	-2,2%	-4,4%	-11,5%	3,64	3,48	-
GPE BERKEM	3,68	206,7%	20,3%	-30,4%	3,68	3,06	-
GPE PAROT (AUTO)	8,15	239,6%	-1,2%	286,3%	8,25	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	11,24	13,7%	-10,8%	-54,4%	12,70	10,76	-
HUNYVERS	14,25	3,3%	1,8%	21,8%	14,25	14,00	-
I.CERAM	3,02	7,1%	4,1%	-73,7%	3,24	2,90	-
I2S	5,65	11,9%	-2,6%	-10,3%	5,80	5,10	2,5%
IMMERSION	1,98	-1,0%	2,1%	-58,2%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,06	-35,2%	-5,2%	-63,3%	0,07	0,06	-
KLARSEN DATA	3,20	31,7%	17,6%	64,9%	3,38	2,72	-
LECTRA	30,30	-1,8%	-3,0%	-11,0%	31,55	29,15	1,6%
LEGRAND	90,12	-7,0%	-4,2%	14,2%	94,10	89,52	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,96	1,7%	0,1%	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,20	-4,8%	-4,8%	0,0%	0,21	0,20	-
OENEO	12,05	-4,7%	-6,6%	-12,4%	12,90	12,05	2,9%
POUJOLAT	15,65	-18,7%	-5,2%	-30,8%	16,50	15,60	2,0%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	4,08	40,2%	15,9%	7,9%	4,08	3,45	-
VALBIOTIS	4,90	5,2%	-2,0%	38,0%	5,12	4,60	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Périgord Une société très savante

C'est une vieille dame très digne qui fête cette année ses 150 ans. La Société historique et archéologique du Périgord, la Shap pour les intimes, déroule un programme anniversaire rafraîchissant.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



© SBT - La Vie Economique



© SBT - La Vie Economique

La Shap s'est défilé de son immeuble historique pour se replier dans un local à la même adresse du 18 de la rue du Plantier, au cœur du secteur sauvegardé de Périgueux. C'est un legs du professeur Testut, en 1925, qui lui avait permis de s'y établir pour abriter ses

collections et accueillir ses membres. Ce qu'on compte de passionnés d'histoire locale se presse depuis 1874 dans les rangs de cette société savante, générations de chercheurs et contributeurs bénévoles. Ils sont 825 inscrits à ce jour. À ceux qui la disent poussiéreuse, le président Dominique Audrerie et son bureau répondent

numérisation des archives et accès par Internet, même si les explorations se font toujours dans les rayons de la bibliothèque autant que sur les ordinateurs de France, du Canada ou d'ailleurs. La bibliothèque est le trésor de l'association, avec des éditions anciennes (*L'Encyclopédie* de Diderot) dont un incunable, un ensemble numismatique, des photographies du marquis de Fayolle et tant d'immanquables sur le Périgord, soigneusement répertoriés : 20 000 ouvrages et documents issus de dons et achats.

UN PATRIMOINE EN PARTAGE

Les membres se réunissent toujours une fois par mois dans l'amphithéâtre de la médiathèque municipale et non plus serrés dans la grande salle d'origine, pour écouter les communications thématiques. Le bulletin paraît chaque trimestre depuis 1944 avec un copieux sommaire, son corpus de 4 000 articles constitue une manne pour les chercheurs (wikishap). Une édition spéciale anniversaire vient de paraître et le duo Chantal Tanet-Tristan Hordé prépare une Histoire de la Shap, l'autrice copilotant aussi une sortie dans « les lieux de conservation du patrimoine, du jardin des Arènes au musée Vesunna » le 4 mai. ■

ANNÉE ANNIVERSAIRE

Sous le générique « Étudier et transmettre depuis 150 ans », le programme s'ouvre le 3 février lors d'une réception à la préfecture avec la conférence de Corinne Marache « Que veut dire Périgord aujourd'hui ? ». Un Prix du Patrimoine en Périgord est créé, remis à des étudiants et jeunes chercheurs le 13 avril au château des Milandes. Un salon des associations du patrimoine est prévu le 1^{er} juin au Théâtre de Périgueux, et un colloque Histoires de l'Histoire sur 150 ans de recherches en Périgord le 12 octobre. Tous les rendez-vous sur shap.fr.